

July 20/66

VÉRITABLES MÉMOIRES

DE

MARIE MANCINI

PRINCESSE COLONNA

RÉIMPRIMÉS POUR LA PREMIÈRE FOIS

AVEC NOTICE ET NOTES

PAR

GEORGES D'HEYLLI



PARIS

A LA LIBRAIRIE GÉNÉRALE

E. HILAIRE, ÉDITEUR

72, Boulevard Haussmann, 72

MÉMOIRES

DE

MARIE MANCINI

IL A ÉTÉ TIRÉ

de ce livre

Cent exemplaires sur papier de Hollande.



MARIE MANCINI

PRINCESSE COLONNA

Cadart Par.

APOLOGIE

OU LES

VÉRITABLES MÉMOIRES

DE

MARIE MANCINI

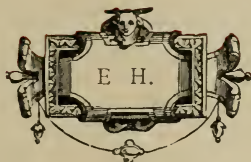
PRINCESSE COLONNA

RÉIMPRIMÉS POUR LA PREMIÈRE FOIS

Avec Notice & Notes

PAR

GEORGES D'HEYLLI



PARIS

A LA LIBRAIRIE GÉNÉRALE

E. HILAIRE, ÉDITEUR

72, Boulevard Haussmann, 72

—

1881



PRÉFACE

On a longtemps contesté l'authenticité des Mémoires de la princesse Colonna, plus célèbre dans l'histoire sous son nom de famille de Marie Mancini. C'est sans doute pour cette cause que, depuis 1678, date de leur première apparition, ces Mémoires n'ont jamais été réimprimés, et qu'ils sont si peu connus, on peut même dire tout à fait ignorés aujourd'hui. Le regretté M. Amédée Renée les a remis un moment en lumière dans son beau travail sur les nièces de Mazarin, mais en discu-

tant leur authenticité[1]; mon excellent et érudit ami Chantelauze est plus affirmatif et il vient, au contraire, d'attester, avec pièces à l'appui,

1. « ... Ces Mémoires sont-ils apocryphes? C'est l'avis des bibliographes. Cependant la marquise de Villars, ambassadrice de France à Madrid, à l'époque où la connétable Colonna s'y trouvait, nous dit dans une de ses lettres : « Elle a fait un livre de sa vie qui est déjà traduit en trois « langues, afin que personne n'ignore ses aventures; il est « fort divertissant. » Mme de Villars, qui connaissait l'héroïne et la voyait souvent, devait être bien informée. D'un autre côté, on trouve dans ces Mémoires de singulières lacunes : la maladie du roi, par exemple, dans laquelle Marie Mancini joua un rôle si important pour son amour, n'y est même pas rappelée. On conçoit, d'un autre côté, que cette *Apologie* ait intérêt à taire ou à atténuer certaines choses et ne soit pas toujours d'accord avec les écrits contemporains. Les premiers Mémoires (les Mémoires apocryphes dont il est question plus loin), plus désintéressés, peuvent être, sur certains points, plus près de la vérité : ils confirment, par exemple, ce que disent Mmes de Lafayette et de Motteville du désespoir qu'éprouva Marie de quitter la France pour aller épouser Colonna. Au contraire, dans l'*Apologie* ou les *Véritables Mémoires,* Marie déclare, par ménagement sans doute pour son mari, qu'elle partit heureuse de son mariage; ce qui tendrait à prouver que ces Mémoires sont d'elle réellement. » (*Les Nièces de Mazarin,* par Amédée Renée, 5e édit., chez Firmin Didot. Paris, 1858. Voir la note à la page 278.)

l'authenticité de ces Mémoires dans le livre si plein d'intérêt qu'il a récemment publié sur les relations qui ont existé entre Louis XIV et Marie Mancini, et sur la vie même de cette princesse [1] laquelle fut, comme on le verra, des plus aventureuses et des plus romanesques.

Voici en quels termes Chantelauze, reprenant aussi un des arguments d'Amédée Renée, parle de ces Mémoires [2] :

« Les Mémoires de la duchesse de Mazarin, que cette belle personne écrivit de compte à demi avec le galant abbé de Saint-Réal, obtinrent un tel succès à leur apparition, qu'un anonyme s'empressa de publier presque aussitôt des Mémoires, en partie apocryphes, attribués à la connétable Colonna [3]. La première moitié de cet

1. *Louis XIV et Marie Mancini,* d'après de nouveaux documents, par R. Chantelauze. Un vol. in-8° de 428 pages, à la librairie académique, Didier et Cie; Paris 1881.

2. Chapitre XII du volume précité.

3. *Les Mémoires de M. L. P. M. M.* (Mme la princesse Marie Mancini) *Colonne, G. connétable du royaume de Naples.* A Cologne, chez Pierre Marteau, 1676, in-12 de 189 pages. Il y en eut une autre édition la même année, chez le même, et une traduction en italien en 1678.

opuscule est évidemment fabriquée à plaisir; pas la moindre vraisemblance, pas le moindre esprit, pas une anecdote amusante, et le tout dans un français détestable. Il n'en est pas de même de la seconde moitié, remplie de récits piquants, d'aventures parfois très légères, de détails qui ne peuvent avoir été donnés que par la connétable elle-même, mais en confidenee et à quelque ami intime. Cette relation, qui n'était pas destinée à voir le jour, paraît avoir été écrite par elle en Espagne, pendant qu'elle était captive dans le couvent de *Saint-Dominique-le-Royal*. Une indiscrétion fit sans doute tomber cette relation entre les mains d'un inconnu, et celui-ci, en la faisant précéder de quelques pages de sa façon, s'empressa de la publier.

La connétable, fort émue, fort irritée de cet abus de confiance, de cette publication, qui fit grand scandale, surtout à Rome et en Italie, où il en courut une traduction en italien [1], n'imagina rien de mieux que de prendre la plume et de

1. La Bibliothèque nationale possède un exemplaire de cette traduction.

rédiger un petit volume sous ce titre : *Apologie, ou les véritables Mémoires de Mme Marie Mancini, connétable de Colonna, écrits par elle-même* [1].

L'authenticité de ces Mémoires est hors de doute. Elle est formellement attestée par la marquise de Villars, femme de l'ambassadeur de Louis XIV en Espagne. Au moment où ils parurent, elle voyait souvent à Madrid la connétable Colonna, et elle écrivait alors à Mme de Coulanges : « Elle a fait un livre de sa vie, qui est déjà traduit en trois langues, afin que personne n'ignore ses aventures; il est fort divertissant [2]. » N'eussions-nous pas ce témoignage formel, il serait impossible, après avoir lu l'*Apologie,*

1. A Leide, pour l'auteur, chez Jean Van Gelder, à la Tortue, 1678. Ce petit volume est tellement rare qu'il a, pour ainsi dire, la valeur d'un manuscrit. La Bibliothèque nationale n'en possède qu'un seul exemplaire. No 27, N, 4627.

2. *Lettres de Madame de Villars à Madame de Coulanges,* nouvelle édition publiée par M. Alfred de Courtois. H. Plon, 1878, 1 vol. in-8o. — Madrid, 2 novembre 1679. D'après M. de Courtois (voir p. 213), une édition, imprimée à Madrid, aurait précédé celle que nous citons, mais personne ne l'a jamais vue.

de ne pas l'attribuer à son véritable auteur, tant les détails que donne la connétable sur certaines particularités de sa vie, concordent de tous points avec les correspondances et les Mémoires du temps, qui n'avaient point encore paru. Ajoutons que c'est une œuvre toute personnelle, écrite évidemment par une grande dame, très familiarisée avec notre langue, fort à la hauteur des sujets qu'elle traite ou qu'elle effleure, et que tout trahit Marie Mancini, jusqu'aux italianismes, qui lui échappent de temps en temps et qui ne prêtent qu'une grâce de plus à son récit[1]. »

Ainsi l'authenticité des Mémoires de Marie Mancini n'est plus, ce nous semble, aujourd'hui contestable; nous l'estimons même comme défi-

1. Elle confia son manuscrit à un nommé S. Bremond, qui dédia le livre imprimé au duc de Brunswick, autrefois intimement lié à Rome avec le connétable et sa femme. S. Bremond a soin de dire dans sa Dédicace que « *ce sont les propres Mémoires* (de la connétable)..., qu'on voit un certain caractère naturel et sincère en tout ce qu'elle dit, quelque chose qui sent si fort la noblesse de son âme, et le rang qu'elle tient dans le monde, qu'il n'y a qu'elle qui peut s'exprimer de cette manière. »

nitivement établie grâce aux recherches et aux travaux successifs d'érudits tels qu'Amédée Renée et Chantelauze. Leur seul intérêt, d'ailleurs, qui tient aussi bien du roman que de l'histoire, et qui offre dans tous les cas un égal attrait, suffirait pour les recommander au lecteur, même s'ils manquaient de ce caractère nouveau d'authenticité qui vient de leur être conféré. C'est donc un récit véritable et personnel venant s'ajouter à tant d'autres, lesquels mettent en scène, par le menu détail, certaines parties de l'histoire du grand règne et du grand siècle. Il est vrai que Marie Mancini s'étend fort peu sur la question la plus délicate de ses Mémoires, celle de ses amours avec Louis XIV. Elle craignait sans doute, en livrant au public des révélations plus minutieuses et plus intimes que celles qu'elle lui a servies, d'encourir jusqu'en Espagne, où elle était alors, le ressentiment du grand roi, et elle crut plus prudent de garder sur le fait principal de sa vie un silence, qui était d'ailleurs de bon goût et d'entière convenance.

Cet épisode de la vie de la connétable est

cependant celui qui lui vaudra à jamais la célébrité de son nom. En effet, si son oncle s'y fut prêté jusqu'au bout, elle devenait reine de France. Le roi, dans l'ardeur de la première passion véritable qu'il éprouvait, lui en avait donné toutes les marques les plus précieuses, et les heures d'absence, les séparations calculées, les obstacles imaginés par la vigilance d'Anne d'Autriche n'avaient réussi qu'à exciter, qu'à allumer davantage les feux naissants du royal amant. C'est à la reine-mère elle-même, à elle seule, que revient l'honneur d'avoir repoussé une alliance, qui ne servait en rien les intérêts de la monarchie et qui se fût effectuée au détriment du mariage espagnol lequel allait assurer la paix entre les deux pays et donner dans l'avenir le trône de Charles-Quint à un petit fils de Louis XIV.

En effet, c'est grâce aux résistances absolues de la reine que Mazarin, peut-être hésitant [1], fit son devoir. La place nous manque pour entrer ici dans le détail des amours si vifs et si passion-

1. Il est impossible d'en douter après avoir lu le pas-

nés du jeune roi et de la nièce de son ministre, des poursuites dont elle fut l'objet, des correspondances sans nombre qu'elle échangea avec

sage suivant des *Mémoires de Madame de Motteville,* qui établit si péremptoirement, à ce sujet, la situation respective des deux personnages :

« L'aversion que la Reine avait pour Mlle de Mancini s'était fort augmentée par un discours que lui avait fait son oncle. Il était esclave de l'ambition, capable d'ingratitude et du désir naturel de se préférer à tout autre. Sa nièce, enivrée de sa passion et persuadée de l'excès de ses charmes, eut assez de présomption pour s'imaginer que le Roi l'aimait assez pour faire toutes choses pour elle : de sorte qu'elle fit connaître à son oncle qu'en l'état où elle était avec ce prince, il ne lui serait pas impossible de devenir Reine, pourvu qu'il y voulût contribuer. Il ne voulut pas se refuser à lui-même une si belle aventure, et en parla un jour à la Reine, en se moquant de la folie de sa nièce, *mais d'une manière ambiguë et embarrassée, qui lui fit entrevoir assez clairement ce qu'il avait dans l'âme* pour l'animer à lui répondre ces mêmes paroles : « Je ne crois pas, Monsieur le Cardinal, que le Roi soit capable de cette lâcheté; mais s'il était possible qu'il en eût la pensée, je vous avertis que toute la France se révolterait contre vous et contre lui, que moi-même je me mettrais à la tête des révoltés et que j'y engagerais mon fils. »

« Sous le coup de cette foudroyante réponse, ajoute Chantelauze, Mazarin rentra sous terre, mais il en garda un implacable ressentiment. Soit qu'une déclaration si

Louis XIV, de l'obstination momentanée de celui-ci dans sa volonté bien arrêtée d'épouser Marie Mancini, des difficultés que Mazarin et la reine opposèrent à ses désirs, enfin de leur triomphe définitif. Il faut lire, dans les études si complètes d'Amédée Renée et de Chantelauze, — dans l'étude de Chantelauze surtout plus spécialement consacrée aux amours de Louis XIV et de Marie Mancini — les détails, les péripéties de cette aventure royale dans laquelle, en somme, tout le monde hormis le roi, eut un beau rôle : la reine-mère par sa persistance dans ses refus, Mazarin par la belle conduite qu'il tint finalement en exposant au roi, dans diverses lettres admirables que publie Chantelauze, que l'honneur de

hautaine et si emportée lui ôtât toute envie de recommencer, soit qu'il eût appris que sa nièce, enivrée et affolée de sa faveur, le tournait sans cesse en ridicule et ne négligeait rien pour le perdre dans l'esprit du Roi, toujours est-il que désormais il devint absolument muet sur ce chapitre du mariage, qu'il rentra en lui-même, qu'il se retourna contre sa nièce et qu'il se dévoua corps et âme au mariage espagnol. » (*Louis XIV et Marie Mancini*, page 64).

son nom, de son trône, de la France, exigeaient qu'il renonçât à épouser sa nièce; enfin Marie Mancini elle-même renonçant au roi et facilitant ainsi la conclusion tant désirée du mariage espagnol [1].

1. « Les choses en étaient là, lorsque le Cardinal reçut une lettre de sa nièce qui le combla de joie autant que de surprise. Marie Mancini, ayant appris d'une manière certaine, et sans aucun doute par les soins de Mazarin, que les clauses du mariage du Roi avec l'Infante allaient être signées, prit une résolution que l'on peut dire héroïque. Sa fierté fut plus forte que son amour et sa douleur. Elle eut le courage de ne plus écrire un mot à Louis XIV et, en même temps, elle fit sa soumission à son oncle.

« A cette nouvelle inespérée et à laquelle il devait son salut, Mazarin prit la plume et écrivit sur-le-champ à Mme de Venel cette lettre, où éclate toute sa joie et dont jusqu'à ce jour on n'avait publié que quelques fragments [1] :

« Je vous avoue que je n'ai pas eu depuis longtemps un « si grand plaisir que celui que j'ai reçu en voyant la lettre « que ma nièce m'a écrite et la nouvelle que vous me « donnez de l'assiette où est présentement son esprit, « après qu'elle a su que le mariage du Roi était tout à fait « arrêté.

« .....Je vous prie de lui témoigner de ma part que je « l'aime de tout mon cœur; que je m'en vais songer sé- « rieusement à la marier et à la rendre heureuse, et qu'elle

1. Nous n'en donnons nous-mêmes que le principal fragment.

Nous avons ainsi résumé, en quelques lignes, la principale et la plus intéressante partie du travail si complet et si nouveau de Chantelauze, et nous ne saurions trop conseiller au lecteur de s'y reporter, pour lire ensuite, avec plus de fruit et de plaisir les Mémoires que nous réimprimons aujourd'hui.

Mais c'est surtout la vie d'une grande dame italienne, et la peinture de la société même de

« le sera au dernier point si elle s'applique tout de bon à « profiter de la tendresse que j'ai pour elle et de l'estime « que j'en fais par l'action qu'elle vient de faire, car, sans « l'exagérer, je vous déclare qu'elle est telle qu'il eût été « malaisé d'en attendre une semblable d'une personne de « quarante ans, qui eût été toute sa vie nourrie parmi les « philosophes.

« Et, puisqu'elle se plaît à la morale, il faut que vous « lui disiez de ma part qu'elle doit lire des livres qui en « ont bien parlé, particulièrement Sénèque, dans lequel « elle trouvera de quoi se consoler et se confirmer avec « joie dans la résolution qu'elle a prise.

« Je suis persuadé qu'elle aime trop sa gloire, son avan- « tage et sa réputation pour y apporter le moindre chan- « gement, et vous lui direz de ma part que je serais au « désespoir si cela arrivait, et qu'elle perdrait le mérite « de la plus belle action qu'elle puisse faire de sa vie. » (*Louis XIV et Marie Mancini,* pages 135 et suiv.)

l'Italie au XVIIe siècle, de ses mœurs, de ses plaisirs, de ses goûts, que les Mémoires de Marie Mancini placent et font passer sous nos yeux. Ajoutez à ce récit l'odyssée de la princesse Colonna qui, dans la crainte d'avoir d'autres enfants, à la suite d'une quatrième couche, exige de son mari une complète séparation corporelle et finit par s'enfuir loin de son pays, de sa maison et de lui-même, pour courir le monde, tout à fait en véritable aventurière. Puis, à la suite de mille péripéties, toutes plus romanesques les unes que les autres, bien que tout à fait vraies, celle qui avait failli un moment devenir reine de France, disparaît tout à coup de la scène du monde et meurt, en quelque coin ignoré, sans qu'il soit même possible de fixer avec certitude la date ni le lieu de sa mort.

C'est dans ce récit d'aventures piquantes, dans ce tableau de l'existence la plus tourmentée et la plus variée, aussi bien que dans la peinture exacte de la société de son époque, que réside l'intérêt véritable des Mémoires de Marie Mancini. Ces Mémoires ont en quelque sorte l'attrait

d'un roman de cape et d'épée ; l'action ne languit pas, les personnages succèdent aux personnages, les aventures aux aventures, et tous les faits se tiennent et se suivent bien régulièrement dans leur ordre naturel et chronologique. Les Mémoires de Marie Mancini constituent donc un document réellement sérieux au point de vue de l'histoire.

Ces Mémoires, que la princesse Colonna a donnés comme son « apologie, » servaient, en effet, de réponse à d'autres Mémoires apocryphes publiés deux années auparavant, ainsi qu'on l'a vu plus haut, sous son nom et, à l'en croire, sans sa participation. On peut admettre, à la rigueur, qu'elle ne concourut pas à leur rédaction, mais il est bien difficile d'imaginer que ces premiers Mémoires aient été écrits sans qu'elle les ait au moins inspirés. Il est évident que leur auteur anonyme connaissait très particulièrement tous les faits les plus curieux de la vie privée de de la connétable. Il a dû vivre dans les mêmes villes qu'elle, auprès d'elle, dans sa société ; il a dû profiter de ses conversations, de ses relations,

et il a traduit le tout d'une manière suffisamment intéressante pour que, pendant bien longtemps, beaucoup de gens l'aient cru sur parole. D'ailleurs plusieurs des faits, qui figurent dans ces Mémoires apocryphes, se trouvent racontés de la même façon dans les Mémoires authentiques. Ces premiers Mémoires offrent donc également un vif intérêt et nous avons voulu les faire connaître assez particulièrement à nos lecteurs. Nous en donnons donc la plus grande partie aux appendices de ce volume. Ils permettront des rapprochements intéressants et éclaireront surtout certains faits que la connétable a cru de son intérêt de ne pas mettre, autant qu'ils le font, en pleine lumière.

C'est près de quarante ans avant sa mort — en admettant l'année 1715 généralement supposée comme sa date authentique — que Marie Mancini écrivit ses Mémoires. Mais c'est heureusement la partie la plus curieuse de toute son existence qu'elle raconte. La fin de sa vie est moins connue, l'époque de sa mort est également contestée. Chantelauze, à l'aide de documents,

de mémoires et de correspondances diverses, a rétabli autant que possible cette dernière partie de la vie de la connétable postérieure à ses Mémoires, dans son beau livre sur Louis XIV et Marie Mancini. Nous lui empruntons le chapitre consacré à ses dernières années ; on le trouvera à la fin de ce volume. Il complète, en traits rapides, ces Mémoires si piquants et le tableau de cette existence si « vagabonde », et il en éclaire la conclusion, du mieux que l'indigence de documents sûrs a pu le lui permettre.

Dans ses Mémoires, la princesse Colonna met, plus ou moins, en scène les divers membres de sa famille. Il est donc utile de les faire connaître sommairement au lecteur qui fera bien de se reporter, pour plus de détails, à l'intéressant et spécial travail de M. Amédée Renée sur les nièces de Mazarin.

Marie Mancini était la fille d'une sœur du cardinal Mazarin, prénommée Hieronyma et qui mourut à Paris, le 29 décembre 1656, ainsi qu'on le verra dans les présents Mé-

moires [1]. Elle eut quatre sœurs et un frère qui ont joué un certain rôle dans le monde.

L'aînée des sœurs, Laura, qui fut d'abord fiancée au duc de Candale, de l'illustre famille d'Épernon, épousa finalement le duc de Mercœur, celui-là même que Marie appelle « de Mercure » dans ses Mémoires. Ce duc de Mercœur avait du sang royal dans les veines : il était petit-fils d'Henri IV et de la belle Gabrielle, par son père le duc de Vendôme. Il alla jusqu'en Allemagne, à Brühl où s'était exilé le cardinal, pour épouser sa nièce. C'était un homme d'un caractère doux et tendre, d'une grande piété et qui fut le modèle des maris, chose rare pour l'époque. Laura Mancini lui donna trois fils, le célèbre Vendôme, le grand prieur du même nom et un troisième fils, qui n'est pas connu dans l'histoire et dont la naissance fut presqu'immédiatement suivie de la mort de sa mère. Marie Mancini donne, dans ses Mémoires, les causes de cette mort qui fut

1. Son mari se prénommait Michel-Lorenzo. Elle l'avait épousé en 1634.

presque subite. Le duc de Mercœur, inconsolable, se retira dans un couvent et se prépara à recevoir les ordres. En effet il devint prêtre, puis cardinal et fut même plus tard légat du Saint-Siège près la cour de France.

Vient ensuite, par rang d'âge, Philippe Mancini, né en 1639, et que Mazarin fit créer duc de Nevers. Il a joué un certain personnage dans son siècle, à la fois comme poëte léger et comme homme de cour. Il est souvent question de lui dans les Mémoires de sa sœur. C'était un singulier homme, plus improvisateur que poète et dont quelques rares morceaux, spirituellement tournés, survivent encore aujourd'hui ; mais il était brouillon, débauché, joueur, en somme assez ignorant et ayant seulement de l'esprit et de l'inspiration naturels. Il aimait par dessus tout les voyages et, à cette époque où les transports étaient moins que faciles, il ne regardait pas à quitter Paris pour Milan ou pour Rome avec aussi peu de préparation que s'il se fût agi de Chartres ou de Versailles.

En 1670, le 15 décembre, il épousa Diane de

Thianges, nièce de la Montespan. Il en eut deux enfants : une fille qui est devenue duchesse d'Estrées, et un fils qui porta le titre de prince de Vergagne et qui fut le père du duc de Nivernais, le plus distingué et aussi le dernier des Mancini [1].

Olympe Mancini, sa sœur cadette, a eu une existence des plus agitées. Elle fut d'abord, comme sa sœur Marie, remarquée par le roi, même courtisée par lui, puis délaissée bien vite à la suite de scènes de jalousie que la future princesse Colonna fit, à son sujet, à son royal adorateur. Son oncle lui fit épouser, le 20 février 1657, un prince de la maison de Savoie, Eugène de Carignan, qui reçut à cette occasion

1. Marie Mancini avait encore eu deux frères, qu'elle avait perdus fort jeunes :

1° Michel-Paul Mancini, qui fut tué au combat de la Porte Saint-Antoine, en 1652, par les Frondeurs, entre les mains desquels il était tombé prisonnier ;

2° Alphonse Mancini, qui avait été mis au collège des Jésuites à son arrivée en France, en 1657. Cet enfant, qui avait un esprit et une intelligence précoces, mourut tout jeune encore des suites d'une blessure qu'il reçut en jouant avec ses camarades.

le titre de comte de Soissons. Elle le perdit de bonne heure et demeura veuve, à 35 ans, avec huit enfants : cinq filles et trois fils. L'un de ces derniers a été le plus célèbre homme de guerre de son temps, l'illustre prince Eugène de Savoie, que Louis XIV eut le tort de traiter en ennemi, à qui il refusa un commandement, et qu'il eut plus tard contre lui, aux heures des grands désastres de la fin du règne, alors que la France fut mise, par ce même prince, à deux doigts de sa perte!

La dernière moitié de la vie de la comtesse de Soissons fut des plus aventureuses. Compromise dans la fameuse affaire criminelle dite de la poudre de succession, soupçonnée de complicité avec la Brinvilliers, elle fut exilée et elle passa, désormais, hors de France, les trente-cinq années environ qu'elle avait encore à vivre. Elle se répandit alors un peu partout. Elle était en Espagne, en 1689, au moment de la mort de la jeune reine, femme de Charles II, fille du duc d'Orléans et d'Henriette d'Angleterre, c'est-à-dire la propre nièce de Louis XIV, mort si foudroyante et toujours inexpliquée.

Le bruit qu'elle avait été empoisonnée par la comtesse de Soissons[1] s'étant rapidement propagé, le roi dut l'obliger à quitter sur le champ ses états, et la comtesse se trouva de nouveau errante et sans résidence fixe. Elle se réfugia peu après à Bruxelles où elle mourut sans éclat en 1708.

Sa sœur Hortense eut une existence également agitée et nomade. De même que sa sœur Marie aurait pu devenir reine France, de même elle aurait pu, elle aussi, et beaucoup plus facilement, devenir reine d'Angleterre. En effet, elle fut demandée en mariage à Mazarin par le fils de Charles Ier et d'Henriette de France, alors exilé de sa patrie et de son trône, et qui fut plus tard le roi Charles II d'Angleterre. Mais Mazarin ne croyait pas à la possibilité de la restauration des Stuarts et il trouva au prince un trop petit état de situation présente et de fortune

1. La légende veut — mais ce n'est qu'une légende — que la mort de la jeune reine ait eu lieu à la suite de l'absorption d'une tasse de lait glacé, qu'elle tenait de la main même de la comtesse de Soissons.

pour en faire son neveu. Un prince de la maison de Portugal, et un autre prince de la maison de Savoie la demandèrent successivement en mariage, sans plus de réussite. Mazarin la donna enfin le 1er mars 1660, au duc de la Meilleraie, fils du maréchal de ce nom et qui était alors grand maître de l'artillerie. Il l'obligea, en raison de ce mariage, à prendre le titre de duc de Mazarin.

C'était un fort singulier personnage que ce nouveau Mazarin : un peu illuminé, fantasque, l'esprit dérangé, passant même pour fou et qui fit de son ménage un véritable enfer. Les scènes violentes, les querelles conjugales, suivies de séparations et de raccommodements, entremêlées de la retraite momentanée d'Hortense au couvent, puis de nouveaux rapatriages suivis aussitôt de nouvelles brouilles, tel fut d'abord le tableau de cette vie désormais manquée. Le tout finit par la fuite d'Hortense qui « planta » là tout net son impossible époux.

Elle partit pour l'Italie où elle alla rejoindre sa sœur Marie qui raconte avec quelques détails,

dans ses Mémoires, les aventures auxquelles la duchesse de Mazarin fut alors mêlée. Elle se rendit ensuite en Savoie où régnait son ancien prétendant. Fort bien accueillie, elle demeura à Chambéry assez longtemps, entourée d'une petite cour, visitée souvent par le prince et admirablement traitée par lui. A sa mort, elle partit pour l'Angleterre où régnait un autre de ses prétendants, le roi Charles II, qui lui fit un accueil non moins empressé et lui donna le palais royal de Saint-James pour résidence. La duchesse de Mazarin y tint, jusqu'à la fin de sa vie, une cour des plus brillantes, ayant autour d'elle les premiers personnages de l'Angleterre et même de l'Europe. C'est là qu'elle reçut Saint-Evremond dont la vie se trouva dès lors complètement changée par le fait de ce rapprochement, qui nous a valu de piquantes et charmantes lettres récemment publiées. La duchesse de Mazarin mourut, en 1699, ayant gardé jusqu'à la fin cette haute situation; son fils l'assista à ses derniers moments.

La dernière sœur de la Princesse Colonna,

Marie-Anne Mancini, a eu une existence plus calme et aussi plus régulière. Elle avait épousé, le 20 avril 1662, un neveu de Turenne, le duc Maurice-Godefroy de Bouillon.

C'était une femme intelligente, d'un esprit cultivé et brillant, aimant les lettres, les écrivains, les artistes, les protégeant et les aidant de son crédit et de sa bourse et qui s'est particulièrement honorée par son amitié pour le grand fabuliste Lafontaine. Son hôtel était le rendez-vous de tous les gens de lettres de l'époque; elle y tenait, comme on l'a dit, un véritable bureau d'esprit. On ne lui a reproché que son goût pour Pradon, lequel se manifesta par l'injuste cabale qu'elle monta et dirigea en faveur de la *Phèdre* de ce médiocre poète, contre la *Phèdre* de Racine. Elle fit, en effet, siffler cette *Phèdre* que la postérité et même les contemporains devaient venger, d'une manière si éclatante, d'un aussi injuste outrage.

La duchesse de Bouillon passa ensuite un certain temps à Londres, à la petite cour de sa sœur où elle produisit également une vive impression

sur la société si artistique et si lettrée dont la duchesse de Mazarin vivait entourée. Revenue en France, elle y mourut en 1714 étant toujours dans une très haute et très grande situation.

« Elle garda jusqu'à sa mort, dit Amédée Renée, sa beauté et ses agréments; Saint-Simon l'assure, en nous traçant d'elle ce vivant portrait : « Elle était la reine de Paris et de tous les lieux où elle avait été exilée... Mari, enfants, tous les Bouillons, qui ne bougeaient à Paris de chez elle, tous étaient plus petits devant elle que l'herbe... Elle n'allait chez personne qu'aux occasions... et elle y conservait un air de supériorité sur tout le monde qu'elle savait mesurer et assaisonner de beaucoup de politesse selon les rangs... Sa maison était ouverte dès le matin... C'était grande table matin et soir, grand jeu et de toutes les sortes à la fois. Jamais femme qui s'occupât moins de sa toilette; point de beaux et singuliers visages comme le sien qui eussent moins besoin de secours, et à qui tout allât si bien : toutefois toujours de la parure et de belles pierreries. Elle savait, parlait bien, disputait volontiers et quel-

quefois allait à la botte… L'esprit et la beauté la soutinrent et le monde s'accoutuma à en être dominé. »

« Telle fut cette Marie-Anne dont Mazarin aurait pu faire une reine. Elle avait le don suprême de la grandeur ; c'était bien une femme de haut parage ; rien ne lui fit courber la tête, rien ne fit tomber son prestige. Souriante et superbe sous ses disgrâces, elle resta debout au milieu de sa famille naufragée. Ce « beau et singulier visage » eût dû porter un diadème ; mais faite pour plaire autant que pour régner, la duchesse de Bouillon trouva sa vraie couronne : elle fut la reine de Paris [1] ».

Aujourd'hui de toute cette famille Mancini, si nombreuse et si bien apparentée par ses alliances, il ne reste plus que le souvenir ; après moins de deux siècles elle se trouve éteinte tout entière. Elle n'a guère marqué que dans le siècle même qui l'a vu naître. On vient de voir quelle fut

1. *Les Nièces de Mazarin*, page 401.

l'existence aventureuse et accidentée de la plupart de ses membres! L'héroïne des Mémoires que nous publions aujourd'hui, fut la plus remuante de toute sa famille; elle en fut aussi la plus étrange au point de vue de sa conduite, que rien ne justifiait, et de ses mœurs relâchées à la manière italienne. Le prince, qu'elle avait épousé, méritait cependant plus de fidélité et de condescendance [1]. Il avait des qualités physiques et morales qui auraient dû imposer à la nièce de Mazarin de la dignité et de la retenue. En somme, cette princesse amie des plaisirs, incapable de plier sa fantaisie à ses devoirs, n'a eu qu'une heure véritable dans sa vie : celle où renonçant au roi, elle se résigna à son sort. Et que ce sacrifice ait eu lieu, oui ou non, de son plein gré, l'histoire doit grandement lui en tenir compte. Le

1. Le prince se nommait exactement Laurent-Honufre (*sic*) Colonna, duc de Tagliacosso, grand connétable du royaume de Naples. Son mariage avec Marie Mancini fut célébré le 11 avril 1661 au palais du Louvre. (Voir dans le *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire*, de Jal, à l'article Mancini, le texte même de cet acte de mariage.)

nom de Marie Mancini survivra d'ailleurs à celui de ses sœurs par le souvenir qui s'attache à ce fait qu'elle a été la première femme qui ait éveillé, dans le cœur de Louis XIV, la pensée d'un amour réel, sérieux, et qui eut sans doute été durable. Ajoutons qu'à tout prendre, elle eût occupé peut-être avec plus de grandeur et d'éclat que la princesse assez effacée qui a pris sa place, le trône sur lequel elle a été si près de s'asseoir.

GEORGES D'HEYLLI.

Avril 1881.



APOLOGIE

OU

LES VERITABLES

MEMOIRES

DE MADAME

MARIE MANCINI

Conneſtable de Colonna

ECRITS PAR ELLE MÊME



A LEIDE

Pour l'Autheur, chés JEAN van GELDER, à la Tortuë, 1678.



A

Son Altesse Sérénissime Monseigneur le Duc de Zell, Brunswick, Lunebourg.

Monseigneur,

Quelque illustre que soit un auteur, il a sujet d'être un peu embarrassé quand il prend la liberté de s'adresser à Votre Altesse Sérénissime. Elle se connoit si parfaitement en toute sorte de livres, qu'à moins que de lui offrir quelque chose de fin et de curieux, on doit craindre de n'y pas réussir. Cependant, Monseigneur, quoique je ne sois pas sur le rang des grands auteurs, Elle me pardonnera si je lui dis, que c'est avec quelque assurance

de n'être pas mal reçue de Votre Altesse Sérénissime, que j'ose lui présenter celui-ci. C'est l'Apologie d'une dame, et je crois, qu'avec un semblable titre, il n'y a pas de danger de s'adresser au plus galant et au plus généreux de tous les princes, sous la protection de qui le beau sexe a toujours été parfaitement bien reçu. Mais, Monseigneur, ce n'est pas encore assez que cela, et quand je lui aurai dit que c'est d'une dame dont je puis assurer que Votre Altesse Sérénissime plaint la mauvaise fortune, d'une Princesse qui a beaucoup de part dans son estime, je puis bien me flatter que ma liberté ne lui déplaïra pas. Je n'ai point consulté cette illustre personne sur ce dessein, mais il n'y a qu'à lire ses Mémoires, pour être persuadé que si elle eût eu à choisir là dessus entre tous les Princes de l'Europe, elle n'auroit jeté les yeux que sur Votre Altesse Sérénissime, et qu'Elle la prendra toujours pour garant de tout ce qu'elle dit ici. Ce sont ses bropres Mémoires, et le portrait que je fais de sa vie est si particulier que Votre Altesse Sérénissime verra bien que c'est d'après l'original que je l'ai tiré. Je puis dire même, sans faire trop l'habile peintre, que je lui rends jusqu'à la parole ; car, il est vrai que ce ne sont pas seulement ses actions et ses sentiments, mais jusqu'à ses pensées et ses expressions, comme Votre Altesse Sérénissime le reconnoîtra fort bien. On voit un certain carac-

tère naturel et sincère en tout ce qu'elle dit ; quelque chose qui sent si fort la noblesse de son âme et le rang qu'elle tient dans le monde, qu'il n'y a qu'elle qui peut s'exprimer de cette manière. Mais surtout, Monseigneur, lorsqu'elle parle de Votre Altesse Sérénissime, c'est avec des sentiments si dignes d'un si grand Prince, qu'on voit bien le plaisir qu'elle y a pris, et qu'elle regardoit cet endroit comme le plus beau de ses Mémoires. Elle fait en quatre paroles l'éloge d'un Prince, dans lequel les plus fameux orateurs, après avoir épuisé toute leur éloquence, n'ont jamais si bien réussi : Votre Altesse Sérénissime me permettra, s'il lui plaît, que je les répète ici; car, puisque c'est le lieu où je dois parler d'Elle, j'avoue que j'ai besoin de ce secours pour le faire d'une manière qui soit agréable à Votre Altesse Sérénissime. « Je ne parlerai point, dit-elle, de sa générosité, de sa valeur, de sa courtoisie, de sa magnificence, ni de mille manières nobles et engageantes qu'il a et qui sont si dignes d'un tel Prince : ce sont des qualités aussi connues que son nom ». Et, en effet, Monseigneur, ces qualités sont si fort connues ou plustost si fort admirées de toute la terre qu'elles n'avoient pas même besoin de cet éclat, et de ce lustre que celles de la pluspart des Princes empruntent de leurs noms pour arriver à ce haut degré de gloire où l'on voit que Votre Altesse Sérénissime est élevée. Elle y

seroit montée par la force de son propre mérite, et quelque illustres que soient ces grands noms de ZELL, *de* BRUNSWICK *et de* LUNEBOURG, *on peut dire assurément que Votre Altesse Sérénissime leur doit moins qu'ils n'ont reçu d'elle.*

Ces noms si fameux dans l'histoire,
Ces noms que mille exploits ont couronné de gloire,
N'ont pu rien ajouter aux belles qualités
Du Prince illustre qui les porte ;
Car à voir les lauriers acquis et mérités
Et que tous les jours il remporte,
On peut même douter lequel est le plus grand
De son mérite ou de son rang.

Ce seroit ici, Monseigneur, une noble et belle matière pour un génie qui se voudroit donner l'essor sur de grandes louanges, mais un peu trop relevée pour un esprit comme le mien qui se perdroit dans une si vaste carrière :

Che mi daria la voce, è le parole
Convenienti à si nobil soggetto
O piu tosto chi l'ale mi prestarebbe
Per poter arrivar à tan alto concetto[1].

1. « *Qui me donnera la voix et la parole convenant à un si noble sujet? ou plutôt qui me prêtera l'aile pour que je puisse m'élever à une si haute conception ?* »

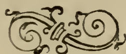
Le plus sûr est pour moi de me tenir dans un respectueux silence, et de me contenter d'admirer des dons, des qualités, des grâces acquises et naturelles qu'on n'a jamais pu bien louer, et dont le bruit ayant pénétré jusqu'aux Provinces de l'Europe les plus éloignées, forcent tout ce qu'il y a d'honnêtes gens dans le monde d'être, comme je suis, avec un très profond respect et une passion très ardente ,

Monseigneur ,

De Votre Altesse Sérénissime,

Le très humble et très obéissant serviteur ,

S. BREMOND.





APOLOGIE

OU LES

VÉRITABLES MÉMOIRES

DE MADAME LA

CONNESTABLE DE COLONNA

ÉCRITS PAR ELLE-MÊME

I

Comme il n'y a point d'action plus exposée à la vue du public que celles des personnes de grande qualité, il n'y en a point aussi qui coure plus de danger de la censure et de la médisance : surtout en France, où ces sortes de libelles, que la malice produit contre la réputation de notre sexe, avec un cours et un applaudissement qu'ils ne méritent point, passent pour des galanteries de cour.

Néanmoins, quoique je fusse bien persuadée que ces sortes d'ouvrages n'épargnassent pas seulement les personnes les plus sacrées, je croyois en être exempte, autant par le privilège du temps que par une conduite assez bien réglée, que j'ai toujours tenue dans le monde. Jusques à ce qu'on m'écrivît de France, qu'il couroit une histoire de ma vie, qu'on supposoit avoir été écrite par moi-même[1]. Cette nouvelle, jointe avec les circonstances dont on l'accompagnoit, m'inspira d'abord quelque curiosité de voir ce livre; et par la lecture que j'en fis, l'indignation que j'eus d'abord d'une pareille nouveauté, se changea en un très grand mépris, que méritoit un tel auteur. Je ne dirai point, pour ceux qui me connoissent, que dans cette prétendue histoire il n'y a point d'incident qui ne soit supposé, qui ne soit aussi contraire à mon humeur qu'à la vérité, puisqu'il ne faut être que médiocrement informé de mes sentiments et de ma conduite pour être persuadé que c'est une pure invention de l'auteur, et que s'il y a dans toute cette histoire quelque aventure de ma vie, elle est si fort altérée par les circonstances qu'à peine on la recon-

1. Les prétendus mémoires de Marie Mancini, publiés à Cologne en 1676 et dont nous parlons dans notre préface.

noît. Je laisse à part le style bas et vulgaire de cet historien, étant impossible qu'il n'y ait pas du rapport entre les expressions et les pensées d'un si habile esprit. Mais comme ceux qui ne me connoissent pas, pourroient se laisser prévenir à de pareilles impressions, j'ai cru qu'il étoit de mon devoir d'aller au devant de ce qui pourroit faire tort à ma réputation, en donnant moi-même une relation sincère et véritable de tout ce qui m'est arrivé depuis mes jeunes années, à quoi les pressantes instances de plusieurs personnes de qualité, qui sont intéressées à ce qui me touche, m'ont engagée.

II

Je naquis à Rome[1] d'une famille considérable par son propre mérite aussi bien que par le lustre de sa noblesse et qui, sans avoir besoin de l'éclat de la fortune du cardinal Mazarin, mon oncle, n'auroit pas laissé de reluire dans cette première ville du monde. Dès l'âge de sept ans ma mère ne trouvant pas en

1. En 1640.

moi cette beauté qu'elle voyoit en ma sœur Hortense, aujourd'hui duchesse de Mazarin, me persuada d'entrer dans le *Campo Marcio,* qui est un couvent de l'ordre de Saint-Benoît, dans la pensée de me faire religieuse, espérant qu'une tante, que j'avois dans le même couvent, sous la direction de laquelle elle me mit, ne contribueroit pas peu à la faire réussir dans son dessein. Je passai deux années dans cette retraite, quand ma mère, qui véritablement ne m'aimoit pas avec cette tendresse qu'elle aimoit ma sœur Hortense, touchée néanmoins du peu de santé que j'avois, qu'elle attribuoit à cette étroite clôture et à l'air qu'on y respiroit, qui étoit à la vérité très méchant, me reprit chez elle.

A peine j'eus été deux ans avec elle, que la fortune de mon oncle étant arrivée à ce degré de bonheur que tout le monde a su, il écrivit à ma mère et à ma tante, Mme Martinozzi, de passer en France et de mener avec elles chacune leur fille aînée. Un ordre si précis sembloit exclure ma sœur Hortense comme la cadette, mais sa beauté la rendant plus chère à ma mère, la faisoit passer pour l'aînée dans son cœur. Elle ne laissa pas néanmoins de me faire part des ordres de mon oncle, et il n'y a pas de doute qu'elle n'eût eu une extrême joie que j'eusse fait quelque diffi-

culté d'y obéir; ce qui me fut aisé d'inférer par le choix qu'elle me donna d'aller en France ou de demeurer à Rome avec ma tante pour me faire religieuse, me demandant avec beaucoup de soin si je n'avois pas déjà fait quelque vœu qui me déterminât sur ce choix-là. Là-dessus il me souvient que je lui répondis qu'il y avoit des couvents partout, et que quand je serois poussée par quelqu'un de ces mouvements célestes, il me seroit aussi facile de les suivre à Paris qu'à Rome; outre que je n'étois pas encore tout à fait dans un âge propre à me déterminer sur un choix d'une telle conséquence.

Avec cette réponse, ma mère, détrompée de l'erreur où elle avoit été jusque-là, résolut de me mener avec elle, et, pour se délivrer du regret que lui auroit causé la préférence que me donnoit l'ordre particulier de mon oncle sur ma sœur, elle nous amena toutes deux.

Nous nous embarquâmes donc sur une galère de Gênes, que cette République, qui avoit des obligations particulières à mon oncle, nous avoit envoyée. Je passe sous silence la description de cette maison flottante, pour ne pas perdre le temps à représenter la richesse et la magnificence dont elle étoit ornée, brillant de toutes parts par ses banderoles et pave-

zades[1] et par les tapisseries et autres ornements qu'il y avoit dessus. Il me suffira de dire que, durant notre navigation, la pompe avec laquelle on nous traita sentoit la Majesté, et que les tables même des Rois ne sont pas mieux servies que la nôtre l'étoit quatre fois le jour.

Nous nous débarquâmes à Marseille où ma tante, un peu plus scrupuleuse que la coutume du pays ne le permettoit, fit longtemps difficulté de recevoir les civilités de la ville, ne pouvant se résoudre de passer par toutes les cérémonies qui les accompagnent. Elle s'y rendit néanmoins à la fin, après avoir donné sujet de plainte à plusieurs gens, qui s'étonnoient avec raison de ce qu'elle s'opposoit à une chose déjà introduite et autorisée par la coutume.

De Marseille nous passâmes à Aix où nous fûmes loger dans la maison du gouverneur de la province, qui étoit alors le duc de Mercure[2], celui de tous les seigneurs qui avoit le premier fait alliance avec le cardinal Mazarin, en épousant Victoria[3] Mancini,

1. Et pavesade. Tente dressée sur le pont du navire pour servir d'abri à la fois contre le soleil et la pluie.

2. De Mercœur. On disait alors indifféremment *de Mercure* ou *de Mercœur,* en italien *Mercorio.*

3. Plus connue sous son prénom de Laure.

ma sœur aînée, qu'il avoit été demander lui-même à mon oncle jusqu'à Cologne [1], dans le temps que son Éminence se vit obligée de se retirer de la Cour. Deux mois après que nous fûmes arrivées à Aix, la duchesse de Mercure, ma sœur, y vint pour nous tenir compagnie et, durant six mois que nous séjournâmes encore en cette ville, elle n'eut pas de plus grand soin que de nous divertir et de nous traiter avec une magnificence qui n'eut jamais d'égale.

Après que ces huit mois furent passés, que mon oncle nous avoit laissées à Aix, à dessein de nous faire un peu aux coutumes du pays, pour n'arriver pas comme des novices étrangères à Paris, il vint un ordre de nous acheminer en cette cour, où la duchesse de Mercure, qui étoit alors enceinte de son premier enfant, nous voulut à toute force accompagner.

Nous fûmes un mois dans ce voyage, et étant arrivées à Paris, mon oncle ne nous vit d'abord qu'en secret, et nous reçut avec des témoignages de tendresse si particuliers, qu'il sembloit qu'il ne pouvoit assez exprimer sa joie. Et encore que ma sœur n'eût pas été comprise dans notre voyage, comme j'ai déjà

1. En 1651, Mazarin s'était retiré, à la suite de l'arrêt du parlement qui l'expulsait de France, à Bruhl, près Cologne.

dit, sa beauté servit assez d'excuse à ma mère, et mon oncle eut un très grand plaisir de la voir.

III

La première chose que nous fîmes, après nous être un peu remises de la fatigue du chemin, ce fut d'aller faire la révérence à leurs Majestés, qui nous reçurent avec de très grandes démonstrations de bonté, et véritablement dignes de leur royale grandeur. Mais cette pleine jouissance de félicité ne dura pas longtemps; nos plaisirs furent bientôt troublés par un triste changement, dont je vais dire l'origine.

Comme je n'étois pas encore tout à fait revenue de la fatigue et de la lassitude de notre voyage, certaine agitation procédée de mon humeur vive, et le peu de règle que je tenois dans ma manière de vivre, mangeant, sans distinction de ce qui me pouvoit faire bien ou mal, m'avoient réduite en un si pitoyable état, que le cardinal, mon oncle, résolut de me mettre dans un couvent, pour voir si je ne me remettrois pas.

Outre cette raison, il y en avoit encore une autre,

qui étoit que je lui paroissois fort nouvelle, comme en effet je l'étois, et que je ne savois pas la langue du pays; ce qu'il jugeoit n'être pas un petit obstacle pour m'introduire, comme il vouloit, dans une cour aussi éclatante et aussi spirituelle que celle de France. Ma sœur, selon toutes les apparences, devoit, par les mêmes raisons que moi, suivre la même fortune; mais elle en fut dispensée à cause de son jeune âge, ou plutôt la beauté parla en sa faveur. On me mit donc dans le couvent de la Visitation au faubourg Saint-Jacques où, deux mois après, ma sœur me vint tenir compagnie par l'ordre de son Éminence, qui jugea qu'elle avoit du moins autant besoin que moi de passer quelque temps dans un couvent. On nous avoit mis sous la direction de la Mère de Lamoignon, qui prenoit soin de notre éducation et de nous apprendre la langue françoise, avec toutes les autres choses nécessaires à des filles qui devoient tenir un grand rang dans le monde, de quoi elle s'acquitta avec beaucoup d'attachement et d'affection. Il y avoit déjà un an et demi que nous étions dans ce couvent, quand mon oncle m'envoya Madame de Venelle, dame d'honneur de Madame la duchesse de Mercure, ma sœur, avec ordre de me mener à la Fère, ville en Picardie, où la cour étoit alors. Et la raison de ce

voyage étoit que son Éminence, ayant désiré de faire alliance avec le maréchal de la Millaray[1], il avoit proposé de me marier avec son fils le Grand Maître[2], étant juste que, comme l'aînée, je fusse établie la première. Mais, comme les droits de l'amour sont fort différents de ceux de la raison, il importoit peu que son Éminence m'eût destinée au Grand Maître, si cet amant avoit déjà fait choix d'un autre objet, et s'il s'étoit dévoué à ma sœur Hortense, dès le premier moment qu'il l'avoit vue, avec des circonstances si particulières, qu'il avoit dit hautement qu'il passeroit plutôt sa vie dans un couvent que d'en épouser une autre qu'elle.

J'arrivai donc à la Fère, sans savoir rien des propositions qu'on avoit faites de me marier, si ce n'est quelque connoissance confuse du bruit que le peuple en faisoit, quand j'arrivai, en même temps que le traité, par la réponse du Grand Maître qui se montra constant à vouloir servir ma sœur. Depuis ce voyage, je ne quittai plus la cour, et comme l'âge et les soins qu'on avoit pris à m'instruire m'avoient donné

1. De la Meilleraye. Nous avons maintenu dans le texte l'orthographe de Marie Mancini, qui écrit ce nom de la même manière que Mazarin dans ses carnets.

2. Le grand maître de l'artillerie.

quelques lumières dû monde, j'y trouvai certains attraits, qui jusqu'alors m'avoient été inconnus. Et encore que je n'eusse pas toujours la liberté de jouir de ces plaisirs, parce que ma mère, à raison de ma vivacité, et qui n'avoit pas pour moi l'affection qu'elle avoit pour mes autres sœurs, me tenoit presque toujours enfermée, et veilloit sur moi de si près que je ne sortois jamais qu'en sa compagnie, néanmoins je ne laissois pas d'en être fort charmée.

Les duretés qu'elle avoit pour moi me paroissoient d'autant plus grandes qu'elle avoit d'extrêmes indulgences pour mes sœurs et qu'elle leur donnoit beaucoup de liberté, surtout à ma sœur Olympe, aujourd'hui comtesse de Soissons et à ma sœur Hortense. Et j'avoue que c'étoit avec un cruel ressentiment et un dépit incroyable que je leur voyois passer le temps à s'entretenir à la Cour, pendant que je demeurois toute seule enfermée dans le logis. Enfin mon déplaisir passa jusqu'à cette extrémité que, faisant un jour mes plaintes à ma mère de ce traitement, je lui dis avec quelque aigreur que, si ma sœur Hortense méritoit mieux que moi par sa beauté d'être la première dans son affection, elle savoit du moins que j'étois son aînée. Ma mère fut si outrée de ce reproche qu'elle dit à mon oncle qu'il étoit impossible de vivre

avec moi, et qu'il seroit plus à propos de me faire religieuse que de me laisser dans le monde, où elle prévoyoit bien que je serois très malheureuse, puisque je n'avois ni docilité, ni considération pour les personnes même à qui je devois le plus de respect.

Les remontrances de mon oncle, qui suivirent ces plaintes, furent si dures et exprimées avec des paroles si sensibles qu'à tout autre qu'à moi le déplaisir en auroit été peut-être funeste. Mais comme je ne prenois pas les choses si fort à cœur, tout ce qu'il me dit me demeura assez imprimé dans la mémoire, mais sans aucun effet.

C'est une chose fort ordinaire d'avoir presque toujours des avis intérieurs de joie ou de tristesse des biens et des maux qui sont près de nous arriver. La grande mélancolie que ma mère eut, et qui fut comme l'avant-courrière de sa mort, prouve assez cette vérité. Elle étoit devenue alors d'une humeur si étrange, qu'il n'étoit pas possible de la souffrir. Et comme j'étois la moins aimée et la seule exposée à tous ses chagrins, parce que ma sœur Olympe avoit un appartement séparé, et que ma sœur Hortense demeuroit avec Madame de Mercure, je confesse que la vie que je menois étoit fort rude et que rien n'égaloit mes peines. Et, pour les augmenter,

mon appartement étoit le pire de tous, où je n'avois, pour compagnie, qu'une vieille femme de chambre appelée Rose, qui me menaçoit tous les jours qu'on me renvoyeroit [1] au couvent.

IV

Tel étoit l'état de ma vie quand ma mère vint à tomber malade. Sa maladie ne parut pas au commencement de conséquence, néanmoins Sa Majesté l'honoroit tous les soirs de sa présence, et, découvrant en moi quelque esprit et quelque brillant, il me disoit toujours en passant quelque chose d'agréable, ce qui ne m'aidoit pas peu à soulager les maux que je souffrois de l'étrange humeur de ma mère. Mais cela augmentoit en même temps les siens, ne pouvant souffrir que j'entrasse dans son appartement quand il y avoit du monde.

Enfin elle se porta mieux, mais sa convalescence

1. Nous conservons l'orthographe de la prononciation d'alors.

fut suivie d'une maladie beaucoup plus dangereuse que la première et qui mit fin à sa vie[1].

L'éducation, après l'être, est le plus riche présent que les pères puissent faire à leurs enfants, mais il est de très grande importance qu'elle soit accompagnée de quelque douceur; parce que la trop grande sévérité ne sert bien souvent qu'à les dépouiller de cette affection naturelle, l'amour et la crainte ne s'accordant pas bien ensemble. J'ai éprouvé ce que je dis en moi-même, et la crainte où ma mère m'avoit tenue s'étoit si fort emparée de mon imagination que, deux ans après sa mort, je me la représentois encore en vie dans mes songes, et, même en veillant, il me sembloit que je la voyois, et cette seule appréhension me faisoit une peine extrême.

Peu de temps après, Madame la duchesse de Mercure mourut de mort subite dans un accouchement[2], et elle nous laissa tous dans l'affliction que pouvoit causer la perte d'une beauté si rare et d'une vertu si extraordinaire.

1. Décembre 1656.

2. Janvier 1657. Elle mourut des suites du saisissement que lui causa la nouvelle de la mort de sa mère. Ses deux fils furent l'un le duc de Vendôme, l'autre le prieur du même nom.

Ma mère étant morte, on nous donna Madame de Venelle pour gouvernante; mais comme je ne la craignois pas tant que ma mère, je me trouvois un peu plus maîtresse de moi-même, et ma sœur Olympe ayant été mariée, je jouissois de tous les privilèges que le droit d'aînesse me donnoit sur ma sœur Hortense et ma sœur Marianne, qui étoit venue quelque temps après nous avec mon frère Alphonse, qui mourut fort jeune dans le collège de Clermont où il étoit en pension.

Je commençois donc de mener une vie fort douce et fort agréable, et la santé du corps dépendant presque toujours de la satisfaction de l'âme, je puis dire que la fortune faisoit en cela tout que ce que j'aurois pu souhaiter.

V

Cependant la manière familière avec laquelle je vivois avec le Roi et son frère, étoit quelque chose de si doux et de si affable, que cela me donnoit lieu de dire sans peine tout ce que je pensois, et je ne le

disois pas sans plaire quelquefois. Il arriva de là, qu'ayant fait un voyage à Fontainebleau avec la Cour, que nous suivions partout où elle alloit, je connus au retour que le Roi ne me haïssoit pas, ayant déjà assez de pénétration pour entendre cet éloquent langage, qui persuade bien plus sans rien dire que les plus belles paroles du monde. Il se peut faire aussi que l'inclination particulière que j'avois pour le Roi, en qui j'avois trouvé des qualités bien plus considérables et un mérite beaucoup plus grand qu'à pas un autre homme de son royaume, m'eût rendue plus savante en cette matière qu'en toute autre.

Le témoignage de mes yeux ne me suffisoit pas pour me persuader que j'avois fait une conquête de cette importance. Les gens de cour, qui sont les espions ordinaires des actions des rois, avoient, aussi bien que moi, démêlé l'amour que Sa Majesté avoit pour moi, et ils ne me vinrent que trop tôt confirmer cette vérité par des devoirs et des respects extraordinaires. D'ailleurs les assiduités de ce monarque, les magnifiques présents qu'il me faisoit et, plus que tout cela, ses langueurs, ses soupirs et une complaisance générale qu'il avoit pour tous mes désirs, ne me laissèrent rien à douter là-dessus.

Il vint une tempête qui troubla pour quelque temps

la douceur ce ces jours, mais elle passa bientôt On parla de marier le Roi avec la princesse Marguerite de Savoie, fille de Madame Royale, qui fut depuis duchesse de Parme, princesse assurément d'un très grand mérite, et cela obligea la Cour de faire le voyage de Lyon. Cette nouvelle étoit capable de donner bien du trouble et de la peine à un cœur. Je le laisse à penser à ceux qui ont aimé, quel tourment ce doit être, la crainte de perdre ce qu'on aime extrêmement, surtout quand l'amour est fondé sur si grand sujet d'aimer; quand, dis-je, la gloire autorise les mouvements du cœur, et que la raison est la première à le faire aimer.

Comme mon mal étoit violent, il eut le destin des choses violentes : il ne dura pas longtemps, et ce mariage du Roi se rompit avec la même promptitude qu'il avoit été entamé.

Ce fut à Don Antonio Pimentel que j'eus cette obligation, qui étant arrivé dans le temps qu'on l'alloit conclure, avec les propositions d'un traité de paix, dont il avoit lui-même le projet, leurs Altesses s'en retournèrent en Savoie, et mon âme reprit en même temps sa première tranquillité. Les courtes peines, et qui sont suivies de bonheur, ne détruisent pas le goût des plaisirs, au contraire, elles l'aiguisent.

Ainsi, ayant le cœur délivré de toutes les peines passées, les témoignages sensibles que le Roi me donnoit de son amour avoient pour moi des charmes plus grands que jamais. Et j'avois d'autant plus sujet d'être contente, que la Reine, sa mère, me donnoit incessamment des preuves d'une estime particulière, et que j'en recevois encore de mon oncle de plus grandes qu'il n'avoit coutume de me donner.

Au milieu de tant de prospérités, je ne goûtois pas un contentement parfait, parce que mon bonheur alloit jusqu'à l'excès. Il me manquoit quelque chose pour respirer un peu, et j'aurois souhaité alors quelque petite disgrâce afin que, par l'opposition du mal, j'eusse pu mieux connoître le bien dont je jouissois. Mais, peu de temps après, la fortune ne seconda que trop mes désirs, comme je le dirai bientôt.

Étant de retour à Paris, nous ne songions qu'à nous divertir; et il n'y avoit pas de jour, je dis trop peu, il n'y avoit pas de moment qui ne fût destiné aux divertissements, et je puis dire que je n'ai de ma vie si bien passé mon temps.

Sa Majesté, qui avoit envie de faire durer nos plaisirs, ordonna à tous ceux qui étoient de notre troupe de traiter la compagnie chacun à son tour. Et encore que toutes ces fêtes se passassent à la

campagne, on peut dire qu'il n'y avoit rien de plus magnifique. On se le persuadera aisément quand on saura que l'amour, qui est l'âme de ces sortes de choses, en étoit le premier motif, et qu'il n'y avoit pas un seigneur de la compagnie, qui étoient, comme on peut croire, les premiers et les mieux faits de la Cour, qui n'eût son inclination particulière. Par exemple, le Grand-Maître n'épargnoit rien pour régaler ma sœur Hortense; le marquis de Richelieu étoit occupé du même soin pour Mademoiselle de la Motte-Argencourt, le marquis d'Aluy [1] servoit Mademoiselle La Fouilloux [2], qui étoit de notre confidence, et ainsi de tous les autres.

Il faudroit un volume entier pour raconter toutes les aventures de ces fêtes galantes : je me contenterai d'en rapporter une en passant, qui fera voir combien le Roi étoit galant et comme il savoit prendre les occasions de le témoigner. C'étoit, si je me souviens bien, au Bois-le-Vicomte, dans une allée d'arbres, où, comme je marchois avec assez de vitesse, Sa Majesté me voulut donner la main, et, ayant heurté de la mienne, même assez légèrement, contre

1. D'Alluye.
2. Lisez du Fouilloux.

le pommeau de son épée, d'abord, d'une colère toute charmante, il la tira du fourreau, et la jeta, je ne veux pas dire comment, car il n'y a pas des paroles qui le puissent exprimer.

Il y avoit déjà assez de temps que ces plaisirs et cette félicité duroient; il falloit que j'éprouvasse un peu ce que c'étoit que la méchante fortune, ainsi que je l'avois désiré. Il est vrai qu'elle fut bien plus cruelle que je ne l'avois demandé et dans le temps que je m'y attendois le moins.

Les Espagnols, lassés, aussi bien que les François, d'une si longue guerre, avoient envoyé, comme j'ai déjà dit, don Antonio Pimentel en France pour faire quelque ouverture de paix, et, par son arrivée à Lyon, le mariage de la princesse Marguerite, qu'on étoit près de conclure, ayant été rompu, on jeta les yeux sur l'Infante d'Espagne, qui étoit regardée de tout le monde comme l'unique moyen de faire la paix entre les deux couronnes et de rendre le repos universel à toute la chrétienté.

Comme l'amour ne se prend ordinairement que par les yeux, il n'y avoit guère d'apparence qu'il y en eût dans le cœur du roi pour une princesse qu'il ne connoissoit que de réputation. Mais le portrait d'un si charmant original étant arrivé en France, fit

seul, aux yeux de ce monarque, ce que le temps et la vue auroient pu faire par mille attraits pour le charmer et pour lui inspirer de presser cette alliance, quand les persuasions de la reine, sa mère, et celles de Son Éminence, jointes avec les raisons d'État, ne l'auroient pas poussé à la désirer.

VI

Avant que la cour se disposât à cette célèbre journée, qui alloit remettre le calme dans ces deux puissantes monarchies, Son Éminence se mit en chemin, et nous voulut mener avec elle, pour m'ôter de devant les yeux du roi, craignant que ma présence n'arrêtât ses pas et ne fût un obstacle à ce grand dessein. Voici l'endroit de ma vie qui offre le plus beau champ à ma plume pour s'étendre sur le penchant favorable que Sa Majesté avoit pour moi, comme le bruit en a assez couru dans le monde. Mais ma modestie ne me permet pas d'en parler, non plus que du regret que ce prince eut de mon départ et des larmes dont il l'accompagna, se retirant à Chantilly

pour huit jours, d'où il ne fit que m'envoyer incessamment des courriers, dont le premier fut un mousquetaire, qui m'apporta cinq lettres de sa part, toutes fort grandes et fort tendres. Mais ce que je ne saurois passer sous silence, c'est la douleur que je ressentis moi-même de cette séparation; jamais rien en ma vie n'a tant touché mon âme. Tous les tourments qu'on pouvoit souffrir me paroissoient doux et légers auprès d'une si cruelle absence, qui alloit faire évanouir de si tendres et de si hautes idées. Je demandois la mort à tous moments, comme l'unique remède à mes maux. Enfin, l'état où je me trouvois alors étoit tel, que ni ce que je dis, ni tout ce que je pourrois dire ne le sauroient pas exprimer.

Il est peu de malheureux qui n. trouvent de quoi soulager leur douleur par la consolation de quelque espoir; et il est vrai que cette douceur ne manquoit pas tout à fait à mes chagrins, quand je considérois que la paix n'étoit pas encore conclue, à raison des grands obstacles qui en suspendoient l'exécution. Mon espérance alloit même jusqu'à se flatter quelquefois qu'elle ne se concluerait pas et que le méchant succès de ce traité tourneroit à mon avantage; mais on surmonta à la fin toutes les difficultés, et ce fut mon malheur qui demeura seul invincible.

Mon oncle, qui étoit allé à Bordeaux pour attendre don Louys de Haro, premier ministre d'Espagne, et où, peu de temps après, la cour arriva aussi, nous envoya à La Rochelle, avec permission de nous pouvoir promener dans tout le pays d'Aunis. Mais la solitude étant la seule chose que je cherchois alors, comme la plus propre à entretenir mes tristes pensées, je choisis le château de Brouage, comme un lieu dénué de toute sorte de divertissement, et où mes sœurs s'ennuyoient fort, m'imaginant que tout le monde devoit prendre part à ma douleur et que le plaisir des autres auroit été un crime pour moi.

Nous étions donc dans cette forteresse si triste et si solitaire, où mon seul divertissement, si j'étois capable d'en avoir quelqu'un, se passoit à lire les lettres que je recevois quelquefois du roi, et à l'affection que me témoignoit ma sœur Hortense, qui ne me quittoit presque jamais. Dans ce temps-là, il arriva l'évêque de Fréjus pour me proposer, de la part de mon oncle, le mariage avec le connétable de Colonna, qui avoit envoyé à Son Éminence le marquis Angeleli, gentilhomme Bolonais, pour lui en faire la proposition à la conférence où il étoit alors, et pour engager, en même temps, don Louys d'Haro d'en écrire à Sa Majesté catholique, pour obtenir la per-

mission dont le connétable, comme son sujet, avoit besoin pour se marier avec moi.

L'évêque de Fréjus ne manqua de me représenter que c'étoit un des plus grands partis de Rome, autant illustre par sa noblesse que par les richesses de sa maison, ajoutant à tout cela qu'il me demandoit préférablement à mes autres sœurs et avec de très grands empressements. Une autre que moi auroit peut-être trouvé dans ces raisons de quoi se consoler, mais j'avois un tel dédain pour tous les hommes en général, que, outrée même des pressantes instances de l'évêque, je lui répondis qu'il auroit bien pu s'épargner la peine de ce voyage s'il n'avoit pas d'autre chose à me proposer que de sortir de France, et que la parole, que mon oncle m'avoit donnée, avant que de m'obliger à quitter la cour pour le suivre, étoit qu'on ne me forceroit jamais en aucune manière de me marier contre ma volonté.

L'évêque s'en retourna avec cette réponse vers mon oncle, qui, ayant un extrême désir de voir mes sœurs, se disposoit déjà de les envoyer chercher, comme il l'auroit fait, si, dans la crainte que j'avois de me voir toute seule, je n'eusse pas joint mes prières à celles de notre gouvernante pour l'empêcher.

VII

La paix faite et le mariage du roi conclu, Son Éminence envoya un ordre à notre gouvernante pour nous mener à Paris, où nous arrivâmes quelques jours avant que la cour partît de Bordeaux, et où le prince Charles de Lorraine, autant galant que bien fait, commença à me faire l'amour; mais j'étois encore peu disposée à recevoir une nouvelle passion. La chute que je venois de faire étoit trop grande, et il falloit du temps pour m'en consoler et non pas des soupirs.

Mes sœurs ne se plaisoient point aux assiduités de ce prince, et comme elles se trouvoient souvent engagées à me suivre aux Tuileries, elles se lassoient de ces continuelles promenades, où ce prince me suivoit toujours, et il étoit souvent l'objet de leur censure, jusqu'à le railler sur les soins qu'il me rendoit, et sur l'estime particulière que j'avois pour lui, et que je ne pouvois refuser à son mérite.

Le duc de Lorraine, son oncle, avait pénétré dans le dessein de son neveu, et craignant que ce prince,

comme son légitime successeur, avec le mariage qu'il projetoit, n'entrât dans les intentions du cardinal, mon oncle, et qu'il ne reçût de Son Éminence des avantages qui auroient pu tourner à son préjudice, chercha le moyen de s'opposer à ces inconvénients, et il voulut même occuper sa place, mais assez mal, parce qu'un homme de son âge ne pouvoit pas remplir celle d'un jeune prince, et que son empressement à me suivre partout ne pouvoit pas avoir le même succès que les assiduités de son neveu.

Dans le temps que ce nouvel amant s'efforçoit de me rendre ses devoirs amoureux, la cour arriva à Fontainebleau, où le cardinal nous fit venir faire la révérence à la nouvelle reine. Je prévis d'abord combien cet honneur m'alloit coûter, et il est vrai que ce ne fut pas sans peine que je me disposai à le recevoir, m'attendant à voir rouvrir une blessure, par la présence du roi, qui n'étoit pas encore bien fermée, et à laquelle il auroit sans doute mieux valu appliquer le remède de l'absence. Cependant, comme je ne m'étois pas imaginée que le roi me pût recevoir avec l'indifférence qu'il me reçut, j'avoue que j'en demeurai si fort troublée que je n'ai de ma vie ressenti rien de plus cruel que ce que je souffris de ce changement, et qu'à chaque moment je voulois m'en retourner à Paris

C'est un défaut ordinaire à notre sexe de ne pouvoir souffrir qu'on loue les autres, quand même ce seroient les gens du monde qui méritent le mieux des louanges. Mais, quand c'est une personne que nous aimons qui donne ces louanges, et qu'elles regardent celle qui nous dérobe son cœur, je ne crois pas qu'il y ait rien de si sensible. C'est une cruauté qui surpasse toutes les autres. Le roi me réduisit plusieurs fois en cet état-là, et j'étois d'autant plus digne de pitié, que je ne pouvois pas lui en faire des plaintes, ni désapprouver son procédé. Ma raison l'excusoit, et les ordres de mon oncle étoient si exprès là-dessus, qui m'avoit absolument défendu de rien dire sur ce sujet-là, qu'ils ne me laissoient pas lieu de contenter mon cœur, en accusant le sien de quelque dureté. Néanmoins, toutes ces défenses et toutes ces considérations ne firent qu'augmenter les impatients désirs que j'en avois, et m'obligèrent enfin à chercher deux ou trois fois l'occasion de m'expliquer avec Sa Majesté, qui reçut si mal mes plaintes, que je résolus, dès ce moment-là, de ne me plaindre plus, et de n'avoir pas la moindre pitié de mon cœur, s'il se troubloit après tant d'insensibilité.

Avec tout cela, mon mal avoit besoin d'un plus grand remède que le dépit. Je cherchai vainement tout

ce qui pouvoit guérir, éloignant de mes yeux tout ce qui étoit capable de fomenter ma passion, jusqu'à me faire des prétextes pour la détruire dans mon cœur. Je priois, autant que je pouvois, ma sœur Hortense en qui j'avois beaucoup de confiance, et qui avoit pitié de l'état où elle me voyoit, qu'elle ne parlât pas mal du Roi[1], et qu'elle me représentât tout ce qui étoit capable de me le faire haïr ; entreprise assez difficile et à laquelle elle ne put aussi que mal réussir. Je fuyois le monde et la cour et je n'y allois que lorsque je ne pouvois m'en dispenser. Mon oncle commença alors à se trouver mal, et voyant que chaque jour sa maladie empiroit, il résolut enfin de me marier avec le connétable, qui, toujours constant et amoureux de moi, persistoit à me demander. A quoi, m'ayant fait à la fin consentir, Son Eminence écrivit au marquis Angeleli, qui étoit alors à Bruxelles. Ce marquis vint en même temps, et comme il étoit agréable, galant, et qu'il avoit infiniment d'esprit, il persuadoit aisément ce qu'il vouloit. Il se servit si bien d'un si beau talent en faveur du connétable et des coutumes d'Italie, que m'ayant fait agréer plus que jamais la pro-

1. Il semble qu'il faudrait : « qu'elle me parlât mal du Roi. »

position, ce fut à ma prière que l'évêque de Fréjus sollicita mon oncle pour achever au plus tôt cette affaire. Si bien qne Son Eminence conclut mon mariage quelques jours auparavant celui de ma sœur Hortense avec le duc de Mazarin, et acheva peu de temps après la carrière d'une si illustre vie, par une mort qui fut honorée de tous les témoignages possibles d'estime et d'affection de la part de sa Majesté[1].

Après qu'on eut rendu à sa mémoire ce qu'on lui devoit, bien loin que ce changement en apportât dans le cœur du Roi, la bonté qu'il avoit pour nous sembloit être augmentée, ne passant pas de soir qu'il ne vînt dans notre appartement, suivi de la meilleure partie de sa cour, qui était alors si éclatante, qu'on n'a jamais rien vu de plus riche, ni rien de plus pompeux, ni jouer plus grand jeu que l'on jouoit alors chez nous.

Avec tous ces divertissements, je ne laissois pas d'avoir l'âme pleine de soucis et d'inquiétude, voyant que les articles que le connétable devoit envoyer signés ne venoient point. Et comme tout le monde croyoit que ce retardement ne provenoit que du changement des affaires, depuis que mon oncle étoit mort,

1. Le 9 mars 1661.

il plut à sa Majesté de m'offrir divers partis, parmi la plus illustre noblesse de sa cour. Mais, ne prenant pas moins à cœur de voir s'évanouir toutes mes espérances, que de tenir ma parole, je répondis à Sa Majesté, sur les offres qu'elle me faisoit, que, si le connétable avoit changé de sentiment, je voulois aller passer le reste de mes jours dans un couvent.

Peu de jours après cette proposition, on vit enfin arriver le courrier qui apporta les articles que nous attendions ; ensuite duquel on commença à faire les cérémonies de mon mariage en la chapelle du Roi, où la messe fut célébrée par l'archevêque d'Amasia, aujourd'hui patriarche de Jérusalem, qui me fit un présent de très grande valeur de la part du Connétable son neveu, au nom duquel le marquis Angeleli me donna la main. Cette cérémonie étant achevée, on me traita en princesse étrangère, et, comme telle, on me donna le tabouret dans la chambre de la Reine.

C'étoit là le commencement de cette affaire, et le départ de la fin. Je le sollicitai avec beaucoup d'empressement, ne pouvant avoir de repos que je ne me fusse mise en chemin, parce qu'une fois qu'on a pris une résolution favorable ou contraire, il faut l'exécuter le plus tôt que l'on peut. Je partis donc, et, en prenant congé de leurs Majestés, le roi eut la bonté

de m'assurer que j'aurois toujours part dans son souvenir, et qu'il m'honoreroit toujours de son affection quelque part du monde que je fusse. Ensuite de cela je partis, accompagnée du patriarche de Jérusalem, du marquis Angeleli et de notre gouvernante, suivie de cinquante gardes à qui son Éminence avait donné ordre, avant que de mourir, de m'escorter jusqu'à Milan, où le connétable me devoit venir prendre.

VIII

Je laisse à part ce qui nous arriva dans ce voyage pour n'y avoir rien qui soit digne d'être raconté. Le connétable ne manqua point de venir au devant de moi, accompagné du marquis de los Balbaces, son cousin, qu'il voulut faire passer pour lui-même, pour voir un peu comment je le recevrois. Il s'avança donc le premier pour me saluer; mais comme ce marquis ne me sembloit pas être le connétable, que j'avois dans mon idée, je reçus son compliment avec un peu de surprise et de froideur, et me tournant tout d'un coup vers une de mes demoiselles appelée Hortense, je lui dis que, si c'étoit là l'époux qu'on

m'avoit destiné, je n'en voulois point en aucune manière, et qu'il n'avoit qu'à chercher une autre femme. Hortense connoissoit le connétable pour avoir vu son portrait, et, remarquant qu'il se cachoit derrière le marquis, elle me le montra pour me tirer d'erreur. Il s'avança alors lui-même vers moi et il me salua, me donnant la main, pour me mener dans un lieu de plaisance où il avoit fait préparer un magnifique repas. C'étoit à six lieues de Milan où nous allâmes coucher le même jour, ayant été reçue par le duc de Gaetano, qui étoit alors gouverneur de cet État, avec un appareil dont je laisse le récit pour être trop long. Le connétable voulut consommer le mariage le même soir que nous fûmes arrivés, sans s'arrêter aux scrupules de ma gouvernante, qui disoit que cela ne se devoit faire que le lendemain après avoir ouï la messe.

La fatigue du chemin, le déplaisir de me voir absente des mes parents, et par dessus tout cela le regret d'avoir quitté la France, qui augmentoit à mesure que je comparois ses coutumes avec celles d'Italie, dont je n'avois point encore bien reconnu la différence que jusqu'à Milan, m'avoient mise de si méchante humeur, que je ne donnois pas peu de peine au connétable, qui faisoit tout ce qu'il pouvoit

pour me divertir, jusqu'à donner ordre qu'on fît des carrousels et des courses de bague, dans lesquelles fêtes, je puis dire sans aucune sorte de passion ni de flatterie, qu'il mérita l'applaudissement de tout le monde, se montrant assurément le plus adroit de tous ceux qui coururent avec lui.

Les principales dames de la ville me prévinrent à me donner de magnifiques et somptueux repas dans leurs maisons, et particulièrement la marquise de la Fuente, qui surpassa toutes les autres, pour l'ordre, aussi bien que pour l'éclat. Mais avec la tristesse que j'avois et le dégoût que m'avoit laissé une fièvre continue, tous ces plaisirs étoient sans goût pour moi. Ces réjouissances durèrent dix jours, au bout desquels on résolut, nonobstant le peu de santé que j'avois, de partir pour Rome où le connétable avoit envie d'arriver avant que les grandes chaleurs fussent venues. Cependant la gouvernante et les gardes, qui m'avoient accompagnée, prirent congé de moi et ils s'en retournèrent à Paris. Et nous nous embarquâmes sur un riche et superbe bateau, qui nous porta à Bologne, où le marquis d'Angeleli nous reçut dans sa maison avec des caresses extraordinaires, et où il ne nous régala pas moins magnifiquement. Ce ne furent encore ici que divertissements durant huit jours, que

nous fûmes dans cette ville; mais mon mal, qui empiroit tous les jours, ne me permettoit pas d'en goûter aucun.

Nous continuâmes donc notre voyage par le chemin de Lorette, pour nous délivrer des cérémonies de Florence qui est la ville de toute l'Europe, où elles sont le plus en usage. Quand nous fûmes arrivés à Pesare, je me trouvai si mal que le connétable fut obligé de mener avec lui un médecin pour observer les accidents de ma maladie, et, comme nous allions avec assez de diligence, nous arrivâmes en deux jours à Lorette où il me fut impossible de passer outre. On ne pourroit pas s'imaginer le regret qu'eut le connétable de l'état où j'étois, et son déplaisir augmentoit de ce qu'il ne pouvoit être à la cavalcade qui se fait tous les ans, le jour de la fête de Saint-Pierre, et pour laquelle il avoit si fort pressé notre voyage, et fait en chemin une diligence si extraordinaire.

Cependant ma maladie m'ayant presque réduite à n'avoir aucune espérance de vie, et les indices étant presque tous mortels, le connétable envoya chercher tous les médecins les plus experts, qu'il y avoit dans les villes voisines. Mais, malheureusement pour moi, de dix ou douze qu'il en vint pour remédier à mon mal, pas un ne fut assez habile pour l'entreprendre.

Ils jugeoient tous qu'il étoit fort dangereux, mais ils ne savoient que faire, ni que proposer pour me tirer d'un pas si difficile. Il n'y avoit pas de jour qu'on ne fît des consultes [1], mais aucune de leurs résolutions n'alloit à me soulager, achevant toujours leurs conférences sans rien déterminer. L'ignorance de ces médecins, dans l'extrémité où j'étois, obligea le connétable à dépêcher un exprès à Rome, pour faire venir les plus fameux médecins qu'il y avoit, donnant en même temps avis au cardinal Mancini, mon oncle, de l'état où je me trouvois. Il arriva presque avec la même diligence que les médecins et il fut fort touché de me voir si mal, tâchant avec un soin incroyable de me consoler.

La violence du mal, l'abattement et la tristesse qui l'accompagnent, permettent rarement à un malade de s'acquitter des témoignages d'amitié qu'on doit aux gens; et ainsi ceux que le connétable recevoit de moi, n'étoient pas grands, et je ne puis pas nier qu'il n'eût beaucoup à souffrir avec l'humeur fâcheuse dont j'étois alors, que le cardinal tâchoit d'adoucir avec un soin tout particulier. Mais il m'auroit fait encore plus de plaisir s'il eût tâché de corriger celle

1. Lisez : Consultations.

du patriarche[1], dont l'imprudente ingénuité et le zèle indiscret me persécutoient jusqu'à n'en pouvoir plus, n'entrant jamais dans ma chambre qu'il ne me dît qu'il n'y avoit plus d'espérance de vie pour moi et qu'il étoit temps de disposer de toutes mes affaires.

Enfin je commençai à me mieux porter par le secours de ces nouveaux médecins. On me mena à Recati parce que l'air y étoit meilleur qu'à Lorette; et, après y avoir été six jours, me trouvant assez de force pour pouvoir, sans danger, continuer notre voyage, nous allâmes à Rome, où je gardai encore quelque temps le lit, pour achever de me rétablir en santé. Dans ce temps-là le cardinal Colonna me fit un présent de quelques joyaux de grande valeur avec deux mille pistoles en cent cinquante pièces d'or.

IX

Quelques jours s'étant passés, et ma santé étant en quelque manière revenue, encore que ce fût sans trop

1. Le patriarche d'Amasie qui les accompagnoit.

de soin de ma part, je commençai de me faire voir à la promenade, pour me divertir un peu, et j'y parus en habit décent, c'est-à-dire à la manière italienne que je n'avois prise que pour la nouveauté. Le connétable me proposa alors d'aller rendre visite aux nièces d'Alexandre Chigi[1], qui occupait alors le trône pontifical, pour le prier de me mener baiser les pieds de Sa Sainteté. Et comme j'avois toujours été élevée dans la grandeur, et que j'étois accoutumée à voir venir un grand monarque dans notre maison, je lui demandai ingénuement si Sa Sainteté ne viendroit pas premièrement me voir. Sur quoi le connétable et les autres qui étoient avec lui me répondirent en souriant que les souverains Pontifes n'avoient pas coutume de faire cet honneur à personne.

Encore que les coutumes d'Italie ne s'accommodassent pas du tout à mon génie, l'amour que j'avois déjà pour le connétable me les rendoit supportables. Il est vrai que, pour lui, il n'oublioit rien de tout ce qui me pouvoit plaire, étant toujours propre, galant, ayant des scins et des complaisances pour moi qui ne se peuvent exprimer. Et enfin, encore qu'il ne soit pas de complexion fort tendre, je puis dire que je

1. Fabio Chigi, pape sous le nom d'Alexandre VII, de 1655 à 1667.

suis l'unique pour qui il a eu le plus d'amour et le plus de constance.

Personne n'avoit jamais souhaité avec plus de passion que lui d'avoir des enfants, et j'espérois d'avoir de quoi satisfaire bientôt ses désirs. La nouvelle que je lui en donnai lui causa une joie incroyable, qui ne dura néanmoins que deux mois, au bout desquels je fis une fausse couche, qui venoit de m'être affligée. Cet accident fut suivi d'une fièvre de quarante huit jours, qui fit dire partout dans Rome que le connétable s'étoit marié avec une femme incurable, qui auroit plus besoin de médecin que de sage-femme, et qu'il n'auroit jamais d'héritier ; bruits que le patriarche semoit avec plus de poids et les publioit avec plus de force que personne, et qui sembloient être justifiés par la longueur de ma maladie ; mais ma santé étant un peu revenue vers le printemps et me trouvant enceinte pour la seconde fois dans l'été, on changea de sentiment. Le malheur de ma première grossesse fit qu'on eut plus de soin de moi dans la seconde, ne me laissant sortir qu'en chaise.

J'étois déjà dans le sixième mois quand le duc de Nevers, mon frère, arriva à Rome pour y passer le carnaval. La joie que j'eus de le voir après une si longue absence fut d'autant plus grande que je m'y

attendois le moins. Le connétable chercha tous les moyens de le divertir, et nous ayant proposé d'aller à la chasse, nous fûmes à Cisterne où nous trouvâmes Monsieur de Gaetan qui nous reçut avec toutes les honnêtetés possibles et nous traita fort magnifiquement durant quinze jours que nous y fûmes.

Etant de retour à Rome où le pape Alexandre, pour le peu d'inclination qu'il avoit pour toute sorte de divertissements, les avoit défendus jusqu'à la comédie, le connétable, pour suppléer à ce défaut, s'avisa de faire une mascarade dont le sujet étoit pris de la fable de Castor et Pollux, que mon frère et lui représentoient. Ils avoient avec eux une suite de cavaliers, et ils étoient précédés d'un homme, qui étoit sous la forme d'un cigne, mais imité avec tant d'art, que si la nature en eût produit de si grands, il n'y avoit personne qui ne s'y fût trompé. Ils jetoient aux dames les vers qui suivent et qui furent composés par un habile homme :

Questi d'amor è fé duoi vivi lampi
Figli d'Ætereo Cigno
Van con genio benigno
Seminando di gioia i Latii campi,
Son la gemina luce
Di Castor et Polluce,
Che con accese voglie
Acosi in queste spoglie,

Lascia del Ætra i luminosi chiostri
Sol per arder, o Belle, à gli occhi vestri[1].

A tant de divertissements, que nous prîmes ce carnaval, succéda le déplaisir que nous eûmes de voir partir mon frère, qui me promit d'être de retour dans le temps de mes couches, qui fut le septième d'avril, jour de la coronation[2] du pape Alexandre. J'eus un garçon[3] qui apporta une joie incroyable au connétable et à toute sa famille, qui avoit fait beaucoup de vœux pour cela. Et encore que la faiblesse et l'état pitoyable dans lequel il étoit venu au monde fissent douter qu'il y fût longtemps, les réjouissances en furent néanmoins très-grandes, et les présents très-riches qui furent faits à ceux qui portèrent les premiers la nouvelle de sa naissance.

Le cardinal Colonna, me regardant comme la cause principale de cette allégresse, me vint témoigner l'intérêt qu'il y prenoit, et, avec mille pistoles, il me fit

1. On assure que, comme deux vifs éclairs et, pour un motif d'amour, ces fils se sont échappés du ciel; guidés par le bon Génie, il se répandent partout en semant la joie, de même que Castor et Pollux avec des qualités aimantes, ils vinrent à la lumière. Et sous leurs dépouilles, ô belles, ils ont quitté les cieux pour admirer vos yeux.

2. Italianisme.

3. C'est celui qui devint par la suite gendre du duc de Médina-Coeli, premier ministre d'Espagne.

encore présent de quelques joyaux. A la fin de quarante jours, que je relevai de mes couches, il falloit me disposer à recevoir visite du sacré collége, des princesses et des autres dames de la ville, et, pour le pouvoir faire avec toutes les formalités requises, je me mis dans un lit qu'on m'avoit préparé pour mes premières couches, et qui ne servit que cette fois-là, et dont la nouveauté, aussi bien que la magnificence, causa une admiration générale. C'étoit une espèce de coquille qui sembloit flotter au milieu d'une mer, si bien représentée, qu'on eût dit qu'il n'y avoit rien de plus véritable, et dont les ondes lui servoient de soubassement. Elle étoit soutenue par la croupe de quatre chevaux marins, montés par autant de sirènes, les uns et les autres si bien taillés et d'une matière si propre et si brillante de l'or, qu'il n'y avoit pas des yeux qui n'y fussent trompés et qui ne les crussent de ce précieux métal. Dix ou douze Cupidons étoient les amoureuses agrafes qui soutenoient les rideaux d'un brocard d'or très-riche, qu'ils laissoient pendre négligemment, pour ne laisser voir que ce qui méritoit d'être vu de cet éclatant appareil, servant plutôt d'ornement que de voile.

Mon fils, qui se portoit déjà beaucoup mieux, et moi, qui en l'état que je me trouvois alors, je don-

nois[1] au connétable des espérances d'un nouveau successeur, augmenta si fort sa joie que, de sa vie, il n'a témoigné d'être plus content. Et, comme pour l'être tout-à-fait, il ne lui manquoit que de me voir aussi satisfaite, il n'y avoit rien qu'il ne fît pour cela. Je voulus profiter de ces favorables dispositions, et ayant envie de passer le carnaval à Venise, je lui proposai de m'y mener, ce qu'il me promit et le cardinal son oncle y vouloit aller avec nous. Je le dis ensuite à Son Eminence qui fit, du commencement, quelque difficulté d'y consentir, me croyant enceinte ; mais, vaincu à la fin par mes prières, en lui assurant que je ne l'étois point, nous partîmes sur la fin de l'automne, et fîmes fort agréablement ce voyage, d'autant mieux que le connétable me laissoit faire tout ce que je voulois, allant tantôt en carrosse et tantôt à cheval, et même le plus souvent à toute bride : ce qui fit qu'en arrivant à Venise, j'eus le malheur de faire une fausse couche, dont je ne pris que quinze jours le lit, au bout desquels je me trouvai enceinte pour la quatrième fois, mais comme j'ai été assez heureuse que de me bien porter dans toutes mes grossesses, je passai ce carnaval le plus agréablement

1. Autre phrase incorrecte que n'eût pas écrite une personne née en France.

du monde en comédies, en festins, en bals et autres pareils divertissements, jouant à la Bassette avec le duc de Brunswick, le duc de Mantoue et d'autres personnes de qualité, que le désir de se divertir avoit attirés à Venise, et qui étoient presque tous les jours chez nous.

X

Parmi tous ces grands plaisirs, je craignois incessamment de quitter une ville où l'on se divertissoit si bien et de retourner à Rome; quand enfin le connétable me vint dire qu'il étoit absolument nécessaire de se résoudre à partir, et que ma grossesse étant déjà fort avancée, il ne vouloit pas qu'il lui arrivât le même malheur qui lui étoit arrivé en entrant à Venise. J'avoue que cet ordre me fut extrêmement sensible, quoique je m'y fusse attendue; et, ainsi, pour m'y faire obéir, il fut obligé de me donner sa parole de revenir passer le carnaval suivant dans une ville si agréable. Ensuite de quoi nous partîmes et nous prîmes congé de tous nos amis, particulièrement du prince de Brunswick, qui se trouva si bien de notre compagnie et avoit été si charmé de toutes les

amitiés que lui avoit faites le connétable, dans tout le temps de notre connoissance, qu'il nous promit de venir exprès à Rome pour nous voir, et qu'il mèneroit avec lui la princesse sa femme.

Je fis tout ce voyage dans une litière, et, comme nous allions fort doucement, nous n'arrivâmes à Rome qu'au commencement de l'été, où, après avoir passé toutes les grandes chaleurs, que ma grossesse me rendoit encore plus insupportables, j'accouchai enfin d'un second fils, au commencement de novembre, à la veille du départ du cardinal Colonna, qui alloit en Espagne, pour conduire l'infante Marguerite d'Autriche à l'empereur. Il ne se peut dire la joie qu'eut Son Éminence de voir la succession de sa famille soutenue d'un nouveau sujet, et, non content de me le témoigner par ses paroles, il les accompagna de présents beaucoup plus beaux et aussi riches que les premiers; et il partit en même temps pour suivre les ordres de Sa Majesté.

Par cette absence du cardinal, le connétable eut la disposition despotique de tous ses biens, dont l'administration avoit été laissée aux soins de Son Éminence, quand elle étoit à Rome. Peu de temps après nous fûmes à Cisterne, où le duc de Brunswick, qui étoit arrivé à Rome avec la duchesse sa femme, nous vint

chercher et fut trois jours avec nous. Le connétable et moi nous nous montrâmes extrêmement obligés d'une courtoisie si extraordinaire, et, pour ma part, je lui rendis mille grâces de l'exactitude qu'il avoit gardée à me tenir sa parole. Je ne parlerai point ici de la générosité, de la valeur, de la courtoisie, de la magnificence, ni de mille manières nobles et obligeantes de ce prince. Ce sont des qualités aussi connues que son nom. D'abord que je fus arrivée à Rome, j'allai rendre visite à la duchesse son épouse, et je trouvai en ses manières, en son humeur, en son esprit et jusqu'à l'air de s'habiller, un abrégé de toutes les perfections les plus charmantes et de toute la politesse la plus accomplie de France. Dans ce temps-là, mon frère, qui étoit allé à Venise, nous écrivit avec de grandes instances de l'aller trouver, ce que nous ne pûmes faire qu'au printemps, que nous nous mîmes en chemin, pour y être à l'Ascension, et voir cette célèbre fête et foire si renommée, qui, de toutes les parties de l'Europe, attire des curieux pour la voir aussi bien que des marchands. J'étois alors enceinte; néanmoins, comme j'allois avec un peu plus de précaution que la première fois, il ne m'arriva aucun accident, ni en chemin ni durant tout le temps que nous fûmes à Venise, où ayant vu toutes les magnifi-

cences de la fête dont je viens de parler, nous partîmes pour Milan, au commencement de l'été, que nous passâmes assez agréablement, jusqu'au commencement de septembre, que le connétable fut obligé de passer en Espagne, me laissant avec son absence un extrême regret, que la marquise de Los Balbaces, le marquis son époux et mon frère, qui nous avoit voulu accompagner, tâchoient d'adoucir par mille bontés qu'ils avoient pour moi.

XI

La mort du roi Philippe quatrième [1] changeant les affaires, fit aussi changer de dessein au connétable, et lui inspira celui de s'en retourner, après avoir été quinze jours en cette cour, dans laquelle cette extraordinaire solitude, et, d'un autre côté, l'impatience de me revoir, ne lui permirent pas de s'arrêter plus longtemps. Pour satisfaire donc à ce désir et à la parole qu'il m'avoit donnée d'être de retour pour mes couches, il s'en vint par la France et arriva à

1. En 1665.

Milan vers la fin de novembre. Je fus avec sa sœur au devant de lui, ayant autant de joie de le voir que j'avois été affligée de son absence, et, la même nuit de son arrivée, je lui donnai, pour sa bienvenue, un troisième successeur. Mais celui-ci m'ayant beaucoup plus coûté que les autres deux, jusqu'à me mettre en danger de ma vie, je pris la résolution de n'en faire pas d'autres, pour ne m'exposer pas davantage à de semblables dangers. Mais, afin que cette résolution fût valide, il étoit nécessaire de son consentement; de quoi je le pressai fort et l'obtins, n'ayant, depuis cela, en tout le temps que nous avons été ensemble, jamais manqué à sa parole.

Cet accord étant fait, je ne songeai qu'à recouvrer la santé, pour aller passer un autre carnaval à Venise, où nous nous acheminâmes dès le moment que mes forces me le purent permettre. Nous le passâmes joyeusement, si ce n'est quelques jalousies que j'eus du connétable, qui cherchoit de réparer d'ailleurs ce qu'il avoit perdu par l'accord que nous avions fait ensemble; et j'avoue qu'il m'étoit fort sensible que la parole qu'il me tenoit me coutât si cher.

Il y eut de célèbres opéras à Venise et surtout celui de *Titus*, que je voyois représenter fort souvent avec plaisir. Le carnaval étant passé, le connétable

fut à Rome avec mon frère pour quelques affaires, dont ils furent de retour en trois semaines. Comme je connaissois mieux Venise que la première fois, j'eus encore plus de peine à la quitter. Il me sembloit qu'il n'y avoit pas de ville plus agréable, ni où l'on se divertissoit mieux; mais le connétable, qui commençoit d'avoir moins de complaisance pour moi, me pressa d'autant plus d'en partir, qu'il voyoit que j'en avois du regret. Nous allâmes à Milan où je tâchois de passer le temps comme je faisois partout ailleurs, le jour en promenades et en somptueux repas, et la nuit en concerts de musique, que nous faisions préparer à la Place marine où s'assemblent pour l'ordinaire les gens de qualité, et qui est la plus belle promenade de la ville. Notre compagnie augmenta par l'arrivée de plusieurs personnes de qualité, qui se vouloient trouver à l'arrivée de l'impératrice qu'on attendoit [1]. D'abord qu'elle fut à Milan, je lui allai faire la révérence en habit de deuil, à l'espagnole, que je portois alors de la mort du cardinal Colonna, qui étoit décédé à Final d'une maladie qu'il avoit gagnée en accompagnant cette princesse. Sa

1. L'Infante Marguerite-Thérèse d'Autriche, fille de Philippe IV, qui se rendait à Vienne pour y épouser l'empereur Léopold Ier.

Majesté me reçut avec des caresses qui ne se peuvent exprimer et me dit, que dans l'air et dans les manières, l'on paraissoit être ce que l'habit disoit, flatterie par laquelle elle me vouloit mettre au-dessus des autres femmes, n'y en ayant point qui ne croie que l'usage auquel elle est accoutumée ne soit le plus parfait. Après qu'elle eut été un mois à Milan, elle continua son voyage pour Vienne, où le connétable ne fut pas d'avis de l'accompagner, quoique je l'en priasse fort. Ce ne seroit pas rendre justice à son âme généreuse que de dire que ce fut la crainte de la dépense qui l'en empêcha. La vérité est que l'amour qu'il avoit pour moi, et qui étoit déjà fort diminué, ne lui inspira pas d'avoir cette complaisance pour moi. Je n'eus pas tant de peine de le résoudre à retourner à Venise, son inclination y étoit portée. Je n'y passai pas si bien le temps que les autres fois, parce que je ne m'y trouvois pas de même. J'étois continuellement troublée de mes jalousies, que les contes qu'on me faisoit tous les jours des amours du connétable ne rendoient que trop justes, et j'avois tant de douleur que d'autres profitassent de ma stérilité politique, que je me voyois déjà réduite par là à souffrir bien des chagrins. Alors, comme si je n'eusse pas encore eu assez de raison de me tourmenter des

jalousies du dehors, la fortune m'en apporta un nouveau sujet dans ma maison en la personne d'une marquise qui vint loger chez nous. Sa jeunesse et sa beauté lui attiroient les yeux de tout le monde. Ceux du connétable ne furent pas exempts de ce commun tribut; et quand je n'aurois pas interprété ainsi ses regards, jamais ses soupirs ni ses assiduités ne m'auroient permis de leur donner une autre interprétation, et j'avoue que mon ressentiment étoit grand, encore qu'il ne parût pas. Néanmoins celui du président Donaville, que mon frère avoit mené jusqu'à Rome, étoit encore plus grand que le mien, considérant les empressements du connétable comme un embarras trop difficile pour réussir dans sa passion, et la concurrence du Quaranta Lupuli [1], qui étoit encore un rival rempli de belles qualités naturelles et acquises, comme un obstacle du moins aussi grand à ses amoureux desseins. Enfin le carnaval étant passé et l'hiver aussi, nous nous mîmes en chemin pour aller à Rome et nous passâmes par Bologne où le cardinal-légat nous reçut et nous régala avec beaucoup de splendeur. La marquise, qui venoit avec nous, vit croître encore le nombre de ses amants. Mais celui qui fut le plus amoureux, et qui donna

1. Nom d'un jeune seigneur italien.

des marques de sa passion par un sacrifice qui n'est guère d'usage en ce temps-ci, ce fut le Quaranta Lupuli, qui, extrêmement touché de voir son amour méprisé, et jugeant qu'il y en avoit de plus heureux que lui, s'abandonna si fort à la douleur et à la jalousie, qu'à une journée de Bologne, où il nous avoit accompagnés, avec dessein d'aller jusqu'à Rome, il lui prit une fièvre dont la violence mit fin à sa vie en fort peu de jours.

Nous continuâmes notre voyage et, en arrivant à Rome, nous eûmes la nouvelle de sa mort. La marquise en pleura, mais peu, parce que le feu de tant d'autres amants ne pouvoit pas bien s'accommoder avec tant de larmes. A cette mort succéda l'absence de son époux, de la compagnie duquel elle n'avoit pas joui longtemps, et qu'elle pleura comme le Quaranta Lupuli. Le jeu et les festins, qui étoient perpétuels chez nous, me sembloient trop peu réjouissants pour le carnaval, et le désirant passer encore plus agréablement, et empêcher la médisance de ceux qui censuroient la liberté avec laquelle je vivois dans un pays plein de formalités, je résolus de faire une mascarade où je représentai Clorinde, et, suivie de trente ou quarante cavaliers, habillés en soldats, j'allois jetant, suivant la coutume, ces vers que mon

frère et un gentilhomme de ses amis, appelé Marescoti, avoient composés sur ce sujet-là :

D'obliato decoro [1]
Questo amante guerrier non dia sospetto
Che s'ho viril aspetto
Intatto d'honnestà serbo il tesoro,
Quante in ogni confine
Son Penelope al volto, al cor, son Frine.

Le carnaval fini, la marquise parla de s'en retourner à Bologne sans que le connétable témoignât d'être fâché de cette résolution, y ayant déjà entre eux un peu moins de correspondance qu'à l'ordinaire. Peu de jours après, nous allâmes à Milan pour recevoir ma sœur, madame Mazarin, qui avoit quitté Paris pour quelques différends qu'elle avoit eus avec son mari. La marquise, qui m'avoit encore accompagnée en ce voyage, fut avec moi pour l'aller voir dans une maison de campagne à cinq ou six lieues de Milan, où elle s'étoit arrêtée, et nous la trouvâmes dans le lit, qu'elle étoit obligée de garder à cause d'une blessure qu'elle s'étoit faite à un genou en tombant de cheval. On eût dit pourtant, à la voir, que ce n'étoit

1. « Débarrassé de son vêtement, un guerrier amoureux n'éveille aucun soupçon ; partout avec son air viril de l'honnêteté il conserve le trésor intact ; par le cœur, il ressemble à Phriné et par ses actes à Pénélope. »

rien, dissimulant son mal d'une manière qu'il sembloit qu'elle n'étoit point du tout incommodée. Comme elle venoit de France avec les idées encore fraîches des plus agréables modes du pays, elle venoit aussi avec l'esprit tout rempli de l'humeur de la nation, qui, s'attachant seulement à l'extérieur, règle son estime sur la manière dont on est habillé, et, malheureusement, cette circonstance nous manquant, à la marquise et à moi, après une réception assez froide, le méchant air de notre équipage s'attira le mépris qu'il méritoit. Cette mortification passée, je jugeai qu'il seroit plus commode pour ma sœur d'aller par eau, si bien que nous nous embarquâmes pour Milan, où nous arrivâmes la nuit du même jour, et d'où la marquise s'en retourna peu de temps après à Bologne.

Tout le monde avoit un désir incroyable de voir madame Mazarin. Les choses les plus grandes correspondent rarement à l'idée que nous en avons, et l'habitude que nous en faisons ensuite de les voir, diminue leur prix, du moins pour l'apparence. Cela n'arriva pas néanmoins à ma sœur, qui surpassoit, en la voyant, tout ce qu'on pouvoit penser d'elle, et en qui l'on découvroit de nouvelles qualités chaque jour qu'on la voyoit. Ce qui n'étoit pas aussi souvent

qu'on le désiroit, parce qu'à Milan elle avoit pris un si grand plaisir à la retraite et à la solitude, qu'elle ne se laissoit voir qu'à ses gens, étant toujours enfermée dans l'appartement que nous lui avions donné. Que si, quelquefois, elle sortoit avec nous, ce qui étoit bien extraordinaire, c'étoit dans une grande négligence, mais au milieu de laquelle sa beauté ne laissoit pas de briller. Quelques semaines après, mon frère nous vint trouver, et il fut extrêmement ravi d'aise de la voir. Cette grande amitié, néanmoins, se rompit bientôt sur le sujet d'un gentilhomme de ma sœur à qui elle donnoit un peu trop d'ailes, comme c'est la coutume de pareilles gens de se méconnoître par la trop grande liberté qu'on leur laisse prendre. Néanmoins je les raccommodai, mais cet accommodement ne dura pas beaucoup de jours, à cause d'un différend qu'ils eurent ensemble, et dont je parlerai dans son lieu. J'étois alors si lasse de faire un si long séjour à Milan, que je priai le connétable de me laisser aller à Venise avec mon frère et ma sœur. Il me répondit à cela qu'il ne pouvoit pas encore partir, et qu'il ne vouloit pas que j'y allasse sans lui. Ce refus, de la manière qu'il me le fit, choqua si fort mon esprit, qui s'irrite par la résistance, et surtout quand je reconnois qu'on prend plaisir à

me contredire, que je l'aurois quitté dès ce moment-là, si mon ressentiment ne se fût rendu aux fortes raisons de la marquise sa sœur[1].

Le sujet pourquoi le connétable avoit demeuré si longtemps à Milan, ne venoit que de ce qu'il avoit voulu attendre le marquis de Mortare, que l'Espagne envoyoit pour gouverneur de cet État. Et voyant enfin qu'il tardoit plus de venir qu'il n'avoit cru, il se résolut de partir. Ma sœur et mon frère lui demandèrent ce que je n'avois pu obtenir, et n'étant pas possible de s'en défendre, il y consentit, à condition que nous ne serions pas longtemps à Venise, sachant que c'étoit le lieu où je me divertissois le mieux. Il trouva pour prétexte d'un si court séjour, qu'il avoit donné sa parole au cardinal Chigi d'aller à Sienne, pour une partie de chasse qu'ils avoient à faire ensemble. Il fallut passer par là, avec cette consolation au moins d'avoir réconcilié pour la seconde fois ma sœur avec mon frère, qui nous promit de nous venir trouver à Sienne. Cependant, comme nous eûmes appris que le cardinal n'étoit pas là, nous passâmes jusqu'à Bologne, où la belle marquise nous régala fort somptueusement. Nous en partîmes

1. La marquise de Los Balbaces.

enfin pour aller à Sienne, où nous apprîmes que le cardinal étoit arrivé, qui nous reçut de la manière la plus agréable et la plus obligeante du monde, et nous traita durant quinze jours avec une dépense et une magnificence incroyables. La chasse, qui est un des divertissements pour lequel ma sœur a le plus de penchant, fut un de nos ordinaires exercices. Elle faisoit partir de sa main des traits qui n'étoient pas moins dangereux que ceux de ses yeux.

XII

Au milieu de tant de réjouissances, je ne laissai pas d'avoir un nouveau sujet de déplaisir d'une brouillerie qu'il y eut encore entre ma sœur et mon frère, qui nous étoit venu trouver, comme il nous l'avoit promis, et qui s'en retourna à Venise depuis cette désunion. Mon frère étant donc parti, nous fûmes à Marine, terre du connétable, qui n'est éloignée que de douze lieues de Rome, où nous fûmes jusqu'à la fête de tous les saints, que nous retour-

nâmes à Rome, où ma sœur, continuant de vivre comme elle avoit fait à Milan, fit une solitude de notre maison, ne se laissant voir que fort rarement à nos yeux, évitant même notre conversation et ne voulant recevoir visite de personne. J'étois extrêmement affligée de cette retraite, et, quelques jours après, mon frère étant arrivé à Rome, il y eut encore du trouble et des sujets de déplaisir. Comme tout le monde croyoit que c'étoit un effet des méchants conseils de ce gentilhomme qui étoit auprès de ma sœur, en qui elle avoit beaucoup de confiance, je voulus, de mon côté, quoique inutilement, faire tous mes efforts pour lui inspirer d'autres sentiments. Et enfin, touchée d'un juste ressentiment de voir qu'on méprisoit mes soins et avis, je dis à ce gentilhomme, qui s'appeloit Courbeville[1], tout ce que je pensois là-dessus, le regardant comme l'unique cause d'un malheur auquel je n'avois pu remédier. Ce garçon, qui étoit assez brave, mais un peu présomptueux, bien loin de s'excuser, croyant peut-être que ce seroit une lâcheté en lui de le faire, me répondit avec tant d'incivilité, et parla de mon frère avec tant d'insolence, que je fus obligée de lui dire de sortir sur-le-champ

1. C'est par erreur qu'on lit, dans l'édition originale, Gourberville. Le nom exact est chevalier de Courbeville.

de ma chambre, ajoutant à cela qu'il trouveroit en bas des gens qui lui apprendroient à vivre et à garder le respect que l'on doit à des personnes de la qualité de mon frère. Il obéit, mais en fulminant, et ma sœur, extrêmement offensée de cette affaire, quitta dès ce moment-là notre maison, et se retira dans celle de ma tante, Madame Martinozzi, et Courbeville auprès du cardinal Mancini, mon oncle, d'où il sortit quelques jours après, et il passa à Civitta Vecchia, où on le prit, et, pour châtiment de son insolence, on le mit dans un château. Mais il trouva le moyen d'en sortir par la faveur des neveux du pape qui s'intéressèrent à sa liberté, à la prière de Madame Mazarin, qui, d'un autre côté, ne pouvant supporter l'étroite sujétion dans laquelle elle vivoit dans la maison de ma tante, se résolut d'aller demeurer à Campo Marcio, auprès de celle que nous y avions, et qui eut une joie extrême de l'avoir auprès d'elle. Pour moi, qui n'ai jamais manqué de tendresse pour ma sœur, je lui fus rendre visite assez souvent. Mais, comme elle les recevoit d'un air de cérémonie, il ne fut pas à mon possible de démêler l'intérieur de son cœur, ni de savoir quel étoit son dessein.

Dans ce temps-là je demandai permission au connétable d'aller faire un voyage à Naples, ce que j'ob-

tins assez facilement. Notre compagnie fut composée du patriarche, de MM. Marescoti et Acciaioli, du frère du connétable, qui s'appeloit alors l'abbé Colonna, et de mon frère. Et moi j'avois seulement pour compagnie la comtesse de Estella avec une de ses femmes de chambre, que mon frère trouvoit assez à son gré. Ce voyage, qui n'étoit fait que pour nous divertir, fut malheureusement troublé par une querelle qui arriva entre le patriarche et l'abbé Colonna, qui en pensèrent venir aux dernières extrémités. Après les avoir raccommodés et avoir été quinze jours à Naples, nous reprîmes le chemin de Rome, où je trouvai ma sœur ensevelie dans une profonde tristesse, qui venoit du choix qu'elle avoit fait de cette retraite. J'en fus extrêmement touchée, et, toujours fort sensible aux peines de mes parents, je résolus de la tirer de là. Si bien que, fermant les yeux à la froideur qu'elle me faisoit, je lui proposai un jour de sortir de ce couvent, lui disant qu'elle pouvoit compter sur la protection de la reine de Suède[1], et que Sa Majesté m'avoit fait espérer qu'elle la recevroit dans son palais. Elle goûta cette propo-

1. La fameuse Christine, reine de Suède, qui avoit dû quitter la Cour de France en 1657, à la suite de l'assassinat de Monaldeschi, pour se réfugier à Rome, où elle mourut en 1689.

sition, et ayant accepté ce parti, je fus, dès le moment, donner ordre pour l'exécution de ce dessein. Mais, quand je croyois que tout étoit prêt, le même jour que j'avois résolu d'aller prendre ma sœur, j'appris, par des personnes que j'avois intéressées dans cette affaire, que la Reine ne pouvoit pas, conformément aux espérances qu'elle m'avoit données, s'en mêler ni la protéger. Ce malheureux succès ne me découragea pas néanmoins, et, assurée qu'il ne nous manqueroit ni de faveur ni de protection une fois que ma sœur seroit dehors, je fus au couvent avec mes enfants, afin que, pendant que ma tante et les autres religieuses se divertiroient avec eux, je pusse exécuter ce que j'avois projeté. Et ainsi, après une courte conversation avec ma tante, je lui dis, en prenant congé d'elle, qu'elle ne passât pas plus avant, de peur que, se trouvant indisposée comme elle l'étoit, l'air ne lui fît mal. Et, en même temps, je fis signe à ma sœur de me suivre, ce qu'ayant fait, comme pour m'accompagner, nous nous avançâmes toutes deux, et, feignant de nous vouloir dire quelque chose en secret, afin que les religieuses qui nous suivoient s'arrêtassent, nous fûmes insensiblement vers la porte, dans le temps que ma tante et les autres religieuses étoient occupées à caresser mes enfants. Et,

ainsi, entretenant la portière, je donnai lieu à ma sœur de sortir avec une de ses demoiselles, et, sans prendre congé de personne, je la suivis en courant jusqu'au carrosse qui nous attendoit.

Nous fûmes de ce pas là au palais du Cardinal Chigi pour le prier de nous assister de sa faveur, ou du moins de ses conseils, et, ne l'ayant pas trouvé, nous allâmes à la maison de mon frère, d'où ayant écrit à don Juan Baptista Rospigliosi, neveu du Pape, il vint nous offrir ses services, et l'ayant informé de toutes les circonstances de cette sortie, nous le suppliâmes, ma sœur et moi, de prévenir le cardinal neveu et le pape en notre faveur, de peur que le cardinal Mancini, notre oncle, ne le portât à faire quelque violence à ma sœur. Il s'acquitta si obligeamment de cette commission, que le succès fut tel que nous pouvions le désirer, le cardinal Mancini n'ayant jamais pu inspirer à Sa Sainteté aucune résolution préjudiciable à la liberté de ma sœur, lui répondant toujours que madame Mazarin s'étant réfugiée dans ses Etats, il ne seroit ni juste ni honnête de la troubler en aucune manière, avec quoi elle demeura dans la maison dont je viens de parler et où elle étoit en sûreté.

Quelque temps après, j'allai pour quelques jours

aux champs avec le connétable, et, au retour, nous persuadâmes à ma sœur de venir loger chez nous, où elle ne demeura guère, ayant eu quelque petite querelle ensemble.

XIII

Au commencement du printemps, le chevalier de Lorraine, qui étoit exilé de France, vint à Rome, accompagné du comte de Morsan son frère, cavalier rempli de fort aimables qualités et d'une conversation fort agréable, avec deux autres de ses amis, Gercey [1] et Morelli [2], le premier discret, sincère et fidèle, l'autre adroit et pénétrant, mais un peu trop fin ; car la finesse est une qualité nécessaire quand elle est modérée, mais un défaut quand elle va jusqu'à l'excès, un cavalier ne s'en devant servir que comme un remède et non pas comme d'un venin. Le chevalier fut charmé de la ville de Rome ; mais ce qui l'obligea

1. Peut-être Jarzé.

2. C'est ce Morelli qui fut accusé d'avoir, à l'instigation du chevalier de Lorraine, administré à Henriette d'Angleterre, femme de Monsieur, un poison subtil qui auroit été cause de sa mort.

à y passer les deux années que son exil dura, ce fut le concours des gens de la première qualité, qui fréquentoient notre maison, qui sembloit être celle de tous les divertissements de Rome et comme leur centre, pouvant dire, sans exagération, que les comédies, les conversations, le jeu, la musique, les grands festins, et enfin tous les divertissements qu'on se peut imaginer se succédoient les uns aux autres, mais d'une manière que cette suite de plaisirs assaisonnoit le goût par la variété plutôt que de l'affadir.

Le chevalier, dans le commencement de ses visites, tâcha de se mettre bien dans l'esprit de madame Mazarin ; mais voyant ses soins et ses soupirs demeurer sans aucun succès, il perdit patience et cessa tout d'un coup de lui rendre ses amoureux devoirs. Peu de temps après, j'eus envie de donner un concert de musique à la reine de Suède, pour régaler cette princesse, et occuper en même temps mon humeur agissante, qui prend un plaisir extrême non seulement à faire toujours quelque chose, mais à donner de l'occupation aux autres. Ma sœur et mon frère voient alors d'assez bonne intelligence ensemble, et il sembloit qu'ils avoient fait une ligue contre moi, affectant même l'un et l'autre de ne me venir pas voir. Je ne laissai pas néanmoins de les convier à

mon concert ; et la musique ayant été applaudie de tout le monde, fut raillée par mon frére jusqu'à dire que les voix et les airs étoient les choses du monde les plus pitoyables et la symphonie encore pis. Ma sœur ne disoit mot, mais par ses grimaces elle applaudissoit assez à une si cruelle censure ; ce qui me mit tellement en colère que nous rompîmes entièrement, ne leur voulant pas servir de divertissement, ni souffrir que mon frére, qui prenoit un singulier plaisir à m'irriter et à me contredire, eût davantage ce régal.

Les choses étant entre nous de cette manière, ils complotérent en secret de s'en aller en France sans me rien faire savoir de leur dessein, si ce n'est trois jours avant leur départ ; et ils partirent même sans me dire adieu. Plus on aime les gens, plus on ressent l'injure qu'on en reçoit. Ainsi, je ne puis pas dire que cette absence ne me causoit une grande, et en même temps une trés sensible douleur. Et comme j'étois en peine de deviner le sujet d'un procédé si peu obligeant, je reçus une lettre de leur part, où ils me disoient d'un air doux et flatteur qu'à la vérité les affaires qu'ils avoient en France les avoient obligés à y faire ce voyage, mais que ma méchante humeur étoit la cause qu'ils l'avoient un peu pressé,

et que, néanmoins, ils retourneroient sans faute à Rome, si je désirois de les revoir; de quoi madame Mazarin me donnoit sa parole positive. De sorte que, laissant à part le déplaisir de voir clairement dans leur lettre les sentiments qu'ils avoient pour moi, je ne songeai qu'à l'espérance de les voir revenir.

Quelques jours après que mon frère fut arrivé à Paris, il se maria avec une nièce de Madame de Montespan, appelée mademoiselle de Thianges, dont la beauté, jointe avec les persuasions du roi, lui imposèrent un joug pour lequel il n'avoit jamais témoigné aucun penchant. Dans ce temps-là madame Mazarin, ne croyant pas être trop en sûreté à Nevers, où elle s'étoit arrêtée, et craignant qu'on n'attentât quelque chose contre sa liberté et que le duc son mari n'usât de son droit, elle passa à l'abbaye du Lys à dix lieues de Paris où elle demeura jusqu'à ce que le roi l'envoya appeler pour savoir ce qu'elle désiroit. Et, à son arrivée, ayant répondu à Sa Majesté qu'elle ne demandoit qu'une pension pour vivre honorablement en Italie, elle l'obtint sans aucune difficulté.

Durant son absence, le chevalier de Lorraine vint avec nous dans quelques maisons de plaisance où nous allions tous les jours à la chasse; et, à notre

retour à Rome, nos divertissements recommencèrent mieux que jamais, nous traitant chacun à notre tour; en quoi le cardinal Chigi, le prince Savelli, le chevalier de Lorraine, le duc de Sforza et celui de Bassanello, cousin du connétable, se signalèrent. Il y eut de plus à ceci qu'on passa le carnaval [1] plus agréablement qu'on n'avoit fait depuis longtemps, Pippo Accioli ayant obtenu de Sa Sainteté la permission de représenter des opéras.

Sur la fin du printemps, madame Mazarin tint la parole qu'elle m'avoit donnée dans sa lettre; et, après neuf mois d'absence, j'eus le plaisir de la voir plus belle qu'elle n'avoit jamais été. Mais cette satisfaction pensa me coûter cher, parceque m'étant purgée ce jour-là, j'eus une si étrange colique d'être sortie, que, si la violence eût duré un peu plus longtemps, ma mort s'en ensuivoit infailliblement. Mon mal, qui auroit pu trouver de la pitié parmi les plus barbares, ne put jamais attendrir le cœur du connétable, ou du moins il ne le paroissoit pas à l'extérieur, entendant avec une merveilleuse tranquillité les gémissements que je fis toute la nuit. Ma sœur ne témoigna pas d'en être davantage touchée, pendant que le cheva-

1. Il y a toujours dans l'imprimé, au lieu de carnaval, *carneval,* qui est la forme italienne, *carnevale.*

lier de Lorraine, avec son frère, et généralement tous ceux qui étoient auprès de moi, témoignoient de s'intéresser dans mes peines. Il n'y avoit que ceux qui m'étoient les plus proches qui ne se mettoient point en peine de ce qu'il me pouvoit arriver de cet accident. Il ne passa pas néanmoins plus avant et la violence du mal céda à la force des remèdes qu'on me donna, qui firent tout l'effet qu'on pouvoit souhaiter. En ce temps là, le chevalier de Lorraine me présenta, de la part de Monsieur, un équipage de chasse de la valeur de mille pistoles, garni d'un nombre infini de rubans, des plus beaux et des plus riches de Paris, que Son Altesse Royale lui avoit envoyé pour me le donner, après avoir agréé un présent que je lui avois envoyé de quelques bagatelles, comme de gants et autres choses d'odeur qui ne méritent pas d'avoir place en ces Mémoires. Le chevalier me procura cet honneur sans lui avoir rendu aucun service, bien loin de lui avoir prêté de l'argent comme la médisance a publié faussement, étant certain qu'il n'en a jamais eu besoin, et qu'au contraire, il s'est trouvé extrêmement offensé de ce que j'en ai été chercher autre part, quand j'en ai eu affaire pour payer ce que j'avois perdu au jeu.

XIV

L'été suivant, nous voulûmes joindre les bains à nos divertissements; et ce fut pour cela que nous allâmes, mon frère, madame Mazarin et moi, au Teberon, passage dangereux à cause de la rapidité de l'eau, et, en ayant voulu, comme eux, sauter une corde qui étoit attachée à quelques pontons, que nous avions fait faire pour nous asseoir, la violence de l'eau m'enleva avec tant d'impétuosité que je m'allois noyer, sans le secours d'une servante turque de nation, qui étoit plus robuste que grande, et qui, assistée de mon frère, me tira de ce danger. Nous cherchâmes ensuite un lieu plus assuré dans le Tibre, proche duquel nous envoyâmes faire une cabane pour nous y deshabiller, et où il y avoit une galerie, qui régnoit jusque sur le bain, le tout composé de cannes, de feuilles, de rameaux, mais avec tant d'art que tout le monde la regardoit avec admiration.

Nous passâmes ensuite l'automne à la campagne, et le carnaval à voir les operas, comme nous avions

coutume de faire, mais non pas avec le même plaisir, y ayant déjà longtemps, comme j'ai dit, que le connétable n'avoit pas pour moi les mêmes complaisances, la tendresse, l'estime, ni la confiance qu'il avoit autrefois. A peine il me parloit, ou, s'il le faisoit, ses paroles étoient telles que j'aurois mieux aimé qu'il ne m'eût rien dit du tout; et le prince de Somnino son frère, qu'on appeloit auparavant l'abbé de Colonna, qui a plusieurs fois apaisé nos dissensions avec beaucoup de bonté et empêché, par sa prudence ordinaire, qu'elles n'aient pas éclaté, me pourroit être témoin de ce que je souffrois. Si bien que, ne pouvant résister à de si sensibles déplaisirs, je me résolus de chercher les moyens de les soulager; et comme, dans la continuation de nos bains et de nos promenades, nous avions fait, ma sœur et moi, une plus étroite amitié que jamais, je voulus profiter des tendres sentiments qu'elle avoit alors pour moi, et je la priai très instamment qu'elle ne s'en allât point en France sans me mener avec elle. Elle me le promit, après m'avoir représenté ses malheurs et ceux dont j'étois menacé, si je prenois le même parti qu'elle, étant certain, comme on le lit dans ses *Mémoires*[1],

1. Voici un passage qui garantit l'authenticité des Mémoires de la duchesse de Mazarin, attribués à Saint-Réal.

que, bien loin de m'insinuer une pareille entreprise, elle fit tout ce qu'elle put pour me faire craindre de si dangereuses conséquences.

Peu de jours après ceci, le chevalier de Lorraine fut rappelé de son exil. Cependant, à mesure que les caprices et les mépris du connétable alloient croissant chaque jour, mes déplaisirs et mes ennuis augmentoient aussi, et mon frère, pour augmenter dans mon esprit le juste ressentiment que me pouvoit inspirer un si différent traitement, me disoit souvent qu'il craignoit bien que je ne perdisse bientôt la liberté dont je jouissois, ajoutant même une fois, devant Mme Mazarin, que, quand j'y penserois le moins, je me trouverois enfermée dans le Paliano [1], château du connétable, situé dans les confins de l'État ecclésiastique et du royaume de Naples. Toutes ces raisons, jointes à l'aversion naturelle que j'avois toujours eue pour les coutumes italiennes, et pour la manière de vivre de Rome, où la dissimulation et la haine entre les familles règnent plus souverainement qu'à pas une autre cour, m'obligèrent à presser l'exécution du dessein que j'avois déjà formé de me retirer en France comme le pays de mon éducation, la rési-

1. Terre patrimoniale, érigée depuis en duché en faveur de la branche cadette des Colonna.

dence de la plus grande partie de mes parents, et enfin le centre de mon génie. Nous partîmes donc, le 29 mai [1], avec un petit équipage, tout mon bien ne consistant qu'en sept cents pistoles, mes perles, avec quelques roses de diamants, et Mme de Mazarin ayant abandonné tout son bagage à Rome. Ce fut dans le temps que le connétable étoit allé voir un haras qu'il avoit dans une de ses maisons de campagne, appelée Frattochie. Au sortir de chez nous, nous dîmes à haute voix au cocher qu'il nous menât à Frascati, afin de tromper par là une troupe de nos gens qui étoient à la porte du palais Mazarin, jusqu'au détour d'une rue qu'un valet de chambre de ma sœur, Allemand de nation, appelé Pelletier, dit au cocher de tirer droit vers Civita Vecchia, où nous avions fait préparer une felouque de Naples. Le cocher obéit, et nous arrivâmes à nuit close en cette ville. Mais comme les mariniers avoient arrêté avec Pelletier qu'ils nous devoient aller prendre à cinq milles de la ville, de crainte que l'on ne nous reconnût au port, nous leur envoyâmes un homme pour les aviser de notre venue, d'autant mieux qu'un laquais, que nous leur avions dépêché pour cela, et

1. 1672.

que nous attendions avec beaucoup d'inquiétude et d'impatience, ne revenoit point. Cependant, nonobstant tous les soucis et toutes les craintes que nous avions, qu'on ne nous surprît, étant entrées dans un bois qu'il y avoit là proche, nous nous mîmes à dormir, Mme de Mazarin et moi, avec tant de tranquillité et si profondément, durant plus de deux heures, qu'une demoiselle de ma sœur et Morena, une de mes filles de chambre, qui faisoient sentinelle, en étoient surprises. En nous éveillant, nous découvrîmes de loin le valet de chambre de ma sœur, qui nous dit qu'il ne voyoit point paraître de barque, et que notre laquais s'étoit arrêté dans une hôtellerie pour cuver le vin qu'il avoit bu. De sorte que nous jugeâmes à propos de retourner à notre carrosse et de passer plus avant par un chemin détourné, craignant d'être rencontrées si nous suivions le chemin royal. Mais nos chevaux, tombant à tout moment de lassitude, ma sœur dit qu'il valoit mieux renvoyer le carrosse et faire dire au cocher, en cas que quelqu'un le rencontrât, qu'il nous avoit vu embarquer afin qu'on ne nous poursuivît pas de ce côté-là. Ce qu'il nous promit de faire moyennant quelque argent qu'on lui donna.

Cependant nous nous retirâmes dans le fond d'un

autre petit bois qu'il y avoit proche du chemin royal, d'où nous envoyâmes Pelletier pour chercher notre barque, ou pour en louer une autre si la première ne se trouvoit pas. Le soleil, qui étoit alors dans la plus grande ardeur, et qui m'avoit brûlé la tête pendant cinq heures entières, une abstinence forcée de vingt-quatre heures, et, plus que tout cela, le déplaisir de n'avoir aucune nouvelle de notre barque, me mirent dans un tel chagrin que je dis à ma sœur que je voulois m'en retourner, et qu'il n'y avoit pas plus de danger de perdre la vie à Rome, de quelle manière que ce fût, que de mourir de faim où nous étions. Mais ma sœur, qui est la femme du monde de la meilleure humeur et de la plus grande patience, tâcha de me consoler avec ses raisons, ajoutant que si, dans une demi-heure, nous n'avions pas quelque nouvelle favorable, elle feroit tout ce que je voudrois. Je me résolus donc d'attendre encore le temps qu'elle disoit, quand, un moment après, nous entendîmes le bruit d'un cheval qui venoit vers nous au galop, ce qui, joint aux troubles de mon âme et à la crainte que j'avois que ce fussent des gens qui venoient pour nous saisir, mit ma constance à bout. Alors ma sœur, armée de deux pistolets et résolue de tuer le premier qui se présenteroit devant elle, sortit de ce bois, et,

s'avançant pour voir ce que c'étoit, elle reconnut notre postillon, qui, sans nous rien dire, étoit allé chercher la barque. De manière que mes craintes s'évanouirent, et que ma joie revint, en apprenant de ce garçon que notre barque n'étoit pas loin de là. Sur quoi, ayant d'abord chargé nos malles, qui n'étoient ni grandes ni de grand poids, nous nous mîmes en chemin dans la plus grande ardeur du soleil et dans une plaine qui n'offroit à nos yeux que des sauterelles. L'infatigable Mme Mazarin, allongeant toujours le pas, alloit fort devant, et, pour la pouvoir suivre, il falloit que je me reposasse de temps en temps, la faim, la soif, la lassitude et la chaleur m'ayant réduite en une extrémité que je fus obligée de prier un laboureur que nous rencontrâmes, et qui travailloit dans ce champ, de me porter seulement quelque cent pas jusqu'à la mer, lui disant qu'en chassant, j'avois perdu mes gens, car nous avions changé d'habits, ma sœur et moi, dans le carrosse. Ce paysan en fit quelque difficulté au commencement, mais persuadé à la fin par quelques pistoles, que je joignis à mes prières, il me porta entre les bras jusqu'au lieu où étoit ma sœur. Et, presque en même temps, Pelletier arriva qui nous dit qu'il avoit arrêté une autre barque moyennant mille écus, mais

qu'à la vérité, il n'étoit pas content de la physionomie du patron ni de celle des mariniers, et qu'ils lui paroissoient tous des canailles. A quoi nous lui répondîmes que la fortune en avoit mieux disposé, ayant permis que le postillon eût trouvé la première et qu'il étoit allé devant. Pelletier n'eut pas moins de joie que nous d'une si heureuse aventure, parcequ'il avoit fort bonne opinion de ce patron. Et enfin, moitié à pied, moitié entre les bras du laboureur, j'arrivai sur le bord de la mer, où nos filles nous joignirent peu de temps après. Mais, la première ni la seconde barque ne paroissant pas, et voyant nos espérances si malheureusement trompées, je demeurai inconsolable. Ma sœur, qui n'étoit pas moins touchée que moi d'un succès si contraire, dissimuloit sa douleur pour ne pas augmenter la mienne. L'unique secours que nous trouvâmes en cette fatalité, ce fut, après nous être un peu reposées sur de la paille, que nous trouvâmes dans une cabane, d'envoyer Pelletier, pour la seconde fois, chercher notre barque, pendant que je priai, en mon particulier, le laboureur de m'aller chercher un peu d'eau. Un quart d'heure après, Pelletier revint, qui, changeant de contenance, nous dit, d'une voix troublée, que nous étions perdues et qu'on venoit après nous. J'étois devenue si

insensible de la lassitude où j'étois, que cette nouvelle ne fit aucune impression sur mon esprit. Mais ma sœur le pressant fortement de nous dire la vérité, et connaissant à la manière de l'assurer, que cela n'étoit pas, elle lui dit, d'un air un peu en colère, qu'il parlât sérieusement, et alors il répondit que c'étoit seulement pour nous faire peur, dont il fut fort querellé par ma sœur, qui lui dit qu'il n'étoit pas temps de railler. Nous fûmes ensuite où étoit notre barque, et, avec la première, nous trouvâmes encore la seconde dans laquelle le patron et les mariniers vouloient que nous nous embarquassions. Mais Pelletier m'ayant donné de meilleures informations du patron de la première, j'entrai d'abord dans la sienne sans me mettre en peine des crieries des autres ; et ainsi ma sœur et nos filles ayant fait la même chose, les autres mariniers commencèrent à nous menacer, et à nous vouloir empêcher de partir : de sorte que nous fûmes obligés de leur faire quelque libéralité pour avoir la paix et nous tirer d'un pas si dangereux.

XV

A peine nous fûmes sur la mer que j'en sentis les effets, mais encore plus la nouvelle proposition que nous fit notre patron, nous demandant plus qu'il n'avoit été d'accord avec le valet de chambre de ma sœur, fondant la justice de sa demande sur le danger où il s'exposoit pour nous servir. Pelletier, qui étoit au désespoir de s'être trompé sur la bonne opinion qu'il avoit eue de ce patron, entra en furie contre lui et vouloit que le premier marché tînt. Mais comme le patron avoit de son côté la force en main, et qu'avec ses raisons bonnes ou méchantes, il ajoutoit les menaces de nous jeter dans la mer, ou de nous débarquer dans quelque île déserte, je dis à Pelletier de se taire, et, avec cent pistoles davantage, j'imposai silence au patron, l'assurant que je le récompenserois encore mieux quand il nous auroit passé en France, ce qu'il nous promit de faire.

Nous naviguâmes avec assez de bonheur et nous eûmes le vent favorable durant les premières six heures, après lesquelles il nous prit une telle bonace [1] que nous n'avancions presque pas. Sur le soir, nous découvrîmes un brigantin, et notre patron, ayant peur que ce ne fût quelque corsaire turc, aborda au pied de quelques rochers qui sont sur la côte de Toscane où il nous enseigna un endroit où nous pouvions nous débarquer et être en sûreté, en cas qu'il fût obligé de se défendre. Et ensuite, côtoyant toujours ces rochers, il commença à connaître que c'étoit un brigantin de Ginobés. Ainsi nous continuâmes notre route avec toujours le même calme jusqu'à Monaco, qu'il s'éleva tout d'un coup une tempête dont ma sœur se trouva extrêmement malade de l'agitation de la mer, qui étoit telle que nous aurions fait naufrage, si notre patron n'eût pas été un habile homme de mer.

Comme la peste étoit dans le voisinage de Civita Vecchia, d'où nous venions, et que nous ne pouvions pas nous débarquer en aucun lieu, pour n'avoir

1. *Bonace* ou *Bonasse*, calme qui arrive sur mer. « Je crains les bonaces qui me peuvent retarder le bonheur de vous voir.» (Voiture, lettre 37.) Première édition du *Dictionnaire françois* de P. Richelet, 1679.

aucun passeport de santé, nous mîmes pied à terre à Monaco, où, avec quelques pistoles que nous donnâmes, nous obtînmes des billets, quoique faux, qui nous servirent pour la Ciotat en Provence, où nous débarquâmes, notre patron n'ayant pas voulu aller à Marseille, pour quelques différends qu'il disoit avoir eus en cette ville. Ce qui fut un bonheur pour nous, puisqu'il nous empêcha par ce moyen de donner dans les felouques et dans les galères que le connétable avoit envoyées à notre poursuite, et qui ne nous ayant point rencontrés en mer, par le tour extraordinaire que notre patron avoit fait, qui, comme j'ai déjà dit, étoit fort expert, étoient allées en plusieurs ports, et de là à Marseille, où, infailliblement, elles nous auroient attrapés, si nous eussions eu des passeports pour y aborder.

Enfin, après une navigation de neuf jours, étant arrivées heureusement à la Ciotat, nous nous y reposâmes quatre heures, après quoi nous montâmes sur des chevaux, que nous avions loués, et, cheminant toute la nuit, nous arrivâmes de bonne heure à Marseille où je m'informai du logis de Monsieur Arnous, intendant des galères, espérant qu'il auroit un passeport pour moi, que j'avois fait demander à Sa Majetés, avant que de partir de Rome, et, apprenant

qu'il étoit extrêmement malade, je crus être obligée de lui aller rendre visite. Je le fis aussi, et, après lui avoir dit qui j'étois, et lui avoir témoigné le déplaisir que j'avois de le voir en l'état où je le trouvois, je lui demandai s'il n'avoit pas quelque lettre à me donner de la part du roi. Et m'ayant répondu avec assez de peine, à cause d'une apoplexie qui lui étoit tombée, il me donna un paquet fermé, où je trouvai un passeport et une lettre de Sa Majesté, avec une autre de Mr de Pomponne pour M. de Grignan, lieutenant du roi dans la Provence, par laquelle il le chargeoit particulièrement de me recevoir à Aix et de m'assister de son autorité, et généralement de tout ce qu'il me pouvoit offrir.

De retour que je fus du logis de monsieur Arnous, nous nous couchâmes, mais à peine nous nous étions reposées une heure, qu'on vint m'éveiller pour me donner avis que le capitaine Menechini désiroit me parler de la part du connétable. Tous nos gens commencèrent à trembler à cette nouvelle, et, pour prévenir ce qu'il en pouvoit arriver, j'en fis d'abord avertir monsieur Arnous, qui m'envoya en même temps des gardes, me priant très instamment d'aller loger chez lui, où je serois plus en sûreté qu'en aucune autre part. Je le fis aussi, après

avoir donné audience à Manechini [1], qui n'avoit point d'autre proposition à me faire que de retourner auprès du connétable, ou d'attendre pour le moins qu'il m'envoyât un train plus conforme à ma qualité et ce qui étoit nécessaire pour coutinuer mon voyage avec plus d'éclat et de bienséance. Il n'oublia pas de m'attendrir avec le souvenir de mes enfants, jugeant que la tendresse que j'avois pour eux m'engageroit peut-être de prendre la résolution qu'il tâchoit de m'insinuer, mais encore que je les aimasse extrêmement, je craignois bien plus le danger qu'il y avoit pour moi, et, ne doutant pas que de si belles paroles ne cachassent quelque méchant dessein, je lui dis que le mien n'étoit pas de m'en retourner. Et, entrant en même temps dans le carrosse que monsieur Arnous m'avoit envoyé avec un gentilhomme, nous allâmes dans sa maison où nous fûmes si bien reçues et si bien régalées, et où nous trouvâmes de si bons lits, qu'en peu de temps nous nous remîmes de toutes les fatigues que nous avions souffertes sur cette barque. Le jour suivant, comme j'avois envoyé à monsieur de Grignan la lettre que j'avois de monsieur de Pom-

1. Nous venons de voir plus haut que la connétable le nomme Menechini ; nous n'avons pu fixer la véritable orthographe de ce nom.

ponne, il arriva de sa part un gentilhomme avec six gardes pour m'accompagner et me donner tout ce que j'aurois de besoin. J'acceptai les offres de ce cavalier, et, après avoir mangé, nous montâmes avec lui en carrosse, madame Mazarin et moi, et nous arrivâmes le soir à Aix en compagnie de monsieur de Grignan, qui nous étoit venu recevoir à une lieue de la ville avec son carrosse, où il nous pria d'entrer et nous témoigna qu'il étoit extrêmement fâché de ce qu'il ne pouvoit pas nous loger dans le palais du Gouverneur, qui étoit monsieur de Vendôme, mon neveu, fils du duc de Mercure et de Victoria Mancini ma sœur aînée. Après l'avoir bien remercié de ses soins, nous le priâmes qu'il ne se mît point en peine de notre logis, parce que nous avions déjà donné parole à un gentilhomme de mon frère, appelé de Moriés, que nous irions loger chez son frère le président du Castelet, comme nous fîmes, et où nous fûmes magnifiquement traitées durant quinze jours.

XVI

Ma sœur, ne pouvant pas aller à Paris á cause d'une sentence du Parlement que le duc, son mari, avoit obtenue contre elle, j'avois dépêché Pelletier avec une lettre que j'écrivois au Roi, par laquelle je le suppliois de me faire savoir en quelle maison il désiroit que je vécusse à Paris. Je lui demandois aussi de permettre à ma sœur qu'elle pût aller à la Cour sans crainte des poursuites de son époux, lui proposant qu'il nous donnât pour maison le palais Mazarin, où ma sœur désiroit loger avec moi. Le retour de Pelletier fut différé par un malheur qui lui arriva en chemin, dans lequel il pensa perdre la vie, ayant été volé. De quoi j'eus une peine extrême, et à cet accident succéda encore le déplaisir d'apprendre que M. de Saint-Simon, qui avoit passé à Aix, et qui m'avoit fait des propositions pareilles à celles du ca-

pitaine Manechini, avec le même succès, étoit arrivé à Paris, où il sollicitoit, au nom du connétable, et étant, d'un autre côté, une créature du cardinal Altieri, neveu du Pape, il faisoit tout ce qu'il pouvoit contre moi, se servant même de l'autorité du Saint-Père pour y mieux réussir. Voulant donc prévenir le trait qui le menaçoit, je fis dessein de partir sans attendre que Pelletier fût de retour. Sur quoi le chevalier de Mirabeau, capitaine des gardes du duc de Vendôme[1], nous accompagna avec six gardes à Mirabeau[2], où il nous régala magnifiquement. Dans ce village, madame Mazarin, me voyant enfin résolue de passer outre, me pria d'attendre encore un peu de temps que son valet de chambre fût de retour, à quoi je consentis pour ne la pas mettre de méchante humeur. Mais, ayant attendu six jours inutilement, je lui dis que je voulois partir sans aucun délai, et m'approcher de Paris, où je prévoyois depuis longtemps qu'on tâcheroit de m'empêcher d'entrer. Le

1. Thomas-Albert de Riquetti, capitaine de vaisseau, fils de Thomas de Riquetti, marquis de Mirabeau, et d'Anne de Pontevès et l'un des ascendants directs du grand orateur de la Révolution.

2. Village où se trouve encore le château de la famille de Mirabeau, situé dans le canton de Mées, arrondissement de Digne (Basses-Alpes).

chevalier de Mirabeau s'offrit là-dessus de nous accompagner encore avec ses gardes jusqu'au pont Saint-Esprit, où étant arrivés, nous apprîmes que Polastron, capitaine de celles[1] du duc de Mazarin, avoit passé par Aix et nous cherchoit. Cette nouvelle nous obligea de quitter le grand chemin et de nous retirer dans une maison de campagne où nous nous arrêtâmes, et la même nuit ma sœur partit pour la Savoie, accompagnée du chevalier d'Anne et de la moitié de nos gardes, les autres étant demeurés auprès de moi. Je demeurai inconsolable avec cette séparation, et, sur la parole qu'elle me donna de s'arrêter à Chambéry, où elle alloit, jusqu'à ce que le Roi lui eût permis de vivre en France, je lui donnoi la mienne que je ne passerois pas Grenoble, pour être plus proche d'elle et pour apprendre plus souvent de ses nouvelles. J'arrivai ensuite en cette ville, et, ayant été trois jours en une hôtellerie, qui est de l'autre côté de l'eau, sans que personne sût qui j'étois, il arriva enfin un gentilhomme de la part de la Reine, le Roi étant alors à la tête de son armée, qui m'apporta une lettre par laquelle elle me mandoit,

1. Pour de *ceux*. Le mot *Gardes*, pour quelques-uns, était masculin, mais, pour la plupart, féminin. Ainsi, on disait : les gardes françaises, les gardes écossaises. (RICHELET.)

en termes fort obligeants, que je ne passasse pas plus avant du lieu où cette lettre me trouveroit, ajoutant qu'elle ne doutoit point que ce ne fût l'intention du Roi, à quoi je répondis que la mienne étoit aussi d'obéir à ses ordres. Le duc de Lesdiguières, gouverneur de cette province, et qui avoit reçu de semblables ordres, me vint depuis rendre visite et me convia d'aller loger chez lui, ou à l'Arsenal. Mais, ne voulant pas l'embarrasser, j'acceptai ce dernier logis, où Polastron, que je jugeai bien être venu à la suite de ma sœur, comme on nous l'avoit mandé, me vint voir, et ajouta aux compliments qu'il me fit de la part du duc, son maître, l'offre de son palais et de tout ce qui dépendait de lui, me protestant qu'il avoit le même ordre pour la duchesse. Avec cette assurance, ayant la parole du gouverneur, je donnai cet avis à ma sœur par un courrier, que je lui envoyai exprès, la priant qu'elle me vînt trouver. Mais comme pour aller à Chambéry, elle avoit pris un grand détour, passant à Turin, et par les montagnes, elle fut un mois à arriver, de sorte qu'il fallût que le courrier l'attendît. Et d'abord qu'elle eût reçu ma lettre, elle se mit en chemin, et moi aussi, pour aller au devant d'elle. Dans cette entrevue, elle me conta les fatigues de son voyage, mais qu'elle croyoit avoir été bien

payée des honneurs qu'elle avoit reçus de son Altesse Royale le duc de Savoie. Polastron lui parla ensuite; mais toutes ses propositions n'ayant eu aucun effet, il s'en retourna à Paris et nous à Grenoble, où nous fûmes jusqu'au commencement d'août, que le Roi retourna de la campagne [1], et que Pelletier nous vint trouver avec une lettre de Sa Majesté, où il me conseilloit de me retirer dans un couvent pour arrêter la médisance, qui donnoit de méchantes interprétations à ma sortie de Rome; et, pour ce qui regardoit madame Mazarin, que les conditions de sa séparation avec son mari étoient toujours les mêmes. Je fus si peu satisfaite de cette lettre, que je résolus de m'en aller tout droit à Paris et de me jeter aux pieds de Sa Majesté. Je communiquai mon dessein à ma sœur qui, touchée d'une extraordinaire complaisance, me dit que je ne regardasse en cela que mes intérêts et à ce que je jugerois le plus à propos et que je passasse par dessus toutes les autres considérations; que, pour ce qui la regardoit, elle s'en retourneroit à Chambéry. Nous partîmes donc en litière sans rien dire de notre voyage, de crainte que le gouverneur ne nous arrêtât, et nous fûmes ensemble jusqu'à

1. Il faudrait probablement lire : de sa campagne, de son expédition.

Lyon où nous nous séparâmes, elle, pour retourner à Chambéry, et moi, pour m'en aller à Paris avec un courrier du cabinet, appelé Marguein, que j'avois connu à Rome, fidèle et homme d'esprit, que j'engageai de venir avec moi, et qui se chargea de toute la dépense de mon voyage, dont il s'acquitta avec honneur, jusqu'à avancer tout l'argent qui fut nécessaire. Je courois la poste dans une calèche, et Morene et lui me suivoient à cheval. Je m'en allai de cette manière jusqu'à une journée de Lyon, que je m'embarquai sur la rivière pour aller avec plus de bienséance et moins de travail. Mais il y avoit si peu d'eau et cette voiture s'accordoit si mal avec mon impatience, que je débarquai à la première ville que nous abordâmes, où il ne s'étoit point trouvé de chevaux de poste. Je fus obligée de me servir de ceux que nous prêtèrent quelques voituriers. Et malheureusement aucun ne se trouvant propre pour la calèche, il fallut qu'un homme menât par la bride celui qui la traînoit, ce qui me désespéroit, considérant que, par une rare fatalité, je ne pouvois jamais aller vite, soit en poste, soit par eau, se trouvant toujours quelque obstacle qui s'opposoit à la diligence de mon dessein. Nous arrivâmes enfin à Nevers où j'appris, sans être connue, que mon frère et

sa femme alloient à Saint-Éloy, à trois lieues de cette ville, où, en arrivant à la poste, je trouvai un autre embarras que je n'avois pas prévu et dont je sortis avec assez de bonheur. Ce fut que, demandant des chevaux, on m'en refusa, me disant qu'ils ne le pouvoient pas sans en donner avis à un gentilhomme, qui avoit défendu, de la part du Roi, d'en donner à personne sans son ordre, ce qu'on avoit fait à toutes les autres postes du chemin que je tenois. Et comme j'avois appris à Lyon que le Roi avoit dépêché un gentilhomme vers moi, j'eus peur d'abord que ce ne fût pour m'empêcher d'aller à Paris. Et ainsi, pour rendre toutes ces précautions inutiles, je dis à Marguein qu'il falloit, de quelle manière que ce fût, gagner ceux de la poste, comme il fit, et avec tant d'adresse, qu'ils nous donnèrent tous les chevaux dont nous avions besoin pour notre voyage, pendant que M. de la Gibertière, c'est ainsi que s'appeloit le gentilhomme dont je viens de parler, m'attendoit sur le pont par où il jugeoit que je devois passer, ayant appris que je m'étois embarquée à Roanne, ne se persuadant pas que mon impatience m'eût obligée à changer de voiture.

Mais, pendant que ma calèche, qui m'avoit plus fatiguée que les chevaux de poste, couroit par les

chemins, et que je m'attendois, en marchant toute la nuit, à réparer le temps que j'avois perdu sur la rivière, et lorsque je croyois n'avoir plus rien à craindre et que tous mes sinistres accidents étoient passés, ma calèche ayant versé deux fois, sans me blesser pourtant, pour comble de mes disgrâces et par cette fatalité dont j'ai déjà parlé, qui sembloit inséparable de tous mes pélerinages, en arrivant à Montargis, qui fut environ sur le midi, il prit une cruelle colique à Morena et à Marguein un mal bien plus dangereux pour moi que pour lui, se remplissant l'imagination de certains soins et de certains égards, et faisant plusieurs sérieuses et politiques réflexions sur les inconvénients qui pouvoient résulter de mon entreprise, aussi bien pour moi que pour lui, et pour toute sa famille, en arrivant à Paris contre la volonté et contre les ordres du roi. A quoi il ajoutoit que Morena, ne pouvant pas nous suivre, il étoit plus à propos de ne passer pas plus avant. Abattue des fatigues du chemin et du sommeil, je me laissai vaincre à ses raisons qui ne m'auroient pas persuadée dans une autre occasion, et cédant autant à la nécessité que j'avois de me délasser qu'à ses persuasions, nous arrêtâmes entre nous que, pendant qu'il s'en iroit à Paris porter une lettre au roi et l'autre à monsieur de

Louvois, je prendrais le chemin de Fontainebleau, où je m'acheminai avec Morena, que je menai avec moi dans ma calèche. Marguein l'exécuta ainsi que nous l'avions dit, ayant substitué à sa place un homme de connoissance, à qui il donna l'argent, qui étoit nécessaire, pour nous défrayer le long du chemin, un homme à la vérité fidèle, mais ennuyeux autant qu'il se peut dire, et qui, ne me connoissant pas, jugeoit de moi par le train que j'avois, et me tenoit pour ce que la pauvreté de mon équipage sembloit me désigner. A toutes les postes il avoit quelque querelle avec les postillons, qui, ne voulant pas mener plus d'une personne dans une calèche, se désespéroient d'être surchargés. Nonobstant tous ces bruits et toutes ces plaintes, nous arrivâmes à Fontainebleau à sept heures du soir, où Monsieur de la Gibertière put seulement m'atteindre, parceque je m'étois arrêtée, comme j'ai dit, à Montargis pour me délasser. Selon que j'ai pu apprendre depuis, il avoit voulu châtier le maître de poste qui m'avoit donné des chevaux ; mais enfin il lui pardonna, pensant que la clémence étoit la qualité des grandes âmes, et ne voulut pas perdre son temps à cela, jugeant qu'il étoit nécessaire de se hâter, après les diligences que je faisois. Si bien, qu'étant parti à midi

de Nevers, il arriva deux heures après nous à Fontainebleau, et il défendit aussi qu'on me donnât des chevaux. Et le matin, à neuf heures, qui fut le temps que j'appris la première nouvelle de son arrivée, laquelle il me donna en me faisant savoir qu'il avoit à me parler, je lui envoyai dire qu'il pouvoit venir. Et m'ayant rendu une lettre de créance de Sa Majesté, il tâcha de me persuader de retourner auprès du connétable, comme le meilleur parti que je pusse choisir, les choses n'étant pas tournées à mon avantage en France, depuis qu'on avoit donné à entendre au roi que je présumois de tenir un absolu pouvoir sur son esprit ; ajoutant que Sa Majesté avoit un extrême regret de m'avoir accordé sa protection sur des prétextes chimériques et des raisons fondées seulement sur mon caprice ; et il conclut enfin, qu'en cas que je ne me résolusse pas de m'en retourner chez moi, je n'avois qu'à prendre le chemin de Grenoble et entrer à l'abbaye de Montfleuri. Voilà, au pied de la lettre, les articles de son ambassade et voici ce que je lui répondis : que je n'étois point sortie de ma maison pour y retourner sitôt ; que des prétextes imaginaires ne m'avoient pas poussée à ce que j'avois fait, mais de bonnes et solides raisons, lesquelles je ne pouvois ni ne voulois révéler à personne qu'au

roi seul et que j'espérois de son discernement et de sa justice, quand une fois je lui aurois parlé, qui étoit tout ce que je désirois, qu'il seroit détrompé de la méchante impression qu'on lui avoit donnée de ma conduite ; que j'étois bien éloignée de me flatter de la vanité de ce présompteux pouvoir ; que je n'avois point assez de mérite, ni des qualités, ni de suffisance pour prétendre la moindre part dans ses affaires ; que je désirois seulement de me retirer à Paris, et que je limitois toute mon ambition à l'étroite demeure d'un cloître, dans lequel je suppliois Sa Majesté de me donner la permission de vivre parmi mes parents, comme faisoient madame la Grande Duchesse de Toscane et madame la Princesse de Chalais, et comme mille autres dames veuves ou séparées d'avec leurs maris l'avoient obtenu ; que, pour ce qui regardoit de m'en retourner à Grenoble, j'étois trop fatiguée pour commencer tout de nouveau un autre voyage, et que, de plus, j'attendois réponse de Sa Majesté, sur laquelle je me réglerois après. Ce furent là les dernières paroles que je lui dis, auxquelles je fis succéder quelques airs que je jouai sur une guitare, que je pris en même temps. Il prit congé de moi, et peu après j'appris par une lettre que m'écrivoit Marguein, que le duc de Créqui me venoit voir de la part du

roi, avec ordre de répondre à mes propositions. Il arriva donc, et Marguein presque en même temps que lui. Je le fis entrer, et me voyant dans un lit et dans une chambre d'hôtellerie, et repassant dans son idée la pauvreté de cet état avec la grandeur et la pompe de celui où il m'avoit vue à Rome, il me témoigna qu'il admiroit autant qu'il étoit touché d'une si grande différence, et, avec ses raisons de commisération, il suppléa au sentiment que je refusois à ma méchante fortune. Mais, s'étendant trop sur ses lamentations, je le suppliai qu'il passât à ce qu'il y avoit de plus essentiel. Sur quoi s'expliquant ensuite avec assez de netteté, il me dit que le roi ne vouloit pas, ni que j'entrasse à Paris, ni que je lui parlasse, ayant donné sa parole au nonce et au connétable qu'il ne m'accorderoit ni l'un ni l'autre, pour des raisons que je ne devois pas ignorer; et qu'ainsi je n'avois qu'à m'en retourner à Grenoble, si je n'aimois mieux m'en retourner chez moi, qui étoit le parti le plus sûr et le plus honnête qu'il y pouvoit avoir pour moi. Touchée, autant qu'il est possible, d'une semblable déclaration, je répondis que le roi pouvoit bien me refuser l'honneur de le voir et m'empêcher d'entrer à Paris; mais qu'il ne seroit pas fort séant à Sa Majesté de m'obliger de m'en retourner à Grenoble dans

l'état où je me trouvois, pas moins fatiguée de la chaleur que de la diligence que j'avois faite ; que c'étoit une étrange dureté et sévérité du roi de me priver ainsi de l'honneur de sa royale présence ; mais que l'obéissance étant si pressante, je suppliois Sa Majesté de me permettre au moins d'entrer dans le Lys, abbaye dont j'ai parlé ci-dessus. Sur quoi, M. de Créqui me pria que j'écrivisse un billet par lequel je priasse Sa Majesté qu'elle m'accordât cette grâce ; et s'en étant retourné avec ce billet à Paris, il vint un jour après un page de sa part, qui m'apporta la permission que j'avois demandée, avec ordre à l'abbesse de me recevoir et à M. de la Gibertière de m'accompagner. Il arriva, presque en même temps, un gentilhomme de M. de Colbert avec deux bourses de cinq cents pistoles chacune, que Sa Majesté avoit ordonné de m'envoyer, et de la quelle somme il a plu à sa grandeur royale de m'obliger tous les six mois durant tout le temps que j'ai été sous sa protection.

XVII

Je fus donc d'abord au Lys, dont l'abbesse me reçut avec beaucoup de témoignages d'estime et d'affection, et où, peu de temps après, mes sœurs me vinrent voir, et me régalèrent de plusieurs présents considérables. Je n'ai pas de paroles pour exprimer la joie que j'eus de les voir, et ce n'étoit pas un petit soulagement à mes malheurs que les honnêtetés et les caresses qu'elles me firent durant trois ou quatre jours qu'elles me vinrent voir. Madame la comtesse de Soissons, avec cette générosité qui lui est si naturelle, m'envoya un très riche lit avec une tapisserie et d'autres meubles de valeur, et enfin tout ce qu'elle jugeoit que j'avois de besoin. Le comte son époux, qui mourut peu de temps après d'un accident qui lui arriva à l'armée, non sans soupçon de poison, et le duc de Bouillon[1] me vinrent aussi voir, après en avoir

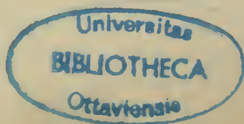
1. Son beau-frère, mari de sa dernière sœur, Marie-Anne Mancini. (Voyez notre Préface, sur les divers membres de la famille de la connétable).

obtenu la permission du roi, personne n'osant me rendre visite que de son bon plaisir. Je menois une vie assez tranquille dans ce monastère, la douceur de ces religieuses étant telle que je ne saurois trouver des paroles pour dire la complaisance et la tendresse avec lesquelles, à l'exemple de l'abbesse, elles me traitoient. Mais comme la fortune n'a jamais permis que je pusse jouir longtemps de quelque bien, elle chercha le moyen de se servir de moi-même, comme l'instrument le plus assuré pour me priver de celui-ci et pour troubler mon repos. Elle me disgracia tout à fait auprès du roi par le moyen d'une lettre qu'elle me poussa d'écrire à monsieur de Colbert, pleine de plaintes sur le peu de courtoisie que je recevois de Sa Majesté, concluant que, puisque elle me refusoit la permission d'aller à Paris, qu'il me la donnât au moins pour passer à telle autre part que je voudrois. La colère que Sa Majesté eut de cette lettre fut grande, et mes ennemis se servant de cette occasion pour l'irriter encore davantage, ils lui représentèrent que j'étois trop proche de Paris et que, de moment à autre, je pouvois y venir, et, par leurs malignes influences, ils le poussèrent à commander à M. de Colbert de me dire de sa part, que je n'avois qu'à choisir un couvent éloigné de soixante lieues de la cour,

et qu'avec la lettre que je lui avois écrite, je ne méritois pas sa protection. Je vis par cette réponse la faute que j'avois faite, et bien marrie, quoique un peu tard, de mon emportement, j'écrivis à Mr de Colbert, qu'à la vérité j'avois fort mal fait de lui avoir écrit la lettre que je lui avois envoyée ; mais qu'il n'avoit pas mieux fait, lui, de l'avoir montrée au roi, et que, puisqu'il étoit en partie la cause, quoique indirectement, de la colère du roi contre moi, il étoit obligé de l'adoucir en lui représentant combien j'étois fâchée de mon étourderie, et qu'enfin il sollicitât à mon nom le pardon de ma faute. Ayant donc fait de sa part tout ce qu'il put pour la réparer, il me donna avis, le jour d'après, par une lettre, que Sa Majesté m'avoit pardonné, mais qu'elle persistoit toujours dans la résolution de m'envoyer à soixante lieues de Paris. A quoi je répondis, avec beaucoup de soumission, que je n'avois pas assez couru le monde pour pouvoir choisir un couvent à cette distance, et qu'ainsi, s'il n'étoit pas possible de faire changer là-dessus de sentiment à Sa Majesté, il lui plût me désigner lui-même un couvent, et que j'obéirois sans réplique, encore que ce fût véritablement une chose bien sensible pour moi que de sortir de celui où j'étois, où étant déjà accoutumée, je vivois

avec quelque plaisir. L'unique réponse que je reçus à cette lettre, ce fut de voir venir, quatre ou cinq jours après, Monsieur de la Gibertière, avec un carrosse et un ordre à l'abbesse pour que je sortisse. J'obéis donc, et sortant avec trois demoiselles que j'avois alors avec moi, le Connétable m'en ayant envoyé trois, selon que je l'en avois prié, qui m'avoient servi à Rome, nous nous acheminâmes à Avenay, abbaye distante de trois lieues de Reims, dans laquelle Sa Majesté, diminuant de la moitié la distance du chemin, avoit commandé que je fusse. L'abbesse me reçut avec tout l'honneur et toute l'amitié que je pouvois désirer; et, un mois après, l'archevêque de Reims, frère du marquis de Louvois, me vint voir, et il me pressa fort de lui déclarer les raisons que j'avois à donner au roi sur ma sortie de Rome. Et lui disant que l'inégalité qu'il y avoit ne me le permettoit pas, il me demanda, d'un air désagréable, si c'étoit mon dessein de renouveler dans l'esprit du roi le passé. A quoi je répondis que, comme c'étoit une chose qu'il me devoit accorder le moins, c'étoit aussi ce que j'avois le plus oublié.

Je recevois, chaque jour, mille preuves de générosité et de bonté de l'abbesse et de toutes les religieuses, qui étoient des filles fort raisonnables et fort



honnêtes, cherchant, à l'envi les unes des autres, de me faire divertir durant les trois mois que je fus dans ce couvent, à la fin desquels mon frère obtint la permission de me mener à Nevers. L'espérance de pouvoir obtenir quelque jour celle de m'en aller à Paris, me fit entreprendre ce voyage avec beaucoup de joie. Mais le succès répondit mal à cette espérance parce qu'ayant donné parole à mon frère d'entrer dans un couvent, en cas qu'il sortît de Nevers, il me dit, au bout de huit jours, que quelques affaires l'obligeoient de s'en aller au plus tôt à Venise, et qu'ainsi il espéroit que je ne manquerois point de lui tenir ce que je lui avois promis. Je demeurai presque inconsolable à la nouvelle de ce voyage imprévu, autant parce que par ce moyen-là, l'espérance que j'avois de retourner à Paris s'évanouissait, que parce qu'il m'alloit tirer d'un lieu où j'étois agréablement et me priver de la compagnie de la duchesse son épouse, laquelle, outre qu'elle étoit une des plus aimables et des plus obligeantes femmes du monde, elle n'oubliait rien ponr soulager mes déplaisirs. Néanmoins, malgré toutes ces raisons, comme je suis fort exacte à ma parole, encore que ce fût au préjudice de ma satisfaction, je voulus tenir ce que je lui avois promis et je fus visiter tous les couvens de Nevers,

pour voir s'il n'y en auroit pas quelqu'un qui fût à mon goût, et n'en ayant point trouvé, pour être accoutumée à ces grandes et fameuses abbayes, et, d'un autre côté, mon frère me pressant chaque jour, moins poussé à cela, dans la vérité, par ses affaires qu'il avoit à Venise, que par sa politique, je lui dis, afin qu'il fût content comme je le désirois, que le meilleur expédient étoit de nous en aller à Lyon, où je trouverois des couvents à choisir. Il approuva cette résolution, espérant qu'elle lui donneroit occasion de me mener plus loin, comme il fit. Nous allâmes donc en cette ville d'où les carrosses du marquis de Villeroy, qui y commandoit en l'absence de son père, sortirent pour nous venir recevoir à deux ou trois lieues. Après que nous nous fûmes reposés, je fus pour reconnoître nn peu les couvents, et, entre autres, celui de Sainte-Marie de la Visitation, situé sur une hauteur d'où l'on découvre toute la ville. Je serois demeurée en cette retraite si mon destin, toujours ennemi de mon bonheur, n'avoit pas inspiré au marquis et à mon frère de me le dissuader, m'exagérant si fort ce que j'avois souffert, et le mépris où j'avois été en France, que je pris la résolution de m'en aller en Italie, sans leur dire le lieu que je choisissois pour ma retraite. Et comme, en ce temps-là,

on rappela le marquis de son exil, nous partîmes ensemble, lui pour Paris et nous pour l'Italie. Mais à peine je fus entrée dans ce pays que je connus la faute que j'avois faite d'être sortie de l'autre, et, cherchant le moyen de réparer mon aveuglement, s'il se pouvoit, en quelque manière, je fis dessein de ne pas dépasser la ville de Turin, quand j'y serois arrivée, espérant que Son Altesse Royale m'aideroit à cela, et ne découvrant mon dessein qu'à ma sœur, en passant par Chambéry où elle étoit, je la priai qu'elle écrivît en ma faveur à ce prince pour faciliter l'exécution de ce que je souhaitois. Elle le fit avec toute la courtoisie imaginable, et, ayant passé les Alpes, je fis part de ma résolution à mon frère, qui en fut fort étonné. Mais il n'osa pas s'y opposer, sachant bien que ce n'étoit ni le temps ni le lieu propres pour cela. Et me trouvant avec M. Boniel, mon chapelain, que j'avois pris à Grenoble, et qui m'étoit venu ensuite trouver à Avenay, homme savant, fidèle, et que je ne saurois assez louer, je lui dis de partir avec une lettre, que j'écrivois à son Altesse Royale, le suppliant qu'il me permît de me retirer dans quelque couvent de ses États, l'assurant que Sa Majesté très chrétienne ne le désapprouveroit pas. A quoi il me répondit, le jour suivant, avec

beaucoup de bonté, que c'étoit fort agréablement qu'il m'accordoit sa protection, s'il étoit, comme je lui écrivois, du bon plaisir du Roi, et il m'envoya faire ses compliments par un gentilhomme, avec un carrosse pour me mener jusqu'à Turin. Mon frére prit alors congé de moi, pour poursuivre son voyage, ne voulant pas passer par cette ville pour n'être pas obligé de voir Son Altesse. Ce prince sortit pour me venir recevoir à une lieue de la ville, et il me fit entrer dans son carrosse, où il y avoit quelques seigneurs de sa cour, et, avec une grande suite de noblesse qui venoit à cheval, il m'accompagna jusqu'au couvent de la Visitation, où il avoit commandé qu'on me meublât un appartement, et disposa l'abbesse à me recevoir par l'entremise de l'archevêque qui se trouva là présent pour me faire entrer. Les religieuses de ce couvent, fort bonnes filles et obligeantes autant qu'il se peut, me témoignèrent mille bontés, durant le temps de trois mois, que je demeurai avec elles. A la fin desquels, ayant eu avis que madame Mazarin devoit partir au plus tôt pour Paris, poussée d'un côté du désir de la voir et, de l'autre, de l'envie, s'il étoit possible, de réparer la faute que j'avois faite de sortir de France, je résolus de m'en aller à Chambéry. C'est pourquoi je suppliai Son Altesse Royale

d'empêcher qu'aucun courrier ne partît de deux jours de peur qu'on ne me suivît. Ce qu'il m'accorda de fort bonne grâce, sans laisser néanmoins de condamner ma résolution et même de me témoigner le déplaisir qu'elle lui donnoit. Etant donc assurée de la parole de son Altesse Royale, je me suis mis en chemin avec mille pistoles que le Roi m'avoit fait tenir, qui étoit ce qu'il me donnoit tous les six mois, comme j'ai déjà dit, accompagnée seulement de Morena et de mon chapelain, et avec ce petit train j'arrivai plus fatiguée que jamais à Chambéry, où, pour dernière consolation, je me vis frustrée de l'espérance de voir ma sœur, sa tendresse ayant cédé à des considérations politiques, qui l'avoient obligée de se cacher, de crainte de se voir embarrassée en favorisant mes desseins. Je dormis dans le château où elle demeuroit, et demandant à tous ses gens où elle étoit allée et quand est-ce qu'elle retourneroit, je n'en pus jamais apprendre aucune nouvelle. Enfin, pour n'aventurer pas un bien certain pour chercher une félicité douteuse, je résolus de m'en retourner à Turin jouir de la protection de son Altesse Royale, de laquelle j'avois toutes les raisons du monde d'être satisfaite, ses soins et ses bontés ayant été tels durant un temps et surtout alors, qu'ils ne me laissoient rien à dési-

rer. Je lui écrivis pour m'envoyer un carrosse au pied des Alpes, ce qu'il fit avec son exactitude accoutumée et le marquis Drone et un gentilhomme du Connétable don Maurice Bologna, qui étoit alors par son ordre auprès de moi, sortirent pour me recevoir auprès de Turin. Ils eurent une extrême joie de mon retour, autant qu'ils avoient eu de peur que je n'eusse exécuté mon entreprise, ayant envoyé plusieurs courriers en divers endroits pour m'empêcher de passer. Dans ce même temps, le Roi de France, à la persuasion et à la prière du Connétable, envoya ordre à tous les gouverneurs des frontières et provinces de son Royaume de ne m'y laisser point entrer. En arrivant à Turin, je fus à la maison du Prince de Carignan, où je trouvai le comte de Dreux, et le chevalier de Savoie ses neveux et les miens; et, craignant qu'il n'eût fait difficulté de me recevoir, si je l'en avois fait avertir, je pris, sans lui en rien dire, possession d'un appartement où je fus plus d'un mois, jusqu'a ce que la permission fût venue de Rome, de retourner dans un couvent et de pouvoir sortir une fois la semaine, ce que le cardinal Porto Carrero me procura. Cependant je fréquentois la cour, et je fus à la Vénerie, maison très fertile en toutes sortes de chasse et de divertissements; de

manière que je puis dire de n'avoir de ma vie passé plus agréablement mon temps qu'alors, recevant incessamment de Son Altesse et de madame Royale tous les témoignages imaginables d'honneur et d'affection.

XVIII

Mon bonheur étoit trop grand, et je ne devois pas attendre que la fortune, qui semble s'intéresser à me persécuter toujours, le pût faire durer longtemps. Pour arrêter donc un si heureux cours, elle inspira à Son Altesse Royale des raisons politiques qui l'obligèrent à me proposer de m'en retourner à Rome, me représentant que je serois beaucoup mieux dans une maison que dans un couvent, et que, si l'unique obstacle qui m'empêchoit à me déterminer là-dessus étoit la désunion qu'il y avoit entre le connétable et moi, il s'offroit à être le garant de notre réconciliation. Ces propositions, jointes à beaucoup d'autres choses qu'il me dit à la Vènerie, m'offensèrent d'une telle manière, qu'emportée des mouvements de mon hu-

meur un peu colère, je voulus partir dès le moment et m'en retourner au cloître. Et je l'aurois fait sans doute, si Madame Royale ne m'en eût empêchée, en m'arrêtant encore huit jours, au bout desquels ils m'y accompagnèrent. Notre différend augmenta en chemin, et comme je suis d'une humeur peu souffrante, et que je ne pardonnois rien à ce prince, nos esprits s'échauffèrent plus que jamais, et, en me quittant la main, à l'entrée du couvent, il me dit après un long silence, que, nonobstant tous mes caprices et les brusqueries que je lui faisois, il me serviroit toujours ; au lieu que cette offre me dût apaiser, elle m'irrita plus fort qu'auparavant ; de sorte que je lui répondis avec assez de fierté, que je faisois le même cas de sa protection que de sa personne. Il fut si cruellement outré de cette réponse, qu'il s'en alla sans me parler, et cette occasion paroissant favorable à mes ennemis pour me mettre tout à fait mal avec lui, ils s'en servirent avec assez de succès. Dans ce temps-là, je tâchai, avec diverses lettres que j'écrivis aux ministres de France, d'obliger le Roi de révoquer l'ordre qu'il m'avoit donné qu'on ne me laissât point entrer dans son royaume, mais sans pouvoir l'obtenir ; demeurant toujours dans sa première résolution. Cependant Son Altesse Royale passa tout l'été à la Vénerie, sans

m'envoyer faire pas un compliment ; et, à son retour, m'étant venu voir avec Madame Royale, pour me consoler sur la mort du comte de Soissons, il s'acquitta en grande cérémonie d'un compliment si mélancolique, et accommoda le triste et le sérieux de son visage avec le funèbre de son sujet.

Me voyant donc sans espérance du côté de la France, et moins honorée qu'auparavant du souverain de Savoie, je me servis de l'occasion d'un voyage, que le marquis de Borgomeinero fit à Turin, pour le supplier qu'il obtînt du connétable, comme de son meilleur ami, qu'il me permît de passer en France, étant assurée que le Roi ne me refuseroit pas cette grâce, s'il la lui vouloit demander lui-même. Le marquis s'en retourna ensuite à Milan, dans le dessein de m'accompagner en ce voyage, me promettant de se rendre auprès de moi, dès le moment qu'il en auroit obtenu la permission de la cour d'Espagne, à laquelle il me dit qu'il falloit qu'il écrivît pour l'obtenir, ne voulant pas la demander au gouverneur, qui étoit alors comme j'ai dit, le duc d'Ossune, craignant que, ayant perdu par sa faute, l'estime et l'amitié de ce seigneur, il ne la lui refusât. Cependant que ces choses se passoient, le connétable me flattoit de l'espérance que le Roi

très-chrétien me permettroit de retourner en France, m'assurant plusieurs fois d'en avoir prié Sa Majesté. Et comme l'on croit facilement ce que l'on désire, il ne fut pas difficile de me le persuader, d'autant mieux qu'il étoit même de sa politique de contribuer à ma sortie de Turin. Le marquis de Borgomeinero retourna enfin, au commencement de l'automne, avec la permission dont nous avons parlé, que la Reine Régente lui avoit accordée. Mais comme je voyois que le connétable m'écrivoit toujours, qu'il ne recevoit point de réponse de France, et jugeant d'un autre côté qu'il aimeroit mieux que je me retirasse en Flandres, qu'en aucun autre pays, je me déterminai à y passer; et, faisant dessein de partir dans huit jours j'en parlai au marquis, qui l'approuva fort.

Dans ce temps-là, je reçus plusieurs visites du duc de Savoie, mais non pas avec la satisfaction que j'avois autrefois, étant déjà si lasse de l'inégalité de son humeur, qu'encore qu'il me priât plusieurs fois de lui faire part de ma résolution, il ne put jamais l'obtenir. De quoi il s'en retourna chez lui mal satisfait que madame Royale le connût. Et elle me demanda, lorsque je fus pour prendre congé de son Altesse, ce que j'avois fait au duc, qui étoit revenu si chagrin du couvent. A quoi

je répondis qu'elle ne pouvoit attribuer tout ce que j'avois fait qu'à lui-même et à ses inégalités, et que, s'il ne m'eût jamais donné occasion de me plaindre de lui, je ne lui en aurois jamais donné de se fâcher contre moi. Néanmoins, le matin avant que de partir, le marquis m'ayant fort pressé de prendre congé de ce prince, je fus m'acquitter de ce devoir, mais plus par bienséance que par inclination. Il me fit plusieurs plaintes et me témoigna qu'il étoit extrêmement fâché de la résolution que j'avois prise de m'en aller, me demandant avec beaucoup d'empressement de lui dire où j'allois, me protestant qu'en quelque pays que j'allasse, je ne trouverois jamais un prince qui fût plus à moi, ni qui prît plus de plaisir à m'obliger. J'écoutai fort attentivement ses plaintes et ses offres, et, en prenant congé de lui, je le remerciai, comme je devois, de celles-ci, qu'il m'étoit impossible d'accepter, étant résolue de sortir de ses états. I me donna ensuite la main et m'accompagna jusqu'au carrosse, où étant montée nous nous en allâmes à Rone, de l'État de Milan, pour dc là passer aux Cantons. Mais étant à une journée de Turin, le marquis et l'abbé Oliva, qui étoit venu de Rome, pour être à la place de mon chapelain, homme savant à la vérité, mais bien éloigné du zèle et de la fidélité de mon-

sieur Boniel, commencèrent à me dissuader de passer par l'État de Milan, parce qu'ils étoient bien assurés, qu'on attenteroit quelque chose contre ma personne; que je me gardasse, tandis que je le pouvois, des embûches qu'on m'avoit dressées, et que le duc d'Ossune m'enverroit sans doute arrêter.

Je fus quelque temps à me rendre à leurs conseils; mais, cédant enfin à leur éloquence et à la force de leurs raisons, je pris la route de Saint-Bernard, accompagnée du marquis, de l'abbé, de Morena et d'un valet de chambre appelé Martin; et j'envoyai le reste de mes gens par Rone. Je fus confirmée en peu de temps de ce qu'ils m'avoient dit, parce que le duc d'Ossune ayant été informé de mon départ par un courrier que Don Maurice lui avoit dépêché, et pressé par les lettres du connétable de m'envoyer dans le château de Milan, croyant que je serois à Rone, parceque j'avois comme j'ai dit, envoyé par là une partie de mes gens, donna ordre qu'on les saisît. Une de mes demoiselles, appelée Constance, reçut dans cette prison tous les honneurs imaginables, se persuadant que c'étoit à moi qu'on les rendoit, jusqu'à ce qu'un chevalier de Malte, appelé Cavanage, que le duc avoit envoyé pour me reconnoître, les désabusa et tira en même

temps ceux de ma suite de la plus agréable prison qu'il étoit possible d'imaginer, ayant, durant huit mois[1] qu'elle dura, été splendidement régalés, et joui, même après, par un effet de la générosité de ce duc, de toutes sortes de divertissements. Nous étions bien éloignés de passer si agréablement notre temps sur la montagne de St-Bernard, allant parmi les neiges et des précipices si affreux, que c'étoient des abîmes. Avec tout cela nous arrivâmes heureusement à Bâle, où nous apprîmes ce qui étoit arrivé à mes gens, qui, quelques jours après leur liberté, nous vinrent trouver à Mayence, d'où nous passâmes à Francfort pour aller de là à Cologne, rôdant ainsi, pour complaire au marquis et à l'abbé, qui ne se vouloient point trouver au siége de Bonne, ni rencontrer les troupes espagnoles ni françoises, qui s'étoient mises en marche en même temps que nous. J'eus l'honneur de voir madame la duchesse de Lorraine, et de recevoir de son Altesse tous les témoignages d'affection que je pouvois désirer, les trois jours que nous fûmes à Francfort. Et ayant joui, durant ce temps-là, de l'aimable conversation de cette princesse, impatiente de continuer mon voyage, je me mis en chemin, dans lequel, il ne se-

1. Il semble, par ce qui suit, qu'il faudrait lire : *huit jours*.

roit pas possible de comprendre, et encore moins d'exprimer, ce que j'eus à souffrir avec l'humeur défiante, le flegme intolérable et les regards continuels du marquis. Et comme c'est l'ordinaire des maux de venir toujours accompagnés, à ceux-ci il fallut encore ajouter les déplaisirs que me donnoit l'abbé, aussi intéressé en son particulier que le marquis, moins pour le plaisir que par la crainte.

XVIII

Mes chagrins durèrent jusqu'à Cologne, où le marquis, jugeant qu'il ne seroit ni sûr ni honnête de continuer de m'en donner, changea de façon, étant bien informé d'ailleurs que les ambassadeurs de plusieurs couronnes s'étoient offerts de me servir, et craignant que les avis de quelques-uns ne m'obligeassent de changer de sentiment, comme ils auroient fait infailliblement, si, comme j'ai déjà dit, la fortune opiniâtre à me persécuter, en m'empêchant de donner crédit à ce que M. Courtin et M. Barillon me prédirent, si je passois en Flandres, ne m'eût malheureusement fait

mépriser leur conseil. Néanmoins le marquis et l'abbé, appréhendant incessamment que les conversations et les correspondances, que j'avois avec ces ambassadeurs, non-seulement ne portassent obstacle à leur dessein, mais qu'ils ne les fissent évanouir, se servirent de tout leur crédit et de toute leur éloquence, pour me persuader de partir. Le marquis, qui ne pouvoit avoir de repos qu'il ne me vît en chemin, me donna pour entendre que don Manuel de Lyra, envoyé extraordinaire d'Espagne lui avoit donné avis, qu'il était venu un régiment, qui avoit conduit de l'argent, et qui devoit s'en retourner, et me fit valoir cette occasion, comme la plus favorable qui se pût jamais rencontrer pour nous escorter au camp du marquis d'Assentar, mestre de camp général, qui fut tué en la bataille de Senef[1], et à qui le marquis de Borgomeinero avoit écrit, comme à son intime ami, pour qu'il nous reçut, et qu'il nous vouloit permettre de le suivre jusqu'en Flandres, avec ce régiment, de crainte que nous ne fissions rencontre de quelques troupes françoises, qui commettoient de grands désordres dans tous ces pays-là où elles étoient éparses.

1. Victoire du Grand Condé (11 août 1674).

Avant que d'arriver au camp du marquis d'Assentar, la fortune se voulant servir de Borgomeinero, comme d'un instrument pour me persécuter, trouva moyen d'y réussir dans l'accident que je vais dire. Notre carrosse s'étant rompu, en telle manière que nous n'avions ni le temps, ni ce qu'il nous falloit pour le raccommoder, on nous offrit des chevaux. Et parceque le chemin étoit fort dangereux, qu'il faisoit froid, et que la nuit étoit fort obscure, pour aller avec plus de sûreté jusqu'au camp du marquis d'Assentar, où il n'y avoit pas loin, j'acceptai un fort beau et bon cheval, que m'offrit le marquis de Morbec, mestre de camp du même régiment, et d'une des premières maisons de Flandres. Deux de mes demoiselles firent la même chose de deux autres chevaux qu'on leur donna. J'avois envoyé les autres deux et le reste de mes gens par la Hollande avec des bons passeports. Cinq ou six jours après notre arrivée dans ce camp, nous continuâmes notre voyage dans un carrosse du marquis d'Assentar.

Ce cheval si bon et si assuré n'eût aucune de ces qualités pour moi, puisqu'il fut cause, quoique indirectement, de tout ce que j'ai souffert depuis, et qu'il me précipita dans des malheurs que je n'avois point prévus, le marquis de Borgomeinero s'étant uniquement,

depuis ce temps-là, déterminé à ma perte, et l'ayant exécuté avec tant de fourberie qu'il n'a pas été à mon possible d'y mettre remède. Durant tout ce voyage, les principaux officiers, aussi bien espagnols que Hollandais et Flamands, eurent pour moi tous les soins et toutes les complaisances qui se peuvent imaginer, tâchant de me divertir tantôt au jeu, et tantôt par leur conversation. Pendant que je passois ainsi le temps assez agréablement, voyant le marquis de si méchante humeur et dans de profondes rêveries ; pendant, dis-je, que je me mettois fort peu en peine de tout ce qu'il machinoit avec le marquis d'Assentar, et que j'ignorois les maux qu'il me préparoit, par l'entremise de Monterey, alors gouverneur de Flandres, dont il avoit déjà prévenu l'esprit, nous arrivâmes à Malines, dont le gouverneur vint d'abord à me dire que le comte lui avoit écrit de ne me laisser pas passer outre, jusqu'à ce que tout fut prêt pour me recevoir à Bruxelles. Il ne seroit pas possible de dire dans quel étonnement je tombai d'entendre un semblable compliment, ni quelle admiration fut la mienne d'une réception si peu attendue. Alors le marquis, ayant peur que je ne la lui attribuasse, fit fort l'étonné, et ajouta à sa surprise dissimulée des serments et des protestations, que je crus être si sincères que je le

priai instamment de vouloir partir incessamment pour Bruxelles, et qu'il suppliât le comte de me laisser entrer en cette ville, pour me retirer dans le couvent de Barlemont, et recouvrer en quelque manière, la liberté que le gouverneur de Malines m'avoit otée, mettant des gardes à ma maison, sur le prétexte de me faire honneur : manière honnête pour colorer ma prison, et pour m'honorer de l'injure qu'il me faisoit; mais double offense de la couvrir du voile d'une action obligeante.

Enfin le marquis me promit qu'il me rendroit tous les bons offices qu'il pourroit auprès du comte; et la sincérité et la confiance que j'en usois avec lui dans cette affaire, nonobstant les soupçons que je devois avoir, après l'ordre dont j'ai déjà parlé, devoient arracher de son âme toute sorte de pensées de vengeance et l'obliger à me servir avec fidélité, ou du moins à demeurer neutre et ne me faire point de mal. Mais on peut dire que, si la vengeance est le faible des femmes, elle fait aussi le crime des hommes. Le marquis et l'abbé insinuérent dans l'esprit du comte de Monterey tout ce qu'ils lui purent inspirer de haine contre moi, jusqu'à lui conseiller de me mettre dans la citadelle d'Anvers pour m'empêcher de passer en France ou en Angleterre. Si bien que,

quand j'étois le plus persuadée que ces deux messieurs travailloient à ma liberté, et que je considérois, pour m'oter tout ombrage de l'esprit, comme une pure illusion de mon imagination tout ce qui m'étoit arrivé à Malines, je vis venir avec Borgomeinero un gentilhomme du comte, qui me dit que Son Excellence devant partir le jour d'après avec l'armée, pour aller au devant des troupes françoises, souhaitoit que je demeurasse à Anvers jusqu'à son retour. Ce marquis, appuyant ce compliment, ou pour parler plus juste, cet ordre, me dit, avec une douleur feinte, qu'il y falloit obéir, et que ce ne seroit que pour peu de jours, et seulement ce qu'il faudroit de temps pour recevoir réponse du connétable, et la permission du pape d'entrer dans un couvent ; qu'il avoit un extrême regret de n'avoir pas pu obtenir du comte qu'il me permit d'entrer alors à Bruxelles ; que je ne devois attribuer ce refus qu'aux méchantes informations qu'on lui avoit données de moi ; ajoutant qu'il faudroit du temps pour détruire ces sinistres impressions, mais qu'il s'en chargeoit. Je ne me défiois point encore de lui, croyant qu'il y procédoit avec cette générosité qu'il disoit, et je lui témoignai que j'étois extrêmement sensible à toutes ses offres, que je ne refusois point ; et voyant qu'il n'y avoit pas alors d'autre

parti à prendre que celui qu'on m'obligeoit de suivre, je m'embarquai avec l'Amirante sur une belle barque, dans laquelle il m'étoit venu prendre.

XIX

Le jour suivant, nous arrivâmes de grand matin à Anvers, où voyant qu'on tardoit tant de me faire débarquer, je soupçonnois qu'il y avoit quelque chose qui se tramoit contre moi. Néanmoins, après trois heures d'attente, l'avis étant venu que le marquis d'Ossera, gouverneur de la place, m'attendoit dans son carrosse, je me rassurai, croyant, selon toutes les apparences, que c'étoit pour me faire honneur. Ayant donc mis pied à terre, j'entrai dans ce carrosse avec Borgomeinero et le gouverneur, qui me mena tout droit à la citadelle, où persistant toujours dans mon erreur, et croyant d'être libre, je ne songeai, le premier jour, qu'à me délasser. Le second, je priai le gouverneur de me faire trouver un carrosse, parce que je voulois sortir. De quoi Borgomeinero étonné

me dit d'un air embarrassé que le temps n'étoit pas beau et qu'il valoit mieux me reposer. L'ayant remercié d'un soin si obligeant, je ne lui répliquai rien; mais, le jour ensuite, le marquis de Borgomeinero étant parti pour aller trouver le comte de Monterey à l'armée, et l'abbé Oliva s'en étant allé à Bruxelles, sur le prétexte de s'en vouloir retourner à Rome, on me donna deux gardes avec un officier. Je connus alors clairement mon aveuglement et leur trahison. Et si le marquis avoit empêché qu'on ne me traitât de cette manière qu'après son départ, ce n'étoit que pour ne me faire pas croire qu'il en fût l'auteur ; que, dans ce théâtre du monde, ce n'est pas une comédie nouvelle que de tirer la pierre et de cacher la main. Ils ne s'arrêtèrent pas là, et, comme si jeusse été criminelle d'état, on recevoit et on ouvroit toutes mes lettres, aussi bien celles que j'écrivois que celles qu'on m'envoyoit. Ce n'étoit pas encore assez, et Borgomeinero, croyant qu'il n'étoit pas encore assez bien vengé de mes mépris qui ne procédoient que du peu d'obligation que je lui avois ; sachant qu'il y avoit une lettre du connétable et un bref de Sa Sainteté par lequel il permettoit à l'archevêque de me laisser entrer dans tel couvent que je choisirois, il conseilla au comte de Monterey d'attendre la réponse de celle

qu'il avoit écrite, avec l'ordre qu'on me devoit envoyer, disant qu'il étoit bien assuré que tout ce qu'il avoit fait en mon endroit seroit non seulement avoué du connétable, mais de la reine Régente, qui ne désapprouveroit pas son procédé; et avec cela il rompit toute l'affaire, sur le point que je la croyois conclue. Les persuasions du marquis eurent tout le succès qu'il souhaitoit, et les informations qu'il avoit envoyées contre moi en Espagne et en Italie produisirent l'effet que sa vengeance demandoit.

La reine envoya ordre au comte qu'on s'assurât de ma personne, et le connétable, louant fort la conduite qu'on avoit tenue envers moi, m'écrivit en particulier, pour la justifier, que, sur l'avis qu'on avoit eu, que je voulois passer en France, ou en Angleterre, on avoit été obligé de m'ôter là la liberté, pour m'empêcher de l'exécuter. Ce fut en vain que, pour détruire ces fausses accusations, je dis au comte, quand il me vint voir à la citadelle, au retour de l'armée, comme je l'écrivis aussi au connétable, que, si j'avois eu le dessein qu'ils disoient, ce seroit été une chose facile de le mettre en exécution à Cologne, où il ne me manquoit ni amis, ni faveurs, comme ils devoient savoir l'un et l'autre. Cette seule raison devoit faire évanouir en d'autres tous les soupçons qu'on pouvoit

avoir là-dessus ; mais les impositions[1] du marquis prévalurent à mon innocence. Néanmoins, la seconde fois que le comte me vint voir, lui ayant fait mes plaintes de la continuation d'un si rigoureux traitement, et le pressant de me laisser aller à Bruxelles, comme on m'avoit fait espérer, en m'arrêtant prisonnière dans la citadelle, et selon que lui-même me l'avoit promis, il résolut de me contenter, et il chargea Borgomeinero de cette commission, qui loua un appartement tout joignant un couvent appelé des Anglaises, dans lequel il fit mettre plus de grilles qu'il n'y en avoit au couvent même ; et, cette demeure célèbre étant achevée, il s'en alla en Bourgogne. On me donna d'abord avis du logis qu'on m'avoit préparé, et deux de mes demoiselles, que j'avois envoyées à Bruxelles pour parler au comte, m'ayant rapporté toutes les circonstances de cette honorable prison, me dirent qu'il valoit beaucoup mieux que je demeurasse enfermée où j'étois. Mais je ne les voulus pas croire, ne pouvant pas me persuader qu'en m'ôtant la liberté de sortir et de me promener par la ville, ils voulurent encore m'empêcher d'entrer dans le couvent.

1. *Sic.* C'est dans l'idée que représente le verbe *en imposer* qu'il faut chercher l'explication de ce mot improprement employé ici par la Connétable.

Toutes choses étant déjà prêtes et cette agréable habitation préparée, le comte m'envoya le capitaine de ses gardes, avec lequel je m'embarquai pour Bruxelles, où j'avois une grande passion de demeurer. Dans ce petit voyage m'étant encore informée plus particulièrement des commodités de ma future habitation, je commençai de craindre tout de bon d'y loger. Je résolus donc de me servir plutôt du lieu sacré qui étoit proche de ce domicile ; si bien que, un très beau carrosse du comte étant venu me recevoir pour me mener à ce logis, sans vouloir me permettre que j'allasse au palais saluer la comtesse, ni encore de parler au comte, j'entrai dans l'église du couvent, sous prétexte de vouloir prier Dieu, et, en même temps, je déclarai au capitaine des gardes, qui m'avoit accompagnée, que je ne sortirois point de l'église que pour entrer dans le monastère, comme le comte me l'avoit promis dans la citadelle.

Ce capitaine le fut dire à Son Excellence, qui me vint d'abord trouver, et ajoutant les menaces aux prières inutiles qu'il me faisoit pour sortir de ce lieu sacré, fâché de ma résistance, il envoya appeler le nonce et l'archevêque pour obtenir d'eux la permission de m'en faire sortir. Après une petite conférence qu'ils eurent ensemble, il me vint parler pour

la seconde fois ; mais n'ayant reçu de moi que des paroles aussi dures que les siennes, il s'en alla enfin, et me laissa plusieurs gardes qui m'observoient et quatre sentinelles à la porte de l'église, ayant auparavant, au nom de la reine, défendu à l'abbesse de me recevoir dans son couvent.

XIX

J'étois enfin résolue de dormir à l'église, quand M. Bruneau Aman, de la ville de Bruxelles, me conseilla de sortir doucement, m'assurant qu'il étoit bien informé que Son Excellence avoit donné ordre aux soldats de m'enlever d'abord que je serois endormie. Je le crus, le connoissant homme de bien, et, cédant à ses persuasions, je passai enfin dans cet auguste domicile[1], que je trouvai plus fort et mieux gardé que la tour de Danaë, mais où, nonobstant tous mes déplaisirs, qui n'étoient pas petits, accablée de lassitude

1. Le couvent dont elle parle ci-après.

et de sommeil, je dormis mieux que je n'avois fait de ma vie. Toutes ces précautions n'étoient encore rien; ce n'étoit pas encore assez que des grilles, des gardes et des sentinelles qu'il y avoit autour de cette maison; dans la crainte que je ne m'ouvrisse un passage dans le couvent, le comte m'envoya pour me garder à vue et être témoin de toutes mes actions, un gentilhomme espagnol appelé San Lorenço. Dans un si pitoyable état, n'ayant pas été possible d'obtenir aucune chose du gouverneur de Flandres, ni par mes sanglots ni par mes larmes, je pris enfin le parti de passer à Madrid, et de me retirer dans un couvent, ne doutant pas qu'on ne me l'accordât. Et, en effet, le comte ayant approuvé cette proposition, dépêcha un courrier au connétable pour lui en donner avis, et m'obtenir la permission que je demandois avec de grandes instances, autant pour le désir que j'avois de voir cette cour, que pour rendre ma fortune meilleure.

Pendant que j'attendois réponse du connétable, le comte ayant besoin de ses gardes et étant obligé de s'en aller à Anvers pour quelques affaires, me pressa de m'en retourner à la citadelle, me donnant sa parole qu'on me traiteroit avec moins de rigueur et qu'il me permettroit de sortir quelquefois accompa-

gnée du lieutenant de la place. Je trouvai moyen qu'il me signât les conditions de ce traité dans une visite qu'il me rendit avant de s'en aller à Anvers, ne voulant pas, instruite à mes dépens, qu'il m'arrivât comme la première fois; et, le jour suivant, je me mis sur le même chemin, accompagnée de M. Bruneau et de San Lorenço. Je jouis depuis d'une grande liberté dans cette citadelle, et surtout depuis que l'abbé don Fernand Colonna fût arrivé, de la part du connétable, pour avoir soin de moi et m'accompagner dans mon voyage. Il contribua beaucoup par ses soins à faire que l'on me traita avec plus de douceur qu'on n'avoit fait jusqu'alors, en représentant au comte qu'on me pouvoit garder avec plus de bienséance et s'assurer de ma personne sans se servir de précautions si désobligeantes et si rigoureuses. Mon voyage étant arrêté, j'écrivis une lettre à l'amirante, par laquelle je le suppliois qu'il me fît la faveur qu'en arrivant à Madrid[1], il voulût me recevoir en sa maison, et qu'il insinuât à la Reine de me permettre d'entrer dans un couvent de la cour. Enfin toutes choses étant disposées pour mon départ, je m'en allai à Ostende, où

1. Dans le texte imprimé, Madrid est écrit *Madrit*, suivant la prononciation espagnole, où la dernière lettre est à peine indiquée.

don Fernand Valladares, gouverneur de la ville, me traita magnifiquement, durant huit jours que j'y fus, pour attendre une occasion pour m'embarquer; à la fin duquel temps je me mis à la voile avec un vaisseau anglais qui, par un vent favorable, aborda en neuf jours à Saint-Sébastien. A peine je fus arrivée, que, ne trouvant point de réponse de l'amirante ni, par conséquent, de la Reine, puisqu'il me la devoit procurer, j'écrivis une seconde lettre de la même manière que la première, et, voulant voir s'il me répondroit, j'attendis huit jours, durant lesquels le gouverneur de la place, don Baltasar Pantoja[1] me fit, et à tous mes gens, les plus grandes honnêtetés du monde. Ces huit jours s'étant écoulés, fort tâchée de ne recevoir aucune réponse, je résolus de poursuivre mon voyage, espérant de la recevoir en chemin. A une journée au delà de Burgos, ne voyant aucune apparence de ce que j'attendois, je dépêchai un exprès à l'Amirante pour savoir si je devois compter sur la faveur que je lui avois demandée par mes lettres d'Anvers et de Saint-Sébastien, et, continuant mon

1. Nous ferons observer au lecteur, une fois pour toutes, que les noms propres italiens et espagnols sont écrits avec leur orthographe véritable, ce qui exclut l'idée qu'un français du XVIIe siècle, où les vieux noms propres étaient francisés, eût pu écrire les *Mémoires de Marie Mancini.*

chemin, j'arrivai à Alcobendos, village distant de trois lieues de Madrid, où le courrier m'apporta deux lettres, l'une de la Reine, où Sa Majesté me faisoit tous les honneurs que je pouvois souhaiter, et l'autre de l'Amirante[1], par laquelle il m'accordoit fort obligeamment la maison que je lui avois demandée, ajoutant qu'il viendroit lui-même me recevoir et me l'offrir de vive voix. L'abbé Viglioni, à qui j'avois aussi dépêché un gentilhomme pour lui donner avis de ma venue, arriva dans le temps que je mangeois, avec son carrosse, et un autre que le nonce du Pape m'avoit envoyé avec un de ses gentilshommes. Fatiguée de la chaleur et du chemin, je demandai à l'abbé Viglioni s'il ne se trouvoit pas un peu de glace; de quoi étant étonné autant que confus de ce que je lui demandois une chose si ordinaire, il envoya chercher aussitôt de toute sorte de boissons les plus agréables. Je le remerciai extrêmement de ce rafraîchissement pour être venu si à propos et si à souhait. Étant entrée ensuite à sa prière, dans son carrosse, je m'en allai à Belvéder, éloignée de deux lieues de

1. L'*Amirante*, ou *Almirante* (amiral), dont la Connétable vient de parler plusieurs fois déjà, était le plus grand officier des armées navales, chef et juge de tout ce qui concernait la marine.

Madrid, où me vinrent recevoir la duchesse d'Albuquerque et la belle-fille de l'Amirante, femme du marquis de Alcanizas, son second fils, avec le duc d'Albuquerque lui-même, qui est mort il y a peu de temps, et tous ensemble m'emmenèrent dans une maison de plaisance de l'Amirante, située presque du côté de l'orient de Madrid, richement meublée et ornée des plus riches peintures de l'Europe, et enfin le plus agréable lieu de toute l'Espagne. J'y fus presque deux mois, à la fin desquels, craignant de n'embarrasser l'Amirante, qui me traitoit avec assez de splendeur, et voyant, d'un autre côté, qu'étant de son naturel peu soigneux, il ne pressoit pas la Reine de me permettre d'entrer dans un couvent, comme elle me l'avoit promis, je fus parler moi-même à Sa Majesté et je la suppliai qu'elle ordonnât aux religieuses de Santo-Domingo et Real de me recevoir dans leur couvent, ou qu'elles me donnassent une maison qu'elles avoient, située entre leur couvent et celui de N. S. *de los Angeles* de l'ordre de saint François. La Reine me reçut avec de grands témoignages d'affection et elle m'accorda ce que je lui demandois. Et, le jour ensuite, elle envoya ordre à ces religieuses de me recevoir ou de me donner la maison dont je viens de parler, à quoi elles répondirent qu'elles lui

obéiroient, mais qu'elles supplioient Sa Majesté, avec le respect qu'elles lui devoient, de vouloir déclarer par un décret royal que la grâce qu'on me faisoit ne serviroit pas d'exemple. Ce que Sa Majesté leur accorda, pour conserver leurs privilèges, et avec des circonstances fort honorables pour moi.

XX

J'entrai donc dans ce cloître le dernier jour d'août, accompagnée du nonce, qui est aujourd'hui le cardinal Marescotti, de l'Amirante, et du marquis d'Alcanizas. Et, afin que je ne donnasse aucun embarras, ni que je n'en reçusse dans mon nouveau domicile, on me donna la maison prochaine, dont la moitié étoit pour mon appartement, où l'on mit des grilles et des tours, laissant l'autre moitié pour don Fernand Colonna et le reste de ma famille. Je me trouvai, du commencement, assez embarrassée dans ce nouveau logis, pour ne savoir pas la langue espagnole ni les

coutumes du pays; et sans dona Victoria Porcia Orosco, sœur du marquis de Mortara, alors abbesse, qui savoit passablement l'italien, et qui est une personne fort spirituelle, j'aurois sans doute passé de méchants moments. Je fis ensuite amitié avec d'autres religieuses, et j'étois assez agréablement dans ce couvent, jusqu'à ce que, demandant la permission de sortir une fois la semaine, comme on me l'avoit fait espérer et comme je l'avois obtenu à Turin, j'appris qu'on me l'avoit refusée à Rome. Peu de temps après cela, on me donna avis que le connétable, à qui j'avois demandé avec beaucoup d'empressement qu'il m'envoyât mon second fils pour passer avec lui en Flandres, où il étoit obligé de se rendre à cause de deux compagnies de cavalerie dont la Reine l'avoit honoré à ma sollicitation, bien loin de me donner cette satisfaction, avoit écrit à la Reine et à l'Amirante, qui lui avoient demandé cela pour moi, qu'il ne souhaitoit pas qu'on me laissât sortir du couvent, et qu'il supplioit Sa Majesté de ne me le jamais permettre; que j'étois bien et en sûreté à Madrid et qu'il ne vouloit pas courir le danger de me voir en liberté ailleurs.

J'ai déjà dit que la contradiction irrite mon esprit, et je crois que c'est assez pour faire com-

prendre quelle colère et quel ressentiment j'eus de cette nouvelle; mais on le comprendra encore mieux, quand j'y ajouterai la considération des soins avec lesquels une infinité de personnes m'observoient continuellement, espions éternels de mes actions, par l'ordre de l'abbé don Fernand, qui exécutoit avec une furieuse rigueur les ordres du connétable; outre cela, il avoit des gens assez mal intentionnés pour irriter encore davantage l'esprit de mon mari en me rendant mille méchants offices auprès de lui, et qui lui écrivoient que je voulois m'enfuir, et que je le ferois infailliblement si l'on ne m'observoit avec soin. Tous ces bruits, joints avec les raisons que j'ai dites ci-dessus, me poussèrent à me déterminer de sortir du couvent pour faire voir que toutes les peines que l'on prenoit à me garder et me tenir enfermée ne serviroient qu'autant que je voudrois. Si bien qu'un jour que don Fernand étoit sorti avec tous mes gens, je commandai à mes demoiselles de mettre bas ces fortes, ces épaisses et ces hautes murailles que l'auteur de mon histoire[1] dit avoir été l'unique obstacle à ma fuite. De quoi j'envoyai ensuite donner avis au duc d'Ossune, à l'Amirante et au prince d'Astillano,

1. C'est-à-dire l'auteur des Mémoires apocryphes publiés sous son nom en 1676.

comme je devois, avec un billet que j'écrivis à chacun d'eux, les suppliant de me vouloir favoriser dans cette affaire, puisque mon dessein n'étoit point, comme mes ennemis le publioient, de m'enfuir en France ni en Angleterre, mais d'être hors de clôture, dans la maison où j'étois, n'étant pas juste qu'on me retînt par violence dans un lieu où j'étois entrée de ma pure volonté.

Le duc d'Ossune, encore que fort honnête et fort galant, attendit que la tempête fut un peu passée, et il se contenta de m'envoyer faire un compliment le lendemain; et, tardant de quelques jours de me venir voir, il témoigna en cette occasion d'être plus politique que galant et obligeant. Le prince d'Astillano fut huit jours sans me faire réponse, excusant son retardement sur ce qu'il en avoit reçu l'avis un peu tard. M. le nonce Molini et l'Amirante, que don Fernand avoit envoyé supplier de venir au plus tôt, n'y manquèrent pas, non pas pour favoriser mon dessein, mais pour exécuter le sien, qui étoit de m'obliger de retourner au cloître. Et encore que je fisse tout mon possible pour m'en défendre, à quoi la difficulté que les religieuses faisoient ne contribua pas peu, me voyant néanmoins sans protection et pouvant tout craindre de ceux qui

avoient si mal répondu à mes espérances, j'acceptai le parti de retourner au couvent, la résistance des religieuses étant à la fin vaincue de la crainte de l'excommunication dont le nonce les menaça. L'Amirante, depuis cette importante expédition, tout glorieux de me voir enfermée, sollicita auprès de Leurs Majestés qu'on voulût continuer de me tenir en clôture. Mais le connétable, qui en apprit bientôt la nouvelle, témoigna sans comparaison bien plus de joie d'un si heureux succès, trouvant de quoi se réjouir dans l'oppression de ma liberté, comme il est certain que, par des sentiments bien différents de ceux d'autrefois, il sera toujours satisfait de cette cour tant qu'on m'y fera de la peine.

XXI

Il y avoit déjà quelques mois, depuis mon retour dans le couvent, que je supportois, avec assez d'impatience, la violence avec laquelle on tâchoit de me retenir et mon mal me sembloit d'autant plus grand que le remède ne paroissoit pas facile sous le gouver-

nement de la Reine, Sa Majesté m'ayant fait réponse aux instances que je lui faisois de me tirer de l'oppression que je souffrois, qu'elle le feroit de tout son cœur, si c'étoit la volonté du connétable. Et d'ailleurs l'Amirante, qui étoit alors le premier mobile des résolutions de don Fernand Valenzuela, avoit une trop grande liaison avec mon mari pour admettre aucune proposition qui fût contraire à ce qu'ils avoient résolu, sur quoi il avoit reçu un absolu pouvoir de lui.

Je me trouvois dans ce pitoyable état, quand le ciel, touché de celui de cette monarchie, et intéressé dans sa conservation, inspira aux grands d'insinuer au Roi que Sa Majesté voulût rappeler auprès de la personne royale, Son Altesse Sérénissime don Juan d'Autriche, son frère, comme l'unique remède aux maux qui menaçoient ce royaume et ce pauvre gouvernement. Dans ce temps-là mes yeux furent éclairés de quelque rayon d'espérance, et, me souvenant de ce que m'avoit dit le prince Vintimilla, personnage autant illustre pour sa vertu que pour sa naissance, que ma liberté devoit être un ouvrage de ce prince, et que son retour me la rendroit infailliblement, je résolus tout de bon de me prévaloir d'une si favorable occasion, ne doutant point qu'elle ne me réussît, ainsi qu'on me l'avoit prédit. L'estime particulière

que j'avois toujours eue pour les grandes qualités de ce prince, m'avoient fait désirer en toute occasion de voir Son Altesse dans tous les honneurs qui lui appartenoient. Mais on peut croire que ce fut encore avec plus de passion, quand je vis l'avantage que j'en devois tirer, et que ma liberté devoit être comme une conséquence infaillible de son retour. Je dis seulement que je le souhaitois, ne me trouvant pas en état de pouvoir faire autre chose, et ne pouvant rien contribuer à sa gloire et à son avantage, si ce n'est par mes désirs et par mes insinuations. Ce fut au duc d'Ossune à qui je m'adressai, étant de mes parents, et celui à qui j'avois le plus d'obligations; car, pour l'Amirante, il avoit, comme quelques autres encore, cessé de me voir, de peur que je ne les employasse en des affaires contraires à la bonne intelligence qu'ils vouloient garder avec mon mari. Je trouvai donc ce duc si disposé à cette célèbre négociation, qu'il ne respiroit qu'après le moment de l'exécuter. Ensuite, les choses étant fort avancées, et ayant eu avis par Vintimilla que Son Altesse étoit partie de Sarragosse, je crus qu'il étoit temps d'exécuter ce que j'avois résolu, et réglant l'arrivée de ce prince, pour un des courts voyages qu'il me sembloit qu'il pouvoit faire, je sortis du couvent de jour, non pas

comme j'avois fait la première fois, mais par la porte et à la vue de toutes les portières. Et étant entrée dans un carrosse avec une dame de mes amies, qui m'attendoit pour cela, je fus, dès ce moment, à la maison de la marquise de Mortare, que je ne trouvai point et qui me reçut à son retour avec de grands témoignages d'affection, encore qu'elle fut fort étonnée de me voir, une telle visite étant la chose du monde à quoi elle s'attendoit le moins.

XXII

J'avois donné avis de ma seconde sortie, comme de la première, aux personnes dont j'ai parlé ci-dessus; et la marquise avoit fait savoir au président de Castille que j'étois dans sa maison, parce que don Fernand l'avoit déjà obligé à donner ordre partout qu'on m'arrêtât pour m'obliger de revenir dans le cloître, ne sachant pas où j'étois et croyant que mon dessein étoit de sortir du royaume. L'Amirante à l'instance de don Fernand, poussé encore de lui-même pour

certaines raisons, ne sut pas plus tôt où j'étois qu'il songea tout de nouveau à m'ôter la liberté. Dans le peu de jours que j'en jouis, je ne reçus visite de personne sinon du duc d'Ossune, que la marquise avoit fait avertir, et qui ne me dit rien de particulier dans l'entretien que j'eus avec lui, si ce n'est qu'il n'étoit pas possible de réparer mieux la faute que j'avois faite, en sortant du couvent, qu'en me retirant dans une maison, qui avoit toute la sainteté du cloître, sans en avoir l'austérité ni la rigueur. Le prince d'Astillano ne vint ni ne fit réponse, et, comme un galant homme, il manda à don Fernand, en lui envoyant le billet que je lui avois écrit, qu'il serviroit autant qu'il pourroit le connétable. L'Amirante, ne voulant pas paroître moins honnête que celui-ci, ne vint pas me voir, me faisant dire qu'il étoit occupé en des affaires qui me regardoient. Et si l'on veut savoir quelles étoient ces affaires, c'étoit un conseil qu'on tenoit pour me ramener dans le couvent. Cependant je ne savois rien de ces négociations, personne n'ayant osé m'en donner avis, que monsieur de Lindenau ambassadeur extraordinaire de Danemark, homme d'honneur, et qui me fit savoir par une demoiselle tout ce qui se tramoit contre moi. Mais comme je ne pus pas lui parler, j'attribuai tous ces

avis à son amitié, sans faire plus de diligence pour prévenir ce qu'il en pouvoit arriver. Il est vrai que certaines craintes que j'avois devoient être comme de secrets pressentiments, qui me devoient faire croire ces avis. Mais l'ambassadrice de Danemark, femme d'esprit et de résolution, et le duc d'Ossune firent si bien évanouir toutes mes frayeurs, en m'assurant positivement que je n'avois pas sujet de craindre, que je crus être fort en sûreté. Néanmoins deux jours après, le nonce, l'Amirante, et don Garcia de Medrano, du conseil et de la chambre de Castille, me vinrent rendre une importante visite de la part du roi, dont le sujet étoit de m'obliger de retourner dans le couvent, me disant que je ne devois point en être sortie sans sa permission, puisque j'y étois entrée de l'ordre de Sa Majesté. L'Amirante, qui fut le premier à parler, me dit qu'il ne venoit seulement que pour me faire savoir la volonté du roi; à quoi le nonce ajouta qu'il n'y étoit attiré que pour en faciliter l'exécution et vaincre les obstacles que les religieuses y pourroient opposer. Et le dernier, en parlant en ministre de justice, me dit d'un ton sévère qu'il avoit ordre de me mener, et qu'en cas de résistance, il ne se sépareroit point de ma personne et me garderoit avec beaucoup de soin.

Ce qu'il me disoit n'étoit pas capable de me faire obéir et jamais ces menaces ne m'ont fait reculer. Mais la marquise me pressant d'un autre côté, et me témoignant que ce seroit un extrême déplaisir pour elle qu'on me fît quelque violence, si je refusois d'obéir aux ordres du roi ; et, ajoutant qu'il seroit plus à propos pour moi de m'y rendre, et qu'étant au couvent, j'en pourrois toujours sortir avec le bon plaisir de Sa Majesté, elle m'obligea, avec ces timides raisons, à consentir de retourner encore au couvent. Elle m'y accompagna donc, et le nonce, voulant surprendre les religieuses, y fut le premier, et s'étant fait ouvrir la porte, il commanda qu'on ne la fermât point, comme s'il eût voulu faire entrer quelque seigneur avec lui. J'arrivai dans ce temps-là et je trouvai le duc d'Avros qui, ayant su, en me venant rendre visite à la maison de la Mortara, que je m'en retournois à S. Domingo, avoit suivi le nonce pour m'attendre. D'abord qu'il me vit, il me donna la main, m'accompagna jusqu'au couvent où plusieurs religieuses, m'ayant reconnu en levant mon manteau, commencèrent à remplir l'air de leurs cris, disant au nonce tout ce que leur pouvoit inspirer le ressentiment de voir enfreindre leurs privilèges ; de sorte qu'il se vit obligé d'envoyer chercher avec son car-

rosse le provincial qui demeure au couvent de M. S. de Atocha, qui est aux portes de Madrid et qui étant venu les réduisit à la raison et les obligea de se conformer au décret de Sa Majesté, que le nonce leur lut, après avoir apaisé ensemble le bruit qu'avoient fait les différents partis, étant comme impossible que, dans une communauté de cent et trente personnes, dont toutes les inclinations sont presque diverses, les sentiments ne soient aussi différents. Pour moi, je me mis ce jour-là du côté du parti qui m'étoit le plus contraire, et, malgré le désespoir où me mettoit la violence qu'on me faisoit, je ne laissai pas de prendre un singulier plaisir à cette division. Et, ainsi, pour la fomenter, je leur représentai que c'étoit une chose étrange et inouïe qu'elles fissent si peu de cas de leurs privilèges, et que, ne se contentant pas de les avoir rompus en les obligeant de me recevoir la première fois, qu'il les forçassent de nouveau de m'admettre dans leur couvent pour la seconde.

XXIII

Enfin cette guerre civile s'apaisa. Parmi tous ces esprits courroucés il n'y eut que le mien qui demeura dans l'agitation, ayant des mortels déplaisirs des réflexions que je faisois de temps en temps sur la violence avec laquelle on s'efforçoit de me tenir enfermée sous des conditions plus rigoureuses que celles qu'on m'avoit promises. Je ne me rebutai pas néanmoins pour avoir vu mal réussir mes deux premières entreprises pour ma liberté, et, considérant que c'étoit le plus doux bien de la vie et que, pour le recouvrer, il n'y avoit rien qu'un esprit noble et généreux ne dût tenter, je me mis tout de nouveau à chercher le moyen de l'obtenir. Il y avoit huit jours que j'y travaillois quand la fortune, ou pour mieux dire la divine Providence, disposa qu'enfin ce jour tant désiré des peuples de cette monarchie arriva; ce jour, dis-je, que le fameux duc d'Alve [1] souhaitoit avec tant de

1. Les Espagnols, comme on le sait, prononcent le *b* comme si c'était un *v*. Ils prononcent *cavallo*, *cavallero*, et ils écrivent *caballo*, *caballero*.

passion et auquel il avoit travaillé avec tant de zèle, où, après le bannissement de Velenzuela, Son Altesse entra glorieusement, et applaudi de tout le monde, à Madrid. Je ne rapporterai pas les particularités de cette négociation, ni les circonstances qui précédèrent l'entrée de ce prince, laissant cette narration à des plumes plus éloquentes que la mienne. Je dirai seulement que, si j'ai eu moins de part que personne dans cette entreprise, personne n'a été si intéressé que moi dans le succès. Néanmoins je ne doute pas que ma joie n'ait été plus grande et que ce prince ne m'eût rendu justice sur un mémoire que, peu de temps après mon retour dans le couvent, j'avois présenté à la Reine dans le temps de son gouvernement et qui étant remis par Sa Majesté au Président de Castille, n'en avoit rien voulu résoudre jusqu'à l'arrivée de Son Altesse, si don Fernand Colonna, pour empêcher l'exécution de ce que ce prince avoit résolu en ma faveur, ne lui eût représenté que le connétable ne désiroit rien avec plus de passion que de me voir dans un couvent, et que ce seroit pour lui une grâce qu'il ne pourroit assez estimer que de continuer de me tenir enfermée. Si bien que cette déclaration ayant suspendu la résolution de Son Altesse, et ce prince étant obligé à remettre ma liberté en la disposition

du président de Castille, qui ne traitoit pas cette affaire avec plus de diligence qu'auparavant, je crus devoir présenter un autre mémoire au Roi, que j'accompagnai d'un autre pour Son Altesse, par le moyen du duc de Medina Sidonia. Mais dans le temps que ce prince étoit résolu de m'accorder tout ce que je pouvois attendre de sa justice, il arriva une lettre du connétable, qui, ayant appris ma dernière sortie du couvent, demandoit avec grand empressement à Sa Majesté qu'il lui plût de m'envoyer dans quelque château. Sur quoi Son Altesse, pour sortir d'un tel embarras, avec sa prudence ordinaire ne voulut rien résoudre et remit mon mémorial avec la lettre du connétable au conseil d'État. Et ayant sollicité à mon nom les conseillers, j'eus parole des ducs d'Alve, d'Ossune et du marquis d'Astorga, qu'ils feroient pour moi tout ce qu'ils pourroient, comme en effet ils le firent, et le plus de voix furent en ma faveur et conclurent qu'on me donneroit une entière liberté et une maison où je serois avec la bienséance et l'honneur dûs à une personne comme moi.

Cette résolution du conseil, si favorable pour moi, étant venue à ma connaissance, j'écrivis à don Geronimo de Egnia, secrétaire *del despacho universal,* le suppliant de ne point différer de la remettre entre les mains

du Roi, afin que Sa Majesté en ordonnât selon son bon plaisir. Il ne me répondit point par écrit, mais il m'envoya dire avec beaucoup de civilité qu'il travailleroit au plus tôt à ce que je désirois, comme il fit; et, deux jours après, j'appris que mon affaire étoit faite, ayant obtenu une espèce de décret, que m'envoya don Bartolome de Legasa, secrétaire d'État, dont la teneur étoit que le Roi, ayant vu mon mémorial et la lettre du connétable, avoit jugé à propos de suspendre sa résolution jusqu'à ce que Sa Majesté lui eût écrit; et que, cependant, si je voulois me retirer dans quelque lieu autour de Madrid, Sa Majesté me le permettoit jusqu'à une résolution décisive.

Dans ce temps-là don Fernand Colonna, ayant appris ce qui se passoit et ayant été chargé de la part du Connétable de faire toutes les diligences possibles pour qu'on me mît dans un château, en cas qu'il n'y eût pas moyen de me mettre dans un cloître, il n'oublioit rien de tout ce qui pouvoit empêcher ma liberté, jusqu'à présenter un mémorial dans lequel il s'étendoit sur les inconvénients qu'il y auroit à me l'accorder, et combien il importoit, pour le repos du Connétable, que je fusse dans le couvent, ou qu'on me mît dans un château.

XXIV

Ayant peur ensuite que cette proposition de don Fernand ne fût d'un grand préjudice pour moi et qu'elle ne donnât sujet à quelque nouveauté dans la résolution qu'on avoit déjà prise, comme il étoit aisé de l'inférer par les apparences, ayant appris de fort bonne part que les conseillers d'État avoient fort chancelé, avec ce que don Fernand leur avoit représenté, je crus que je devois, par ma sortie, prévenir le mal dont j'étois menacée; si bien que, ayant donné avis au Nonce et au duc d'Ossune de mon dessein, et à dona Vittoria aussi, qui ne le désapprouva pas, croyant que le décret que j'avois reçu étoit avec toutes les formes requises, je me levai de grand matin, de crainte qu'une religieuse de mes amies, qui dormoit dans mon appartement, ne découvrît mon dessein, et je sortis à six heures du matin. Je fus dès ce moment au parloir pour m'entretenir avec quelques religieuses que je fis appeler, en atten-

dant que le carrosse que j'avois loué arrivât, la marquise de Mortara, à qui j'en avois demandé un, le jour auparavant, s'en étant excusée sur le conseil que lui avoient donné quelques unes de ses amies, qu'elle ne se mêloit point de mes affaires. Enfin, mon carrosse étant arrivé, je fus avec mes demoiselles jusqu'à l'Atocha, où je trouvai le Père Procureur de mes Religieuses, qui étoit allé devant pour me dire la messe comme je l'en avois prié.

Quatre jours avant ma sortie du couvent, j'avois donné avis à don Bartolome de Legasa, comme j'avois fait dessein de me retirer à Bellacas, lieu appartenant au Roi à une lieue de Madrid, afin qu'il en donnât avis à Sa Majesté. J'avois trouvé moyen d'un autre côté que le marquis Camarosa me fit avoir un autre carrosse, sous prétexte d'envoyer deux de mes demoiselles à ce lieu là, pour me préparer un appartement dans la maison de dona Cecilia de Vera, qui me l'avoit donnée à l'exception de l'appartement qu'occupoit le prince de Montesarchio où il étoit comme prisonnier sous sa parole. Ce carrosse ne fit pas plus de diligence que le premier, et j'eus le loisir d'ouïr quatre messes en l'attendant. Mais étant à la fin venu un gentilhomme que j'avois, et que le Connétable m'avoit autrefois recommandé, nous fûmes ensemble descendre à la maison,

dont je viens de parler, où nous ne trouvâmes que les gens du prince, qui nous cédèrent son appartement, comme le meilleur, et qui nous firent préparer un dîner très somptueux. L'après dînée, le nonce arriva sur les quatre heures, accompagné de don Fernando, et, après m'avoir absous de l'excommunication que j'avois encourue, pour être sortie du couvent sans permission, il me persuada, avec des raisons si fortes, que don Fernand ne s'étoit pas pu défendre de présenter ce mémorial au Conseil d'Etat, et il sut l'excuser avec tant d'adresse de toutes les déclarations qn'il avoit faites au préjudice de ma liberté, et en faveur du Connétable, que je ne pus refuser à ses prières de lui pardonner tout.

Je dormis cette nuit là à Bellacas, si c'est de dormir que de passer la nuit sans sommeil, un catarrhe que je pris de l'humidité de la chambre, et qui fut suivi de la fièvre, m'ayant ôté toute sorte de repos, pour m'obliger de retourner à Madrid et vivre dans la maison de don Fernand Colonna. Je dépêchai donc un page au duc d'Ossune, le suppliant de m'envoyer incessamment un carrosse avec six mules; et don Fernand étant entré dans ma chambre, je lui fis part de mon dessein, le priant de ne s'y vouloir pas opposer. Il me le promit, et non seulement il ne me fut point con-

traire, mais il écrivit au Nonce et lui représenta le pauvre état où il m'avoit trouvée, et qu'il étoit plus à propos que je fusse à Madrid et que j'attendisse en sa maison les ordres de Sa Majesté, le suppliant de m'envoyer au plus tôt un carrosse, de quoi je fus extrêmement ravie d'aise, craignant que le duc d'Ossune [1], comme ministre, ne trouvât des raisons, pour s'excuser de m'envoyer celui que je lui avois demandé. Le Nonce fit voir aussitôt à don Bartolomeo de Legasa la lettre que don Fernand lui avoit écrite à laquelle, après l'avoir montrée à quelques conseillers, il fit réponse qu'il n'avoit pas jugé à propos de m'accorder ce que je lui avois demandé. Néanmoins le refus ne rebuta point le Nonce, et ayant fait voir la même lettre à don Geronimo de Egnia, et celui-ci l'ayant ensuite consignée à Son Altesse, il reçut ordre de ce prince de dire au Nonce qu'il ne trouvoit aucun

1. Ce duc d'Ossune — nom qu'elle écrit à la manière italienne — était le fils de Pedro Tellez y Giron, duc d'Ossuna ou d'Ossone, qui fut vice-roi de Naples en 1615 et quatre ans plus tard enfermé au château d'Almeida, où il mourut en 1621. C'était un personnage de l'esprit le plus indépendant ennemi des priviléges du clergé et qui fit une constante opposition à ses envahissements. Il voulut lutter contre l'inquisition et ce fut la cause de sa perte. Son fils, dont il est ici question, a surtout rempli des emplois de cour et n'a laissé aucun souvenir historique important.

inconvénient de m'accorder ce que don Fernand lui demandoit.

Sur cette déclaration il m'envoya aussitôt un carrosse avec quelques chariots pour mes gens, ayant attendu inutilement celui du duc d'Ossune, qui me fit réponse par le page que je lui avois envoyé après l'avoir fait attendre huit heures, qu'il me viendroit voir lui-même. C'étoit pour moi beaucoup d'honneur qu'il me vouloit faire, mais, pour dire la vérité, il m'auroit encore plus obligée de m'envoyer un carrosse dans l'impatience où j'étois de retourner à Madrid, craignant incessamment qu'il ne survint quelque ordre qui ne le défendît, et principalement en voyant entrer un valet de Son Altesse avec une lettre par laquelle ce prince me disoit que je n'avois pas interprêté comme je devois les ordres du Roi, et qu'il étoit nécessaire que ma sortie eût été précédée de plusieurs circonstances, aussi bien pour le choix du lieu, comme pour l'ordre qu'il falloit donner, afin que j'y fusse avec la bienséance et l'éclat que Sa Majesté jugeoit être requis à ma personne. Néanmoins, je me remis un peu de ma peur, quand je vis que ce n'étoit pas un ordre, mais seulement un avis, ou une correction légère; si bien qu'après avoir été longtemps avec de grands soucis, le carrosse du Nonce

arriva enfin, où j'entrai d'une grande vitesse, craignant toujours qu'il ne vînt quelque ordre pour me faire demeurer où j'étois.

A peine nous eûmes fait la moitié du chemin que nous rencontrâmes les ducs d'Ossune, de Veragnas et d'Uzeda, avec le Prince Vintimilla, qui me venaient voir, suivis de quatre carrosses et d'une grande suite de gens à cheval. Et ayant raillé le premier sur sa ponctualité ordinaire, il me répondit que je n'avois pas raison de me plaindre, qu'il étoit bien plus honnête d'être venu lui-même que de m'avoir envoyé son carrosse et qu'il excédoit encore en ce que je lui avois demandé, puisqu'au lieu d'un carrosse, il m'en amenoit quatre, qui étoient tous à ma disposition, pourvu que don Fernand se voulût charger de me conduire. Nos deux carrosses s'étant joints ensemble, nous fûmes de cette manière jusqu'aux portes de Madrid, où nous étant séparés, je rencontrai le Nonce qui se promenoit à pied, et qui s'étant approché de mon carrosse avec beaucoup d'honnêteté, me donna quelques conseils sur lesquels m'étant réglée, je m'en suis fort bien trouvée. Cette conférence étant achevée, je fus à la maison de don Fernand Colonna, où je suis encore, attendant l'ordre de Sa Majesté de ce qu'il doit arri-

ver de ma fortune, ne sachant encore de quel côté elle tournera, bien que je doive attendre de la clémence et de la justice de ce Monarque et de la grande prudence de Son Altesse, que je trouverai la fin de mes peines et le repos que je désire avec autant d'impatience que j'en ai de besoin.



APPENDICES



APPENDICE I

Trois épigrammes à l'adresse de MARIE MANCINI,
à propos de ses Mémoires.

Nous avons trouvé, à la Bibliothèque nationale, une édition des *Mémoires de Marie Mancini*, publiée en Espagne, assez mal imprimée, contenant beaucoup de fautes d'impression et de différences de texte et portant ce titre :

LA VÉRITÉ DANS SON JOUR
OU LES
VÉRITABLES MÉMOIRES DE M. MANCHINI (*sic*)
Connétable Colonne.

En tête de cette édition figurent les trois épigrammes suivantes :

A M. L. C. C.

Sur l'Histoire qu'elle a composée de sa vie.

L'esprit, le brillant et la grâce
L'enjouement et la majesté
Une modeste et noble audace
L'innocence et la vérité,
La discrétion, la prudence
Une invincible patience
Contre les plus fortes rigueurs
De la fortune et de l'ennui
C'est ce qu'on ne voit point ailleurs
Qu'en l'histoire de votre vie.

A LA MÊME

Sur le titre de son livre : « *La Vérité dans son jour,* etc... »

Le titre convient à l'histoire
Mais si l'on m'avoit voulu croire
On ne l'auroit pas mis ici,
Car sachant que vous l'avez faite
Le moins équitable interprète
La nommera d'abord ainsi.

A LA MÊME

Les muses du Tibre et du Tage
Si célèbres dans l'univers,
En vain donnent à votre ouvrage
Mille et mille éloges divers.
Ce qu'elles disent à sa gloire
Lui donne un trop faible ornement ;
Vous seul ayant fait votre histoire
La pouviez louer dignement.



APPENDICE II

Extraits des Mémoires apocryphes de Marie Mancini, publiés à Cologne en 1676.

I. — Le climat de France fut trouvé pour moi trop dangereux pour le repos public : si bien que pour m'en éloigner on ne tarda guères à me destiner en mariage à M. le prince Colonne, grand connétable du royaume de Naples, pour éviter le trouble que les influences d'amour faisoient appréhender. La bonté que le Roi avoit eue de vivre avec moi avec familiarité m'avoit déjà inspiré quelque chose de grand, ce qui fit que je dédaignai un tel mariage, et, à dire le vrai, je croyois m'abaisser en l'acceptant; selon le haut degré dans lequel je croyois être, je me plaignois de ma destinée, mais beaucoup plus de la bonté du roi, qui se diminuoit envers une personne qui ne respiroit point d'air plus doux que celui de son affection, me voyant forcée à y donner les mains. Mais tout fut en vain, et il

ne m'en resta qu'une extrême douleur qui me devint inséparable pour me rendre malheureuse. Cependant le temps de partir vint, à quoi je me disposai plus par colère que par inclination ; ce qui fut cause qu'au dernier congé du roi, qui m'accompagna pour me dire *« qu'il étoit bien fâché de mon éloignement »*, je lui répliquai : « *Sire, vous êtes roi et vous m'aimez et pourtant vous souffrez que je parte !* » Sur quoi m'ayant répondu par un silence, je lui déchirai une manchette, en le quittant, lui disant : « *Ah! je suis abandonnée !...* »

II. — ... Étant arrivée à Rome, je commençai d'être l'objet des esprits médisants de cette ville-là et mon arrivée y fut divulguée par une pasquinade qui disoit : *la Vache est attachée à la Colonne.* De quoy monsieur le Connétable ne s'offensa pas, sachant bien que le pape même n'est pas exempt de semblables atteintes, quoique pourtant il n'y devroit pas être exposé par plusieurs raisons ; il savoit aussi d'ailleurs qu'il avoit eu de bons témoins de ma virginité.

Que vous dirai-je, monsieur ? Un mari est toujours un mari, c'est-à-dire qu'il doit avoir les affections d'une femme. Monsieur le Connétable est d'ailleurs d'un naturel si bon qu'il n'a pas son semblable entre tous les princes italiens de son rang, ce que, peu à peu, il me gagna de telle sorte que je sentis naître en moi un amour vraiment conjugal qui me fit concevoir et accoucher en son temps de mon premier enfant, l'héritier de ma maison. Ce fut ce qui

accrut notre amour réciproque, étant ordinaire que les fruits d'un mariage inspirent une plus grande tendresse.

III. — Mes envieux trompés dans leurs desseins de mettre de la division entre nous par plusieurs petites brouilleries qu'ils tâchèrent de nous susciter, entreprirent d'en venir à bout par la médisance. Mais j'étois déjà accoutumée à une telle attaque et j'étois devenue bonne Romanesque[1], c'est-à-dire que j'avois une parfaite connoissance des maximes du lieu, et c'est pour cela que je ne m'arrêtois pas à tous les discours que l'on tenoit, et quoique l'on sût dire je ne laissai pas de conserver toujours ma chère liberté, même quand ils poussèrent à bout leurs méchancetés jusqu'à dire que lorsque M. le duc de Nevers, mon frère, vint à Rome, que je vivois avec scandale, et que le pape y devoit mettre ordre pour éviter que dans une ville aussi sainte on se comportât si mal. Ce n'est pas à une personne comme moi de vous faire voir ici si Rome est capable de se scandaliser de quelque chose, Rome, dis-je, où les personnes les plus éminentes et qui devroient édifier tout le monde, vivent elles-mêmes dans des débauches continuelles, et cela même ne serviroit pas à me justifier de ce qu'on me chargeoit que j'ai toujours vécu dans Rome scandaleusement.

Je dirai ce qu'on a pu remarquer en moi dans Rome en

1. L'auteur veut dire Romaine.

ce temps-là. J'allois sur le Corso ou à la place d'Espagne, en carrosse avec mon frère, nous tenant tous deux embrassés; mais il me semble que l'affection fraternelle ne doit pas donner du scandale, mais plutôt elle doit être louée dans des personnes qui étant unies de sang le doivent être pareillement d'affection. Nous allions souvent nous deux seuls dans une calèche à Marine ou à Frascati, et parce que nous nous caressions de temps en temps l'un l'autre, ils ont voulu dire que nous étions de la secte des adamites... Cependant M. le Connétable voyoit bien que toutes les conversations que j'avois avec mon frère étoient très innocentes, et il est facile d'en juger de ce qu'une fois M. le Connétable vint en ma chambre où peu auparavant mon frère étoit venu, lequel me trouvant encore au lit qu'il étoit bien tard, m'avoit découverte et me fouettoit. M. le Connétable, bien loin d'en être piqué, invita mon frère de continuer à me fouetter, et parce que je m'en défendois autant que le rire me laissoit de force, il vint lui-même me tenir pour ôter à mon frère toute résistance.

Une fois aussi que nous étions dans le cabinet du jardin, nous nous mîmes à jouer au jeu de l'aveugle, et comme le sort tomba sur moi pour avoir les yeux bandés, et qu'appréhendant de me faire mal je ne me hasardois pas beaucoup, ce qui me fit demeurer si longtemps que j'en fus lasse, et je dis à mon frère que s'il vouloit se laisser prendre, je lui donnerois sur-le-champ mille baisers; mon frère pour se divertir fit approcher un jeune gentilhomme de

Bologne, nommé Fagianino, fort beau et galant qui pratiquoit à l'ordinaire notre cour, et lui s'étant mis derrière me dit de le prendre, mais que je le baisasse avant que d'ôter mon bandeau. Je m'avançai donc où j'entendois la voix et je mis les mains sur Fagianino, et ayant cru attrapper mon frère, je lui donnai divers baisers. Mais je m'aperçus de mon erreur quand mon frère se prit à rire avec M. le Connétable. Nous faisions encore quelques autres jeux de cette nature par lesquels vous pouvez juger de l'innocence avec laquelle nous vivions.

Nous allions aussi à la chasse, sur quoi il faut que je vous dise une petite plaisanterie qui nous arriva et qui nous donna beaucoup de divertissement. Un jour que nous chassions du côté de Genazzano, seigneurie qui appartient à M. le Connétable, et que nous voulions demeurer tout le jour dans le bois, nous donnâmes ordre de charger un cheval de vivres pour dîner là, lequel nous arriva justement au temps que nous avions bon appétit, et l'homme l'avoit déjà déchargé proche d'un ruisseau, lorsqu'un sanglier qui fuyoit devant une meute de chiens, ayant épouvanté l'homme, qui se sauva sur un arbre, passa par accident auprès des corbeilles et les renversa d'un coup de dents à terre. Et comme les chiens qui le suivoient arrivèrent là, au lieu de suivre le sanglier ils mangèrent tout ce qu'on nous avoit apporté, et ainsi nous jeûnâmes, quoique ce ne fût pas jour de vigile. Jugez donc maintenant, monsieur, si ce n'étoit pas de la dernière malice de mes envieux de

me décrier comme ils faisoient; néanmoins je ne m'en mettois pas beaucoup en peine et disois seulement que ces gens allassent en France voir les conversations comme elles s'y pratiquent. Ce qui me suffisoit, c'étoit que le Connétable, dans ce temps-là, ne me disoit rien, et même, ainsi que l'a rapporté ma sœur dans ses Mémoires[1], lui qui croyoit qu'il n'y pouvoit pas avoir de l'innocence dans les amours des rois, il fut si ravi de trouver en moi le contraire, qu'il perdit la mauvaise opinion qu'il avoit de la liberté des femmes de France, et il a toujours voulu depuis que j'en jouisse à Rome, puisque j'en savois si bien user.

IV. — ... Je me souviens, à propos de M. le Connétable, que M. le prince de Brunswick étant venu à Rome et ayant un jour joué avec moi, je perdis jusqu'à un demi million; M. le Connétable me fit incontinent préparer cette somme pour la payer, dont pourtant il n'en déboursa pas un sou d'autant que je regagnai mon argent. Car ce prince m'ayant aperçu quelques larmes aux yeux provenant d'une toux excitée par un peu de pituite qui m'étoit tombée au go-

1. Voici textuellement le passage des *Mémoires de la duchesse de Mazarin* cité par Marie Mancini :

« Le connétable, qui ne croyoit pas qu'il pût y avoir de l'innocence dans les amours des rois, fut si ravi de trouver le contraire dans la personne de ma sœur, qu'il compta pour rien de n'avoir pas été le premier maitre de son cœur. Il en perdit la mauvaise opinion qu'il avoit, comme tous les Italiens, de la liberté que les femmes ont en France, et il voulut qu'elle jouit de cette liberté à Rome, puisqu'elle en savoit si bien user. » (*Œuvres de Saint-Réal*, tome III, page 565.)

sier, il crut que je m'allarmois de la perte que j'avois faite et me dit que je ne m'attristasse pas et que j'eusse à poursuivre toujours mon jeu, vu que la fortune étant changeante, elle tourneroit peut-être de mon côté.

Tout le monde sait la dépense qu'il me permettoit de faire, jusque là qu'il s'est trouvé dans un livre d'un marchand que j'avois fait dans l'espace de dix mois, une partie de 4000 écus, seulement en rubans qui ne servoient qu'à satisfaire mon inclination qui étoit portée à la diversité des rubans, desquels même je me ne parois pas, servant seulement à en faire part à mes filles, selon l'humeur que je me rencontrois, à quoi mes filles savoient bien s'étudier pour prendre leur temps.

Parmi ces choses, m'étant trouvée enceinte, j'accouchai d'un fils, ce qui donna tant de contentement à M. le Connétable, augmentant de telle sorte son affection envers moi, qu'il devint comme idolâtre de ma personne et me traitoit avec autant de délicatesse que si je lui eusse fait un petit roi.

V. — ... Nous eûmes (à Milan) après les visites de toute la noblesse, nous commençâmes à faire des connaissances; un chacun s'efforçant de nous témoigner du respect, même jusqu'aux écclésiastiques, qui nous prièrent d'assister à leurs fêtes; à propos de quoi il faut que je vous dise une chose qui nous arriva, dont je n'espère pas de jamais tant rire. Nous allâmes un matin à la fête, qui se faisoit dans

l'église de Notre-Dame des Carmes, notre Maître des Cérémonies nous accompagnant pour nous placer dans la chapelle, où on nous avoit préparé des carreaux, et à peine avions-nous commencé notre dévotion, qu'une fille étant là, et qui étoit possédée du démon, commença à crier avec une fureur incroyable, ce qui m'effraya de telle sorte que sans mes gens, je serois tombée évanouie. Un moine vint l'exorciser, et le démon étant forcé par les conjurations, dit qu'il sortiroit plutôt de cette fille, que de se taire, ce que le moine ayant accepté, et lui demandant même un signe quand il sortiroit, il dit qu'il vouloit entrer dans le corps d'un de ceux qui étoient là présents. Je vous laisse à penser si je devois trembler entendant ce propos, car il est aisé de juger qu'il n'y a pas du plaisir à avoir à faire avec le diable, je me levai donc aussitôt, et commençai à gagner la porte, mais l'esprit s'écria à haute voix, que je n'eusse rien à craindre, que ce n'étoit pas à moi à qui il en vouloit, mais qu'il vouloit entrer dans le fondement de cet homme qui étoit habillé à l'espagnole ; c'étoit notre Maître des Cérémonies, lequel comme un bon innocent, prit la fuite après moi jusqu'à la porte de l'église, et parce que l'esprit le menaçoit de plus en plus, il crût de se garantir du mal qui le talonnoit, et de faire une action bien spirituelle de mettre les chausses à bas et s'asseoir dans le bénitier. Jugez, Monsieur, si cela n'étoit pas un vrai acte de comédie, qui fit perdre contenance à tout le peuple, qui étoit en dévotion, et moi ne me pou-

vant empêcher de rire, je fus obligé de sortir, et me retirer au logis pour pouvoir rire avec plus de liberté, ce qui me causa un grand mal de ventre, qui me dura deux jours, n'y ayant que fort peu de temps, que j'avois accouchée de mon troisième fils après notre arrivée à Milan.

VI. — Après ces choses étant élevé au pontificat Clément Neuvième Rospigliosi, aimant fort la paix, il nous sollicita à un accommodement avec le cardinal Chigi, puisque son père étoit déjà mort. Nos esprits furent tellement réunis par cette paix que nous l'avons toujours conservée par toutes les familiarités qui se pratiquent entre les plus intimes. Ce fut lorsque M. le Connétable commença à faire la chasse avec ledit cardinal, observée depuis tous les ans et pratiquée encore à présent parmi eux, et c'est la plus belle qu'on fasse en Italie. La plupart du temps, étant en leur compagnie, nous demeurions en chassant douze ou quinze jours dans les bois, et notre chasse consistoit la plupart en soixante sangliers, et même je vous puis assurer, sans hyperbole, qu'une fois nos gens en tuèrent quatre-vingts et cinq, dont il y en avoit dix d'une grosseur si épouvantable que, pour les porter à Rome, il fallut à chacun son brancart, porté par deux mulets; nous avions aussi trente-cinq à quarante daims, dans la même chasse, qui étoit assez considérable, ce qui faisoit courir tout le monde chez le cardinal, étant le lieu où on expose en vue la proie, qui semble incroyable, à qui n'a vu les

bois, du côté de l'Abruzze. Vous en aurez sans doute ouï parler, ce qui fait que je ne m'étends pas davantage à vous en faire la description. Pour ce qui est de la familiarité, dont j'ai commencé à vous parler, chacun de son côté y contribuoit. Nous l'avons plusieurs fois diverti les quinze jours entiers à la Marine, ou aux principautés d'alentour, qui nous appartiennent, et lui nous rendoit la pareille fort agréablement à l'Aricca, ou en quelque autre lieu de plaisance, selon l'endroit où nous voulions aller. Les promenades auprès de la ville, les jeux, les visites, les messages, pour savoir ce qui se passoit à chaque moment, quoique proches voisins, ne manquoient point entre nous, et parfois prêts de nous mettre à table, le cardinal nous surprenoit. faisant apporter son dîner pour manger avec nous, et nous obliger de faire de même avec lui ; ce que nous faisions aussi assez facilement ; et je surprenois M. le connétable même prenant de l'eau pour se mettre à table lui disant : « Monsieur, allons dîner chez Chigi ; » ainsi nous montions d'abord en carrosse pour traverser la rue. Cette manière d'agir assez libre nous inspira dans une rencontre, que nous eûmes, de jouer une petite pièce au cardinal, qui fut, qu'ayant résolu de s'en aller coucher la nuit dans son petit palais, aux Quatre Fontaines, proche de la maison du cardinal Massini, y ayant déjà fait préparer son lit, nous soupâmes à la hâte en dessein de le prévenir, et le bonheur voulut que nous y fûmes devant lui, et ayant défendu au valet de chambre de dire notre venue, nous nous cou-

châmes promptement dans son lit, et pour éviter qu'il ne s'en aperçût, nous cachâmes les habits au chevet du lit, où nous eûmes le plaisir de voir entrer dans la chambre le cardinal, qui, ne s'apercevant de rien, se déshabilla à moitié, se mettant à genoux, contre sa coutume, devant un crucifix, pour prier (il avoit peut-être à faire quelque tour romanesque le jour suivant). Nous avions bien de la peine à nous empêcher de rire, nous mordant les lèvres, et nous mettant la couverte à la bouche, quand le cardinal, tout en chemise, s'en vint au lit, et prêt pour y monter, nous apercevant, il eut une frayeur si épouvantable qu'avec ses cris, il obligea un Suisse de la garde du pape, qui passoit par là pour retourner à *Monte Cavallo,* de battre à la porte pour voir s'il y avoit quelqu'un aux abois de la mort, que si on avoit faute d'un confesseur il auroit amené le cuisinier d'*Ara Celi,* ou le sommelier de Saint-Marcel, avec lesquels il étoit fort bon ami. Notre éclat de rire fit connoître au cardinal le tour que nous lui avions fait, ce qui le jeta dans le même excès que nous, le récit qu'on nous fit de la simplicité du Suisse nous y faisant continuer; et il sembloit en conscience que cette nuit-là fut faite pour rire, il se joua une farce que je n'en ai jamais vue une semblable aux comédies. Il entra dans la chambre un fantôme couvert d'un amict, l'étole au cou, la chasuble sur les épaules; deux *Agnus Dei* pendant aux oreilles, une chandelle bénite allumée, tenant à sa main pour asperger une aile qui avoit servi pour Alexandre septième, et qu'on

porte au côté des papes pour magnificence, et un vase d'eau bénite de la largeur d'un écu. Il avoit écrit sur le front avec l'huile de la lampe, qui étoit fort noir, *Jésus*, et il entra, disant : « D'autorité du feu pape Alexandre septième je t'exorcise de laisser libre son neveu, et de ne l'endommager pas, même en un poil de chemise » ; et ne pouvant pas prendre avec l'aile l'eau bénite, il eut pourtant l'adresse de la verser sur ladite aile pour nous arroser. Celui-ci étoit un maître innocent que le cardinal entretenoit à la cour, pour se divertir quelquefois de ses fadaises ; ce soir-là il l'avoit suivi au petit palais ; et parce que, le jour, le cardinal, pour rire avec quelques personnes de qualité, avoit fait semblant de le faire prêtre au nom d'Alexandre VII, et de le constituer patriarche de toutes les ombres des morts ; et lui, ayant ouï le cardinal crier de peur quand il nous trouva, il avoit demandé au valet de chambre le motif de ces désordres, ayant su l'affaire, il crut que ce fut l'ombre du prélat qui avoit donné le palais à don Marius, croyant devenir cardinal, l'ôtant à ses neveux, et pour cela il s'étoit mis en cet équipage pour le contraindre à s'en aller ; mais voyant que ni le cardinal, ni nous, ne cessions de rire pour cela, il s'avisa de crier « de s'en aller vitement au pape pour impétrer l'autorité contre les esprits, y ayant un esprit follet, étranger de son diocèse, qui faisoit devenir fou le cardinal. » Toutes ces plaisanteries n'empêchèrent pas que le Cardinal ne fût obligé de se faire préparer un lit pour nous

laisser du repos. Si vous avez été curieux de savoir les nouveautés de Rome, il vous souviendra qu'on parla de cette farce comme la plus divertissante du monde.

Ce n'étoit pas seulement avec M. le Connétable que nous cultivions la connaissance; quoi que je fusse seule, je ne laissois pas d'agir de la sorte. Si M. le Connétable étoit hors de Rome, le Cardinal avoit la bonté de me tenir compagnie presque à toute heure. Si je le rencontrois par la ville, je m'arrêtois avec lui pour dire le mot pour rire; si je le trouvois dans des églises, je ne lui permettois pas de s'en retourner seul au logis, et, souvent, j'allois le prendre pour nous promener ensemble, et il me souvient qu'un jeudi qu'on devoit faire la congrégation de la signature de Justin, dont il est le préfet pour des affaires de conséquence à lui recommandées par plusieurs cardinaux, m'étant levée de bonne heure, j'allai dans mon carrosse à sa porte, le faisant supplier de descendre, et, quand il fut dans le carrosse, quoi qu'il fut habillé seulement à moitié, je commandai au cocher de tirer à la hâte vers la porte Saint-Paul, et nous fûmes dehors jusqu'au soir, et les dépêches l'attendent peut-être encore. Il rioit toujours de ces tours, qu'il appelloit bizarreries françaises. Je m'étonne encore, quand j'y pense, de ce que M. le Connétable ne se scandalisa point de nos démarches avec le Cardinal; au moins il ne m'en a jamais fait semblant, ni au Cardinal, si ce n'étoit qu'il le railloit des pièces que je lui faisois; une fois, entre autres, qu'il étoit allé à *Pagliane,* j'allai de

bonne heure, habillée en gueuse, à la maison du Cardinal, et, sachant bien le degré et sa chambre, j'y entrai à la faveur de Checco, son chirurgien, qui étoit à la porte, qui me connut ; le Cardinal étoit encore couché, et, lui ayant dit qu'il y avoit beaucoup de monde à l'antichambre pour avoir audience, se mettant en devoir de se lever, je lui dis « que je le ferois pour lui », et je me mis sa mossette et son chapeau, et en ces harnais, le comte Capizochi, son maître de chambre, qui entra, me vit et acheva notre divertissement; sur cela, dis-je, M. le Connétable lui fit la guerre plus de quinze jours, et lui disoit « que si on traitoit de le faire pape, il s'y opposeroit, afin qu'on ne renouvelât pas le scandale de la papesse Jeanne, car il savoit bien que sa mossette et son chapeau étoient ceux d'une femme. » Jugez, monsieur, de notre familiarité par toutes ces rencontres.

VII. — Mon frère, qui étoit allé en France pour conclure son mariage avec Mlle de Thiange, crut nous y devoir inviter, et c'est pour cela qu'il vint de nouveau en Italie. Il arriva à Rome un samedi au temps du carnaval, et, ayant su que M. le Connétable et moi étions dans un carrosse au Corso, s'étant masqué, il vint nous trouver. Nous n'en savions encore rien, quand un masque, ayant abaissé la portière et me sautant au col, me baisa. M. le Connétable, qui est Italien et par conséquent très délicat en pareilles affaires, mit la main au poignard qu'il avoit sur

lui et auroit donné le coup si mon frère, s'en étant aperçu, n'eut levé le masque disant : « Ne puis-je pas saluer ma sœur d'un saint baiser? » ce qui changea sa fureur en joie. Ce fut quelque temps après que ma sœur s'en alla avec lui en France, M. le Connétable ayant trouvé des prétextes pour ne m'y amener pas, appréhendant que ce pays-là n'empoisonnât mon cœur.

VIII. — On parla de marier l'abbé Colonne à une des nièces de M. le duc Cesarini, et c'est cette seule alliance qui est l'origine de tous mes malheurs. L'ainée, qui se trouvoit dans le couvent de Torre de Specchi, refusa de se défroquer, ainsi les propositions furent pour la cadette, qui s'y trouvoit aussi. Le duc Cesarini n'ayant point d'enfants, la nièce auroit hérité de plus d'un million et demi, et c'est sur cette espérance que l'abbé renonça plus de trente mille écus de revenu qu'il avoit tous les ans de l'Église, et M. le Connétable, pour lui faire tenir un rang considérable, lui donna la principauté de Somnine, et comme il n'auroit pas eu pour subsister, n'ayant touché pour lors du mariage que vingt-cinq mille écus, il fallut aussi le traiter à chaque repas avec sa femme, la dépense s'en allant jusqu'à cinquante ducatons par jour. Le démembrement de la principauté de Somnine et la nouvelle dépense qu'il falloit faire, qui me semble assez considérable, me fit appréhender l'avenir pour mes chers enfants. Ce n'étoit pas peu de chose de me voir trois fils, tous de grande es-

pérance, et voir si misérablement leur bien dissipé sans y pouvoir remédier, car il falloit entretenir d'ailleurs tout le ménage du frère et tout l'équipage de la sœur. Et quoique les commodités de M. le Connétable fussent assez considérables, je ne voyois pas que mes enfants, venant une fois en âge, pussent conserver l'éclat de leur rang. Et qu'auroit-il été si notre famille étoit devenue plus nombreuse? Il faut que je vous avoue que ces considérations me firent résoudre à éviter du moins le pis qui pouvoit arriver en m'éloignant entièrement des approches familières de mon mari. Et comme je m'étois appliquée à l'astronomie, motoposcopie et chiromancie, je lui fis entendre, pour avoir un prétexte spécieux, que j'étois menacée dès ma naissance de mourir à ma quatrième couche; car de l'humeur qu'il étoit il se seroit emporté si je lui eusse dit positivement que j'appréhendois de mettre des gueux au monde. Ainsi je souhaitois plustôt d'être exposée à son indifférence, ce qu'il fit, car c'est alors qu'il se donna aux amours de la marquise Muté... La chose ne me donnoit aucun chagrin, ne m'en souciant guères et M. le Connétable me pressant fort un soir de coucher ensemble, je le refusai tout court; sur quoi nous nous brouillâmes ensemble.

IX. — En ce temps-là se rencontra à Rome M. le Chevalier de Lorraine qui me distrayant par son agréable et charmante conversation de mes ennuis, m'adoucissoit le

séjour de Rome, même parmi les inquiétudes qu'on me donna à son sujet, car mes ennemis en ont débité des calomnies de la dernière insolence. Comme on ne le pouvoit souffrir ailleurs que chez moi, ses visites faisoient enrager tout le monde. ... Il n'y avoit que ce bon vieux Clément dixième, à ce que je crois, qui n'en disoit rien, car n'y ayant personne au monde qui aie plus *d'indulgence* que les papes, ils sont faciles à fermer les yeux aux actions des personnes. C'est de ce Chevalier que mes envieux ont dit que m'aimant avec passion, il m'a porté à quitter mari et enfants et le suivre en France ; que j'avois déjà trois fils pour la succession de la famille Colonne et que je ne devois plus vivre si seule dans Rome où mon mérite n'étoit pas connu. Je le dois cependant louer en ceci, que bien loin de me tenir un semblable discours, il m'inspira toujours l'union avec mon mari. La maison de Lorraine en France est en une si grande réputation que cela me porta à reconnoître en lui le mérite dont il excelloit. Et lui qui ne savoit avec qui pratiquer dans Rome qu'avec une personne qui lui étoit bien connue, même devant le mariage, il cherchoit par ma compagnie de se plaire dans un pays où il n'avoit jamais été. Comme il faut toujours avoir de la bonté pour les étrangers, particulièrement pour ceux qu'on connoit et pour qui on a de l'estime, j'aurois cru commettre une grande faute de ne m'appliquer pas à le divertir. Me peut-on donc blâmer si je l'accompagnois à la chasse, si je le divertissois au jeu et si nous nous prome-

nions souvent ensemble ? Toutes ces démarches pourtant, bien loin d'être approuvées, firent un bruit étrange...

Cependant le Chevalier ne manquoit pas un jour de me venir voir et, quand le temps le permettoit, nous ne manquions pas d'aller à la promenade. Nous avions choisi pour cela la rive du Tibre, hors de la porte del Popolo, où même j'avois fait faire une petite maison de bois pour me baigner, l'eau de ce fleuve étant des meilleures de ce pays-là, et le lieu étoit alors fort peu fréquenté. Ce ne fut pas par amour, comme mes ennemis l'ont débité, mais par galanterie que le chevalier me voyant dans l'eau jusqu'au col, me pria de lui permettre qu'il fit faire mon portrait en cette posture, n'ayant jamais vu un corps si bien proportionné qui auroit inspiré de l'amour à Zenocrates avec une si belle figure. M. le Connétable m'accusoit de m'être laissée voir toute nue au chevalier, mais mes gens savent bien que je ne sortois pas de la petite maison, pour me baigner, que je n'eusse une chemise de gaze bien épaisse, que j'avois fait faire exprès, qui alloit jusqu'aux talons, et le chevalier qui étant fort respectueux n'entroit pas dans la maison, mais se promenoit pendant que je me déshabillois, ne me voyoit qu'avec cette chemise.

Après ces choses, M. le Connétable me faisoit épier partout, mais pour ne m'en donner aucun soupçon, il se servoit des plus vieux juifs du Ghete qui étant accoutumés à être partout se faisoient moins remarquer. Je m'en aperçus pourtant...

X. — Je ne pus plus souffrir ces méchancetés de Rome. Ces démarches de mon mari me lassoient, ce qui me fit résoudre de m'en aller en France... Ayant pris toutes les précautions nécessaires, je fis louer une barque à Civita-Vecchia prête à chaque heure à faire voile. Ainsi, un jour de mai que M. le Connétable étoit allé à douze mille de Rome voir un de ses haras, comme je savois qu'il devoit tarder quelque temps à revenir, car étant curieux des chevaux, c'étoit sa coutume quand il y alloit, d'y demeurer trois ou quatre jours, je n'eus garde de laisser échapper une occasion si favorable ; et quoique je n'eusse rien de prêt, je voulus partir. Je savois fort bien que l'argent est la première chose qui manque ; aussi j'en pris autant que je pus et surtout je n'oubliai pas mes pierreries que j'enfermai dans un petit coffre, et c'étoit tout ce que nous avions avec nous.

Je montai dans le carrosse de ma sœur avec elle, et pour toute compagnie nous avions Nanon et une de mes femmes, toutes avec les habits d'homme dessous ceux de femme et le valet de chambre de ma sœur. Et étant accoutumée d'aller souvent me promener à Frascati, je dis à mes gens que j'y allois ; mais au lieu de sortir par la porte de San-Bastiano je sortis par la Pancrazia, et nous allâmes droit à Civita-Vecchia ; mais n'y étant arrivés qu'à deux heures du soir, nous trouvâmes tout fermé, ce qui nous obligea, parce que nous ne nous croyions pas assez bien cachées au gré de nos frayeurs, de nous aller enfoncer

dans le plus épais du bois. Pendant que le valet de chambre cherchoit la barque, nous eûmes une assez grande frayeur, c'est que nous ouïmes tout d'un coup une voix d'un Espagnol qui sembloit avoir suivi notre route et qui crioit à l'aide. Cela joint aux mouvements de crainte que la conscience donne d'ordinaire en de semblable rencontres, me rendit toute interdite... nous entendîmes encore du bruit et bientôt crier : arrête! arrête! et après cela nous ouïmes un cheval qui venoit à nous à bride abattue. Si on m'eût alors ouvert les veines, on ne m'auroit pas trouvé une goutte de sang ; les cheveux se dressèrent et je me laissai tomber presqu'évanouie dans les bras de ma sœur qui, accoutumée aux malheurs, étoit plus courageuse que moi... Je me remis cependant un peu voyant que le cheval étoit celui de notre postillon qui ayant trouvé notre barque, nous hâta disant : courage, allons vite, évitons les dangers. Je suivis le guide avec une ferme résolution de me jeter plutôt dans la mer que de retourner à Rome ; abattue comme j'étois, je fis deux mille à pied, après quoi je fus obligée de me reposer. Alors le valet de chambre de ma sœur nous soulagea disant que le bruit que nous avions entendu n'étoit rien, qu'il avoit ouï qu'on cherchoit par là un Espagnol qui avoit fait quelque petite friponnerie, ce qui nous ôta la peur et nous donna des forces pour aller jusqu'à la barque.

Nous eûmes le bonheur d'avoir un patron fort homme de bien ; il connut aussitôt que nous n'étions pas du com-

mun, et il nous disoit que si nous fussions tombées entre les mains d'un autre, il nous auroit volés et jetés à la mer. Il aperçut aussi que nous étions des femmes, car il échappoit toujours à nos gens de nous appeler madame.

Dans huit jours nous débarquâmes à la Ciotat en Provence, où nous voyant en lieu de sûreté nous reprîmes nos habits de femmes et nous allâmes à Marseille à cheval. M. le connétable fut trois jours hors de Rome et ne se défia de la vérité que fort tard. Notre départ fit un bruit étrange à Rome, et comme il y a des gens qui se plaisent à inventer, il n'est pas de contes si horribles qu'on ne fit de nous.

... Le Connétable fit partir aussitôt quatorze courriers par autant de routes différentes, dont un arriva à Marseille devant que nous. Il y arriva aussi, uu peu après, le capitaine Meneghino de Viterbe qui me fit le récit des bruits de Rome et des déplaisirs de M. le Connétable. Il m'exhorta de retourner à Rome, tâchant par son discours de m'ébranler ; il me dit le désespoir de mes chers enfants, la satisfaction que j'aurois de son maître et il n'oublia rien pour s'acquitter de sa commission ; mais il ne savoit pas que je n'étois pas partie de Rome pour y retourner si vite. Je le dépêchai sur le champ avec une lettre pour M. le Connétable dans laquelle je lui fis voir tous mes déplaisirs et les motifs de mon départ.

XI. — La cause de mon changement et de ma résolu-

tion à retourner à Rome, fut parce que je fus trompée dans mes desseins, le Roi de qui j'espérois tout me traita fort froidement sans que j'en sache encore la raison.

L'accord pour retourner en Italie, étoit que mon frère m'accompagneroit à Venise, et que monsieur le Connétable iroit pour me mener à Rome : mais quand je fus à Turin, je m'obstinai à ne passer pas plus outre. Feu Son Altesse Royale me fit cent civilités, et m'étant proposé de me retirer dans un couvent, je choisis celui de la Visitation. J'y avois beaucoup de divertissements : comme il y avoit un parc très grand, son Altesse Royale m'envoya des lièvres, des daims, et des chiens pour chasser. Je faisois faire des comédies dans les parloirs, j'écrivis à Rome de m'envoyer mes filles et le maître de cérémonies ; mes filles étant arrivées, nous passions le temps à merveille. Il faut ici que je vous ennuie avec des bagatelles, que je ne vous conterois pas si mes ennemis ne les avoient publiées, et puis qu'ils m'en ont fait autant de crimes, je suis bien aise que vous soyez instruits de la vérité. Ils ont dit que je ne pouvois souffrir que ces bonnes religieuses priassent Dieu la nuit, et que je tâchois de les détourner par des pièces que je leur faisois. J'avois mon appartement fort éloigné de l'église ; ainsi elles ne pouvoient pas interrompre mon repos la nuit.

Il est vrai que mes filles, pour faire plaisir aux autres jeunes religieuses qui se levoient contre leur gré, la nuit, allèrent une fois remplir de sable les serrures de l'abbesse

et de celle qui sonne les cloches. Il est encore vrai qu'une nuit elles détachèrent toutes les cordes des cloches et les jetèrent dans un puits pour empêcher qu'en sonnant les religieuses ne se levassent. Mais je n'avois point de part aux bagatelles que ces jeunes filles faisoient, et cela n'empêchoit pas les religieuses, si elles avoient du zèle, de prier Dieu.

Monsieur le Connétable, qui ne croyoit pas pouvoir réparer l'affront qu'il prétendoit avoir reçu de mon départ que par mon retour, fit tout son possible pour tâcher de m'y faire consentir.... Déçu dans son dessein, il s'avisa de me tromper. Il choisit pour cela l'abbé Antoine Olive et vraiment, pour faire une trahison, il ne pouvoit pas mieux choisir qu'un homme de Calabre, car on dit que c'est le pays de Judas le traitre.

Il avoit avec lui une calèche pour en faire présent à son Altesse Royale afin de la remercier des faveurs que j'avois reçues de lui. Il arriva donc de cette sorte à Turin sur la fin du mois d'août. Il me vint bientôt trouver et me parla souvent de ce que je deviendrois ; mais je ne lui répondis autre chose sinon que j'étois bien dans le couvent où j'étois. Il faut que je vous avoue que connoissant le poids de mon homme sa vue me troubla beaucoup et je craignis que ses cabales ne m'embarrassassent d'une étrange façon, et c'est pour cela que je voulus m'éloigner. Je fis venir au couvent un anglais qui étoit assez bon garçon et j'accordai avec lui pour me conduire en Angleterre. Quoique je

crusse d'avoir fait la chose assez secrètement, le malheur voulut pourtant que mon dessein fût découvert, lorsque j'étois sur le point de l'exécuter, et c'est ce qui fit le jeu de l'Olive. Il avoit pris ses mesures à Milan avec le marquis de Borgomaneiro, et lui ayant donné avis de ce qui se passoit, il vint aussi à Turin. Alors tous deux m'entreprirent sur mon dessein et me dirent que si j'avois envie de voir l'Angleterre, ils m'accompagneroient et que cette résolution seroit approuvée de M. le Connétable. Ils me remontrèrent d'ailleurs que c'étoit trop importuner son Altesse Royale de demeurer toujours à Turin. Je fus si malheureuse que de les écouter et consentir aveuglement à ce qu'ils me proposèrent sans en prévoir la suite. Je dis aveuglement car, quand j'y pense, je crois que l'Olive m'avoit enchantée. Mais il y a de la fatalité dans les choses mêmes qui semblent dépendre le plus de la conduite.

Je fus remercier avec eux son Altesse Royale des faveurs qu'il lui avoit plu de me faire, et nous partîmes le mois d'octobre de l'année 1673. Nous passâmes les Alpes et ayant pris le chemin de Lausanne et Schaffhouse, nous entrâmes dans l'Allemagne et, après quelques semaines, nous arrivâmes à Anvers en Flandres, où le gouverneur me reçut avec cent civilités. Nous y séjournâmes vingt-trois jours, et pendant ce temps-là, il nous divertit par des comédies, jeux, danses et semblables passe-temps. Cependant ce séjour commença à m'ennuyer, ce qui me fit prier M. le marquis de passer outre, m'ayant promis à mon dé-

part de Turin de ne m'abandonner pas. Il me dit que nous partirions dans deux jours. Mais après m'y être préparée le gouverneur me vint trouver pour m'annoncer le malheureux arrêt qui étoit venu de la cour d'Espagne. Je m'aperçus seulement alors de la trahison, mais c'étoit trop tard. Je commençai à déclamer contre les traîtres et je ne voulus plus voir l'Olive, et ce ne fut qu'avec bien de la peine que je reçus le marquis qui tâcha de s'excuser en disant qu'il n'en savoit rien.

Tous mes emportements ne gagnèrent rien et je fus contrainte, malgré moi, de m'apaiser, sans pouvoir remédier à mon mal. Le gouverneur me proposa de la part de la Reine Régente un voyage en Espagne, à quoi je consentis par plusieurs considérations, si bien que quelque temps après je m'embarquai sur un bon vaisseau et nous arrivâmes heureusement en Espagne.

Je fus à l'audience de la Reine qui, avec des marques de bonté, me proposa de me retirer dans le couvent de Saint-Dominique-royal pour quelque temps, et quoique je n'en eussse point d'envie je crus pourtant être mieux en ce pays-là, dans un couvent, que dehors exposée à l'orgueil de cette nation. Les religieuses se refusèrent de me recevoir pour ne faire rien contre leurs privilèges ; mais après plusieurs disputes la reine eut la bonté de leur faire dire de me recevoir et que cela ne tireroit pas à conséquence au préjudice de leurs libertés. Ainsi j'y entrai et je m'y trouve avec quelque repos, quoiqu'avec un peu d'en-

nui, ne pouvant pas souffrir l'orgueil de ces religieuses.

Vous désirez possible de savoir si j'y demeurerai toujours ou si je retournerai à Rome. Mais je ne saurois satisfaire votre curiosité, vu que je ne le sais pas moi-même... Je ne sais si je dois vous communiquer mon secret : c'est que je songe à tous moments comment je pourrai me sauver de ce couvent; les murailles en sont épaisses et la situation très difficile. Cependant j'ai dessein de suivre l'exemple du comte de Lauzun qui a creusé à Pignerol deux ans entiers pour se sauver. Il est vrai qu'il a eu le malheur d'être découvert, mais possible que cela ne m'arrivera pas. Quoiqu'il en soit, j'ai une chambre qui est la plus propre du monde pour y creuser, et c'est ce qui me donne envie de tenter la fortune.

Si je peux venir à bout de ce dessein, comme j'espère, vous saurez ce que je deviendrai.

APPENDICE III

LES DERNIÈRES ANNÉES DE MARIE MANCINI

Nous empruntons au livre de M. Chantelauze, *Louis XIV et Marie Mancini*, dont parle notre Préface, son dernier chapitre, qui contient le récit des faits principaux de l'existence aventureuse de Marie Mancini, postérieurs à ses Mémoires.

A défaut des Mémoires de la connétable, nous aurons maintenant pour historiens de sa vie en Espagne deux femmes d'un esprit charmant, qui furent liées assez intimement avec elle, Mme d'Aulnoy et la marquise de Vil-

lars, alors ambassadrice de Louis XIV à Madrid et qui fut la mère du héros. Avoir à citer de tels témoins, c'est une vraie bonne fortune. *Le Voyage d'Espagne* de Mme d'Aulnoy n'est-il pas, en effet, comme l'a dit Sainte-Beuve, « aussi piquant dans son genre que les Lettres du président de Brosses en Italie ? » Il est écrit « dans la meilleure langue », et nous donne un avant-goût de *Gil Blas*. Et quant à Mme de Villars, ses lettres n'ont-elles pas fait « la joie » de Mme de Sévigné et de La Rochefoucauld? Saint-Simon ne l'a-t-il pas proclamée « une des plus spirituelles femmes de son temps ? »

Le séjour de Mme d'Aulnoy en Espagne ayant précédé celui de la marquise, c'est à elle d'abord que nous allons nous adresser, après avoir jeté un coup d'œil rapide et indispensable sur la révolution de palais qui venait de s'accomplir.

A cette époque, le débile et maladif Charles II, ayant atteint sa quinzième année, et s'étant aperçu que la Reine douairière, sa mère, Anne d'Autriche, le tenait dans une espèce de servitude, s'enfuit une nuit de Madrid, se jeta dans les bras de son oncle don Juan, le déclara son premier ministre, et relégua sa mère dans un couvent. Mme Colonna avait trop compté sur le bon vouloir de don Juan à son égard. Ce prince, cédant aux sollicitations de plus en plus pressantes du Connétable, l'avait reléguée pour la quatrième fois dans le couvent de *San Domingo el Real*, mais, cette fois, « avec cette condition que, s'il lui arri-

vait d'en sortir, elle consentait que le Roi la livrerait à son mari[1] ».

L'abbesse et ses religieuses, de plus en plus fatiguées d'avoir affaire à une telle pénitente, opposèrent une résistance désespérée aux nouveaux ordres de la cour de la recevoir, et elles résolurent d'aller trouver le Roi en personne, pour lui adresser leurs remontrances. A cette nouvelle, le jeune Charles II, éclatant de rire, s'écria : « J'aurai bien du plaisir à voir cette procession de nonnes qui viendront en chantant : *Libera nos, Domine, de la condestabile.* » Elles n'y allèrent pourtant pas et prirent le parti de l'obéissance[2].

La Connétable passa quelques mois dans son couvent, sans faire de nouvelle tentative d'évasion, et Mme d'Aulnoy va nous raconter quels étaient ses passe-temps. La princesse avait gagné sans doute tourières, portières et guichetières, en sorte qu'elle était à peu près aussi libre qu'elle l'avait été à Rome.

« Quelquefois, le soir, elle s'échappait avec quelqu'une de ses femmes, et elle s'allait promener, le plus souvent à pied, en mantille blanche, au *Prado*, où elle avait d'assez plaisantes aventures, parce que les femmes qui vont là sont pour la plupart des aventurières, et les dames les plus distinguées de la cour se font un sensible plaisir

1. *Mémoires de la cour d'Espagne*, par Mme d'Aulnoy.

2. *Relation du voyage d'Espagne*, autre ouvrage de Mme d'Aulnoy. Madrid, 29 mai 1679.

quand elles peuvent y aller et qu'on ne les connaît pas [1]. »

De telles escapades de la part de cette princesse, qui, au dire de Saint-Simon, « ne contraignit pas ses mœurs à Rome, ni de courir le bon bord, du vivant et surtout depuis la mort du mari », nous expliquent assez les jalousies, les fureurs et les rigueurs du Connétable, encore amoureux malgré la perpétuité de son ostracisme.

Écoutons Mme d'Aulnoy, témoin oculaire de ses flammes mal éteintes :

« Le connétable Colonne, étant venu à Madrid pour passer en Aragon, dont il était vice-roi, allait tous les jours pour l'entretenir à son parloir, et je lui ai vu faire des galanteries pour elle, telles qu'un amant aurait pu en faire pour sa maîtresse [2]. »

Comment s'expliquer les singuliers goûts de la princesse, qui avait en horreur son mari, beau « *à faire peindre* », au jugement de Mme de Villars, et qui avait pris pour amant à Madrid un gentilhomme d'une laideur insigne? Son aversion pour le Connétable était telle que, plutôt que de le suivre à Rome, comme il le désirait ardemment, elle préféra supporter tous les ennuis et toutes les privations qu'entraîne avec soi la vie monastique.

Le mariage de Charles II avec Marie-Louise d'Orléans, fille de Philippe d'Orléans, frère de Louis XIV, fit luire aux yeux de la captive un rayon d'espoir. Il ne lui parais-

1. *Mémoires de la cour d'Espagne,* par Mme d'Aulnoy.
2. *Memoires de la cour d'Espagne,* par Mme d'Aulnoy.

sait pas douteux que la fille d'un prince qui avait toujours défendu ses intérêts, grâce au chevalier de Lorraine, ne fût pour elle dans les mêmes sentiments; et elle ne se trompait pas. Philippe d'Orléans l'avait recommandée très vivement à la jeune Reine. Mais, en attendant l'arrivée de cette princesse, lisons quelques fragments des lettres de la marquise de Villars, qui venait d'arriver à Madrid avec son mari, nommé ambassadeur de Louis XIV à l'occasion du mariage. Elles sont toutes adressées à Mme de Coulanges, cousine germaine de Louvois et amie intime de Mme de Maintenon.

D'abord, elle commence par nous faire un portrait de Mme Colonna, qui ne ressemble guère à ceux que nous avons vus, lorsqu'elle était à la cour de France :

... « La connétable Colonne m'a envoyé visiter[1]. Elle est toujours dans son couvent, dont elle s'ennuie fort ; elle espère en sortir quand la Reine sera ici, et loger chez sa belle-sœur, la marquise de *los Balbases*. L'abbé *de Villars*, qui l'alla voir l'autre jour, l'a trouvée très bien faite, et j'entends dire qu'elle n'est pas reconnaissable de ce qu'elle était en France : c'est une taille charmante, un teint clair et net, de beaux yeux, des dents blanches, de beaux cheveux. Elle a fait un livre de sa vie[2], qui est déjà traduit

1. *Lettres de Madame de Villars à Madame de Coulanges*, nouvelle édition publiée par M. Alfred de Courtois. H. Plon, 1878, un vol. in-8°. Madrid, 2 novembre 1679, pp. 84-85.

2. *Apologie ou les véritables Mémoires de Madame Marie Mancini, connestable de Colonna.* Cologne (Hollande), 1678, un vol in-12.

en trois langues [1], afin que personne n'ignore ses aventures; il est fort divertissant. Elle est habillée à l'espagnole, d'un fort bon air, mais ayant retranché et augmenté, ce qui en effet est mieux. »

A la nouvelle de l'entrée à Madrid de la jeune Reine, Mme Colonna n'y tient plus; son mari était parti; elle oublie la parole par écrit qu'elle a donnée au Roi, que, si elle sort de son couvent, elle sera livrée sans merci au Connétable et elle s'échappe pour la cinquième fois.

« Nous arrivions hier, M. de Villars et moi, dit la marquise [2], sur les dix heures du matin, quand nous vîmes entrer dans ma chambre une *tapada* [3], suivie d'une autre qui paraissait sa suivante. Je fis signe à M. *de Villars* que c'était à lui à se mettre en devoir de faire les honneurs; la suivante se retira. L'autre fit signe qu'elle voulait que quelques gens qui étaient dans l'antichambre se retirassent aussi. Elle s'approcha d'une fenêtre avec M. *de Villars*, me faisant signe en même temps de m'approcher. Elle leva son manteau, je n'en étais guère plus savante. Je me souvenais un peu d'avoir vu quelque personne qui lui ressemblait; M. *de Villars* s'écria : C'est Mme la connétable *Colonne!* Sur cela, je me mis à lui faire quelques compliments. Comme ce n'est pas son style, elle vint au fait.

1. De ces traductions, on ne connaît que celle en italien. (Voir la dissertation de M. de Courtois, dans son édition de la *Correspondance de Madame de Villars.*)

2. Mme de Villars à Mme de Coulanges, Madrid, 27 janvier 1680.

3. Femme qui se cache le visage avec sa mantille ou son voile.

Elle pleura et demanda qu'on eût pitié d'elle. Pour dire deux mots de sa personne, sa taille est des plus belles. Un corps à l'espagnole, qui ne lui couvre ni trop ni trop peu les épaules. Ce qu'elle en montre est très bien fait : deux grosses tresses de cheveux noirs, renouées par le haut d'un beau ruban couleur de feu : le reste de ses cheveux en désordre et mal peigné; de très belles perles à son cou; un air agité qui ne siérait pas bien à une autre, et qui, pour lui être assez naturel, ne gâte rien; de belles dents... »

Voilà un portrait tracé en deux ou trois coups de pinceau, et qui devait être fort ressemblant. Celui que nous a laissé à la même époque Mme d'Aulnoy est plus complet et n'est pas moins original : « Elle était fort aimable, quoiqu'elle ne fût pas dans la première jeunesse ; ses yeux étaient vifs, spirituels et touchants ; ses dents admirables, ses cheveux plus noirs que du jais et en quantité; sa taille belle et sa jambe parfaitement bien faite. » Ce qu'elle ajoute, pour peindre la physionomie morale de cette charmante personne, n'est pas moins intéressant : « J'étais fort des amies de cette dame..., elle était bonne, point médisante, et ce que l'on disait était bien vrai, qu'elle n'avait jamais fait de mal qu'à elle-même ; il aurait été à souhaiter qu'elle eût eu plus de prudence, et moins de facilité à croire les personnes qui la conseillaient bien mal[1]. »

Nous n'avons que l'embarras du choix entre les deux

1. *Mémoires de la cour d'Espagne.*

spirituelles Relations de Mme d'Aulnoy et de la marquise de Villars. « Le bruit de l'entrée de la Reine, dit celle-ci, a fait prendre la résolution à Mme Colonne de sortir encore de son couvent. Aussitôt pensé, aussitôt fait. Elle envoie emprunter un carrosse et s'en va droit chez (sa belle-sœur) la marquise de los Balbases. Elle tut bien reçue, malgré leur surprise. »

« Le marquis[1] lui fit un accueil à tromper une personne de moins bonne foi qu'elle. Et, sur ces belles apparences, elle ne se proposait plus de retourner à San Domingo[2], » lorsqu'elle apprit que son beau-frère était sur le point de la livrer à son mari, alors à Saragosse.

« Sur cela, elle demande un carrosse pour aller prendre l'air, dit de son côté la marquise de Villars; on lui en donne un. Elle fait quelques tours par la ville, et se fait descendre à notre porte. La voilà donc chez nous, disant qu'elle n'en voulait plus sortir, et que l'on ne voudrait pas la mettre dans la rue. Il parût qu'elle serait bien aise de voir le nonce. Nous la fîmes dîner; je lui fis de mon mieux, parce qu'en effet elle fait très grande pitié d'être de l'humeur qu'elle est. Le marquis *de los Balbases* envoie un de ses parents pour essayer de la résoudre à retourner, et à ne pas donner une nouvelle scène au public. Elle dit qu'elle

2. Don Pablo Spinola Doria, troisième marquis de los Balbases, duc de San Severino et de Sestos. Il était petit-fils du célèbre Ambrosio Spinoia.

:. Mme d'Aulnoy.

n'en fera rien. Le nonce arrive ; elle le prie qu'il la fasse rentrer dans son couvent. Il répond qu'il n'en a pas le pouvoir. Une dame de qualité de mes amies, qui est la comtesse *de Villombrosa*, dont le fils a épousé la fille *de los Balbases*, vint ici. M. *de Villars* et le nonce firent plusieurs allées et venues chez *los Balbases*, qui promit plusieurs fois, foi de cavalier, qu'il ne ferait nulle violence à Mme *Colonne* pour retourner avec son mari ; qu'il la priait de revenir chez lui, et que l'on tâcherait de faire en sorte que le Roi, qui avait l'écrit de Mme *Colonne*, ne saurait rien de sa sortie, et que, si elle s'opiniâtrait à ne pas vouloir revenir, elle allait mettre contre elle le Roi, son mari, et toute sa famille. Enfin, Madame, il était près de minuit que nous ne savions tous que faire par les conséquences que cette pauvre créature attirait contre elle en demeurant chez nous. Mais enfin elle se résolut à s'en aller. La comtesse *de Villombrosa*, M. *de Villars* et moi la ramenâmes chez le marquis de *los Balbases*. Sa femme et lui la reçurent très bien ; mille embrassades. Vraiment, c'est une chose inconcevable que les mouvements extraordinaires qui se passent dans cette tête. Elle l'avoue elle-même. Si elle ne fait pas plus de chemin, ce n'est pas manque de bonne volonté. Cependant, s'il lui prend envie une autre fois de revenir chez nous et de n'en vouloir pas sortir, par les frayeurs qu'on ne la remette au pouvoir de son mari, nous en serions bien embarrassés. »

Cependant le marquis, malgré ses serments, « poursuivait secrètement un ordre du Roi, et, aussitôt qu'il l'eût,

il la mena dans un couvent à quatre lieues de Madrid (5 février 1680). Un procédé si sévère l'affligea autant qu'elle était capable de s'affliger. Elle écrivit à la Reine pour lui demander sa protection, et, ayant appris que le Connétable revenait d'Aragon avec ses fils, elle obtint permission du Roi d'entrer dans un monastère de Madrid[1]. Mais, « soit qu'elle n'y fût pas contente ou qu'elle eût d'autres vues, elle n'y sut demeurer, et, à l'heure qu'on y pensait le moins, elle sortit encore et fut droit chez son mari. Elle occupait la moitié de sa maison ; elle faisait régulièrement sa cour à la Reine ; elle voyait beaucoup de femmes et se divertissait fort bien. Le connétable la laissait dans une entière liberté[2]... »

La marquise de Villars va maintenant nous apprendre comment elle usait des loisirs que lui faisait cet époux alors trop débonnaire :

1. ... « La connétable *Colonna,* depuis la visite qu'elle nous fit, est toujours dans un couvent à cinq lieues d'ici. Son mari est à Madrid depuis deux jours. On dit qu'il lui permettra de revenir dans un autre couvent de cette ville, où elle aura beaucoup moins de liberté que dans celui d'où elle est sortie. Nous avons appris qu'elle fut toute prête, le jour qu'on l'emmena de Madrid au lieu où elle est présentement, de s'en venir encore se fourrer chez nous dans ma chambre... » (Mme de Villars à Mme de Coulanges ; Madrid, 6 mars 1680.)

2. *Memoires de la cour d'Espagne,* par Mme d'Aulnoy. Voici d'autres détails que nous puisons dans les *Mémoires de la cour d'Espagne sous le règne de Charles II,* attribués au marquis de Villars. Le connétable, dit-il, « fit revenir d'abord sa femme dans un couvent de Madrid, et peu après elle vint demeurer chez lui, c'est-à-dire dans la même maison, sans aucun commerce ensemble. Elle fut quelque temps en cet état avec la liberté de faire des visites ; elle allait même chez la Reine... »

« La Connétable est toujours dans la maison de son mari, assez inquiète de ce qu'elle deviendra, car elle n'est nullement résolue de s'en retourner en Italie avec lui[1]. »

Elle avait peur, comme nous l'avons dit, qu'une fois à Rome, livrée à sa merci, il ne lui administrât quelque poison à l'italienne.

« Elle voulait bien, poursuit Mme de Villars, pouvoir rentrer en ce temps-là dans un couvent de Madrid ; bien entendu d'en sortir peu après et de s'en aller, tant que terre la pourra porter, en Flandre, en Angleterre, en Allemagne ; car, pour en France, elle a peur qu'on ne l'y veuille pas souffrir. Vraiment c'est un original qu'on ne peut assez admirer, à le voir de près, comme je le vois. Elle a ici un amant ; elle me veut faire avouer qu'il est agréable, qu'il a quelque chose de fin et de fripon dans les yeux. Il est horrible ; mais ce n'est pas ce qui devait diminuer son inclination et la rebuter, au prix d'une autre petite chose qui ne vaut pas la peine d'en parler : c'est que cet amant ne l'aime point du tout, à ce qu'elle m'a dit. Elle se trouve heureuse cependant qu'il soit comme cela ; parce que, s'il répondait un peu à ses sentiments, les choses feraient encore plus d'éclat. Elle ne déplaît point ; elle s'habille à l'espagnole, d'un air beaucoup plus agréable que ne font toutes les autres femmes de cette cour. Elle a trois grands

1. Mme de Villars à Mme de Coulanges, Madrid, 15 août 1680.

fils mal élevés; l'aîné va épouser une des filles du duc de *Medina Celi*, premier ministre... »

Peu avant son départ pour Rome, le Connétable manifesta l'intention d'y conduire sa femme. « Elle s'en alarma fort, » dit Mme d'Aulnoy qui était dans la confidence de la princesse et qui va nous apprendre une étrange particularité! « Elle déclara qu'elle n'y voulait point aller. C'est qu'elle avait fait tirer son horoscope, et qu'on lui avait dit que, si elle avait encore un enfant, elle mourrait. Cette prédiction lui était entrée si avant dans l'esprit, qu'elle aima mieux retourner dans sa retraite ordinaire. Le Roi voulut qu'elle s'en expliquât; elle lui écrivit qu'elle le suppliait, avec un profond respect, de lui accorder sa protection dans le dessein qu'elle avait de se mettre dans un couvent [1]. »

Jusque-là, « sans nulle réflexion, » elle avoit vécu « au jour la journée, comptant qu'on la laisseroit jouir de la liberté de sortir de sa maison, de faire des visites, et qu'on ne parleroit de rien qu'après les noces de son fils aîné [2] ». Mais, vers les premiers jours de septembre 1680, on vint lui signifier, de la part du Roi, qu'il ne vouloit plus se mêler de ses affaires, et qu'il ne lui restoit plus qu'à obéir à son mari, qui vouloit la conduire ou l'emmener en Italie.

1. *Mémoires de la cour d'Espagne.*
2. Mme de Villars à Mme de Coulanges, Madrid, 26 mai 1680.

Le lendemain, on lui fit défense de ne plus sortir de chez elle ; le jour après, de ne plus voir personne. A tout moment, elle vivoit dans des terreurs mortelles qu'on ne l'entraînât par violence, qu'on ne la jetât dans une litière pour la mener où il plairoit à son mari ; et elle n'oublioit pas que ce mari étoit Italien [1]. Elle résista à toutes les prières, à toutes les menaces ; elle fit encore supplier le Roi de la faire enfermer dans le plus austère couvent de Madrid.

Charles II choisit son propre confesseur et l'inquisiteur général, don Melchior Navarra, pour décider de l'affaire. Ils conclurent à l'emprisonnement dans une citadelle. Le marquis de los Balbases, dont la haine contre Mme Colonna étoit sans bornes, avoit inutilement demandé jusqu'alors qu'on lui donnât pour prison le château de Ségovie : le connétable de Castille et l'amirante s'y étoient fortement opposés. Mais, cette fois, le premier ministre, le duc de Medina Celi, qui étoit fort hostile à la Connétable, fit pencher la balance pour les mesures de rigueur.

Mme Colonna, avertie de ce qui se tramoit contre elle, fit supplier la jeune Reine de ne pas l'abandonner « et de tirer parole du premier ministre qu'on n'entreprendroit rien contre elle tant que la cour seroit à l'Escurial [2] ». Cette

1. Mme de Villars à Mme de Coulanges, Madrid, 26 septembre 1680.

2. Mme d'Aulnoy, *Memoires de la cour d'Espagne :*

« Comme le connétable parla d'aller en Italie, dit de son côté le marquis de Villars, et de l'amener avec lui, la crainte des suites de ce retour lui fit

princesse, qui étoit toujours dans ses sentiments favorables pour l'infortunée Mme Colonna, obtint cette parole du duc de Medina Celi. Mais, au mépris de la foi jurée, huit jours après le départ de la cour, dit Mme d'Aulnoy à qui nous cédons la parole pour nous raconter cette horrible scène, « un conseiller du conseil royal avec ses officiers, suivi du connétable Colonne et du marquis de los Balbases, qui servoient de recors, tous armés, comme s'il eût été question d'arrêter un chef de parti plutôt qu'une femme malheureuse et sans défense, allèrent, sur les onze heures du soir, enfoncer les portes de son appartement, qui étoit toujours dans la maison de son mari. Elle étoit dans sa chambre : aussitôt un alcade *de Corte* voulut lui lier les bras avec une corde. Se voyant traitée si indignement, elle prit un petit couteau qui étoit par hasard sur la table, et, en se défendant, elle lui en donna un coup dans la main. Sa résistance obligea tout le monde de se jeter sur elle avec acharnement, et cette pauvre dame fut traînée par les cheveux et demi-nue, comme la dernière des misérables. On la conduisit de cette manière, toute la nuit,

souhaiter de demeurer à Madrid dans un couvent, ainsi qu'elle le témoigna quand elle reçut ordre du Roi de s'expliquer sur ce sujet. Pour régler les prétentions opposées du mari et de la femme, on fit une junte du confesseur du Roi, de l'inquisiteur général et de don Melchior Navarra, qui décidèrent qu'on la mettrait prisonnière dans le château de Ségovie. » Mme d'Aulnoy, en écrivant ses *Mémoires de la cour d'Espagne,* a eu certainement sous les yeux les *Memoires* du marquis de Villars, auxquels elle fait de nombreux emprunts. Elle a notamment copié presque littéralement ce passage et ceux qui suivent.

dans le château de Ségovie, sans avoir aucune considération ni pour sa naissance ni pour sa réputation, bien qu'elle n'eût donné aucun sujet de la traiter ainsi : car enfin elle étoit actuellement dans la maison de son mari, et tout son crime étoit de ne vouloir pas retourner à Rome avec le connétable, s'offrant d'être mise en religion, sans avoir la liberté d'en sortir. »

Les indignes traitements dont Mme Colonna avoit été victime, et qu'on lui faisoit encore subir dans sa prison, intéressèrent à son malheur toute la haute société de Madrid [1] et, en particulier, la jeune Reine, qui fut très peinée que le duc de Medina Celi lui eût manqué si indignement de parole. « Il n'y avoit guère de personnes, dit Mme d'Aulnoy, qui ne prissent part aux peines (de la connétable), qui ne murmurassent que l'on osât employer le nom du Roi pour satisfaire à l'animosité du marquis de los Balbases. On ne regardait que lui dans la conduite que l'on avoit tenue avec la Connétable, car son mari étoit un des plus honnêtes hommes du monde ; il l'aimoit, il avoit consenti qu'elle demeurât plusieurs années en religion, et sans doute il ne se seroit point opposé à l'y laisser encore

1. « La connétable Colonne est dans un pittoyable état. Je crois que je vous ai mandé que son mari la fit partir un peu brusquement d'ici, pendant que la Reine *était à l'Escurial*. Elle ne tua ni ne blessa personne. Elle est actuellement dans ce qu'on appelle l'*Alcaçal* de Ségovie, très misérablement traitée. La Reine auroit fort souhaité qu'on lui eût accordé avant cela ce qu'elle demandoit pour toute grâce à son mari, qu'on la mit dans un couvent, le plus austère qu'on pût choisir à Madrid... » (Mme de Villars à Mme de Coulanges, Madrid, 29 décembre 1680.)

aux conditions qu'elle proposoit, sans le marquis de los Balbases. C'étoit lui qui avoit conduit toute cette affaire ; c'étoit lui qui avoit sollicité le duc de Medina Celi au nom du Connétable [1], et le ministre, croyant par là les obliger l'un et l'autre, donna les mains à tout ce qu'on lui demandoit. Néanmoins il étoit surprenant qu'il tînt une conduite si rude avec la Connétable ; il auroit été bien plus naturel et bien plus honnête de travailler à la réconciliation des esprits, que d'emprisonner une dame qui alloit devenir la belle-mère de la fille du duc. Il devoit considérer qu'un mari et une femme se raccommodent aisément, et que, s'ils venoient à se remettre ensemble, la fille tomberoit entre les mains du Connétable, qui seroit en état de se venger sur elle des maux qu'il lui faisoit. Il pouvoit encore penser qu'elle étoit riche, qu'elle avoit un grand nombre de parents très proches et très considérables, qui ne la verroient pas opprimer sans peine et sans s'intéresser ; qu'ils agiroient utilement pour sa liberté, et qu'au fond ils n'en auroient que du chagrin.

« Cette affaire fit beaucoup de bruit dans le monde, ajoute Mme d'Aulnoy ; j'en sus très particulièrement le détail, parce que j'étois fort des amies de cette dame... »

« Cette pauvre malheureuse, dit la marquise de Villars qni partageoit les sentiments de pitié que la ville de Madrid témoignait à Mme Colonna, cette pauvre malheu-

1. Rapprochez les *Mémoires du marquis de Villars* de ceux de Mme d'Aulnoy.

reuse écrit souvent au confesseur de la Reine, qui, par l'ordre de cette princesse, va quelquefois exhorter le Connétable à vouloir bien que sa femme vienne ici dans un couvent[1].

On ne s'imagineroit pas à quelle étrange et bizarre résolution s'arrêta le prince Colonna, si nous n'avions pour témoins de ce fait deux personnes aussi véridiques que Mmes d'Aulnoy et de Villars[2].

Écoutons Mme d'Aulnoy : « L'affaire la plus importante... (du Connétable) étoit l'envie de régler quelque chose avec sa femme, et de chercher les moyens de vivre l'un et l'autre en repos : le mariage de son fils avec la fille du duc de Medina Celi l'occupoit aussi beaucoup. La Reine étoit touchée des malheurs de la Connétable ; elle n'apprenoit qu'avec peine les mauvais traitements qu'une personne de sa qualité recevoit dans sa prison ; elle se trouvoit dans une particulière obligation de la protéger, à cause de la parole que le duc avoit donnée à la Reine, et de la confiance que la Connétable y avoit prise. Toutes ces raisons l'engagèrent de charger son confesseur d'agir fortement auprès du Connétable[3] pour négocier quelque accomode-

1. Mme de Villars à Mme de Coulanges, 29 décembre 1680.

2. La seule erreur que commette Mme d'Aulnoy est de dire que le connétable était alors absent et qu'il ne revînt à Madrid qu'au mois de février 1681. La correspondance de Mme de Villars fait foi qu'il était bien à Madrid au mois de décembre précédent et que ce fut alors qu'il proposa l'étrange arrangement dont nous parlons.

3. Le marquis de Villars donne les mêmes détails et se livre aux mêmes réflexions dans ses *Mémoires*.

ment, soit qu'il la menât en Italie ou qu'elle demeurât en religion à Madrid, comme elle y avoit déjà été. Mais l'esprit du connétable et celui de sa femme étoient également aigris ; elle ressentoit jusqu'au vif l'indigne traitement qu'elle avoit reçu, et les sujets de chagrin qu'ils avoient l'un contre l'autre les empêchoient de consentir à ce qui auroit pu leur faire plaisir. Enfin le Connétable, pressé de la part de la Reine et conseillé par la marquise de los Balbases, proposa que sa femme se fît religieuse et qu'il se feroit chevalier de Malte[1]. Cela parut fort extraordinaire à

1. On lit les mêmes détails dans les *Mémoires* du marquis de Villars. Voici comment sa femme les complète :

« Il y a douze ou quinze jours que ce mari dit au confesseur, qu'il ne pouvoit consentir que sa femme vînt à Madrid, si elle ne se faisoit religieuse dans le couvent où elle entreroit et que lui, il prendroit les ordres. Le confesseur a écrit cette proposition à la connétable, qui l'a acceptée. Je crois qu'il n'y a pas une moindre vocation que la sienne à la religion. Cependant, comme elle a fait dire à son mari qu'elle fera tout ce qu'il voudra, cela pourra l'embarrasser ; car je ne crois pas qu'il ait aucune intention de la faire entrer dans Madrid... » (Mme de Villars à Mme de Coulanges, Madrid, 29 décembre 1680.)

« Il faut vous dire deux mots de la connétable Colonne, écrit Mme de Villars à Mme de Coulanges, le 26 janvier 1681. Je trouvai le confesseur de la Reine, il y a deux jours, au palais, qui avoit apporté une lettre pour la montrer montrer à cette princesse, avant qu'il la fermât. Il venoit de chez le connétable Colonne, qui l'avoit écrite à sa femme, en présence du confesseur. Elle contient que le mari consent qu'elle vienne à Madrid, dans un couvent nommé ; qu'elle prenne l'habit de religieuse le même jour qu'elle y entrera, et, trois mois après, qu'elle fasse profession. Je ne doute pas qu'elle n'accepte ces conditions pour quitter le lieu qu'elle habite présentement. Je ne conseillerois pas à la Reine de répondre qu'elle en sortira jamais... »

« . . L'on attend tous les jours ici la connétable Colonne, pour prendre l'habit de religieuse Son mari, qui est fort avare, dispute sur le prix avec le couvent où elle doit entrer. Elle écrivoit, l'autre jour, que sa sœur Maza-

tout le monde, et plus extraordinaire à la Connétable qu'à personne : car assurément elle n'en avoit aucune envie ; son esprit ne s'accommodoit pas tout à fait des trois vœux, d'une austère clôture et d'une règle sévère. Cependant le Connétable s'y opiniâtra d'une telle manière que tous les amis de la Connétable virent bien qu'il n'y avoit aucun moyen de tirer cette pauvre dame du château de Ségovie qu'en l'obligeant de donner les mains à ce qu'il voudroit. Ainsi elle y consentit, et on la ramena à Madrid le quinzième février 1681, où elle entra d'abord aux religieuses de la Conception de l'Ordre de San Jeronimo. Elle étoit si humble de son malheur, qu'elle ne voulut voir que ses enfants. Elle leur dit qu'elle s'estimoit la personne du monde la plus infortunée ; qu'elle alloit faire une démarche qui pouvoit lui coûter tout le repos de sa vie ; qu'elle en envisageoit les suites avec terreur ; mais que, cependant elle y étoit résolue puisqu'elle en avoit donné sa parole [1]. »

« La connétable Colonne arriva samedi dernier de fort bonne heure, dit Mme de Villars. Elle entra dans le couvent ; les religieuses la reçurent à la porte avec des cierges, et toutes les cérémonies ordinaires en pareille occasion. De là on la mena au chœur, où elle prit l'habit (de novice)

rin feroit bien mieux de venir se faire religieuse avec elle... » (Mme de Villars à Mme de Coulanges ; Madrid, 6 février 1681.) La duchesse Mazarin eut en effet cette singulière velléité. Jamais couvent n'aurait vu deux plus étranges pénitentes.

1. *Mémoires de la cour d'Espagne.*

avec un air fort modeste. Un Espagnol, qui étoit dans l'église, m'a conté tout ce qu'il vit. L'habit est joli et assez galant, le couvent commode. Je ne puis avoir bonne opinion, ajoute Mme de Villars, de l'esprit et de la pénétration de messieurs les Italiens et les Espagnols, de s'être persuadé que cette femme ait pu accepter de bonne foi la proposition de se faire religieuse, et d'espérer par là qu'elle va leur assurer tout son bien. » Quant à la marquise, elle ne croit pas le moins du monde que la Connétable soit de la race des La Vallière ; elle insiste à plusieurs reprises sur ce point :

« La première fois que j'entendis parler au confesseur de la Reine de la commission qu'il avoit du Connétable, d'écrire à sa femme, et de lui proposer ce parti, je crus que c'étoit une pure raillerie, dont je n'aurois jamais voulu me mêler. Le bon père écrivit et la dame n'hésita pas un moment à lui répondre qu'elle y consentoit. Pour moi, sans en savoir autre chose, je ne crois point du tout à cette subite vocation... » « Je crus au moins qu'étant entrée au couvent, elle déclareroit qu'elle se moquoit, et que tout ce qu'elle avoit promis étoit pour sortir de prison, mais, au lieu de cela, elle prend l'habit dès qu'elle a mis le pied dans l'église [1]... » « Elle en est réduite à jouer la religieuse [2] ».

Ce n'étoit, en effet, qu'un jeu, qu'une mascarade ita-

1. Mme de Villars à Mme de Coulanges, Madrid, 19 février 1681.
2. La même à la même, 17 avril 1681.

lienne, pour Mme Colonna. « Elle portoit desjupes de brocart or et argent sous sa robe de laine, et, aussitôt qu'elle n'étoit plus devant les religieuses, elle jetoit son voile et se coiffoit à l'espagnole avec des rubans de toutes couleurs. Il arrivoit quelquefois que l'on sonnoit une observance à laquelle il falloit qu'elle allât : la maîtresse des novices venoit l'avertir ; elle reprenoit son froc et son voile par-dessus ses rubans et ses cheveux épars ; cela faisoit un effet assez plaisant, et l'on auroit pu s'empêcher d'en rire, si d'ailleurs elle ne s'étoit pas attiré la compassion de toutes les personnes qui la connaissoieut ; car enfin elle étoit dans une véritable nécessité, manquant d'argent, fort mal nourrie et encore plus mal logée [1]. »

Mme d'Aulnoy raconte qu'elle fût lui rendre visite et qu'elle la trouva gelant de froid dans une chambre aussi haute qu'un jeu de paume, et qui, à proprement parler, n'étoit qu'un grenier. Voilà dans quel misérable état le Connétable laissoit sa femme, qui lui avoit apporté en dot plusieurs centaines de mille livres de rente. Mme de Villars dit aussi qu'elle manquoit de tout.

Le connétable, afin d'achever son ouvrage, avoit fait venir de Rome une dispense pour abréger le temps de la profession de sa femme, et qui lui permettoit de la faire avant l'année de son noviciat [2]. Quant à lui, il ne se pressait guère à s'engager par des vœux dans l'Ordre de Malte.

1. *Mémoires de la cour d'Espagne.*
2. *Mémoires du marquis de Villars* et de Mme d'Aulnoy.

C'était une comédie qu'il n'avait jouée que pour hâter le consentement de sa femme à entrer en religion. Mais, à son grand déplaisir, il put s'assurer de jour en jour que sa femme n'avait pas plus de goût que lui pour la vie monastique. Le marquis de los Balbases et sa femme montraient la plus grande affliction de voir leur belle-sœur si mal disposée, ce qui prêtait fort à rire dans le monde.

Ne pouvant triompher de la résistance désespérée de sa femme, le prince Colonna prit le parti de l'abandonner dans son monastère, en la laissant dans un état voisin de l'indigence [1]. Il mit la dernière main au mariage de son fils aîné avec la fille du duc de Medina Celi, et il partit trois jours après pour retourner à Rome, emmenant avec lui sa belle fille et ses deux fils.

« Pour la connétable, elle demeura dans le couvent, où elle traîna assez longtemps son habit de religieuse, et ensuite elle le quitta. » Tel est son dernier mot sur Mme Colonna que l'on trouve dans les Mémoires de Mme d'Aulnoy [2].

1. Lettre de Mme de Villars, 17 avril 1681.

2. « Le connétable, disent les Mémoires du marquis de Villars, partit trois jours après pour l'Italie..., laissant sa femme dans le couvent, incertaine de sa condition, misérablement logée, avec peu de moyens pour vivre pour une femme de sa qualité, et dans un état digne de compassion. »

« La connétable demeure dans son couvent, où apparemment elle va manquer de tout. Elle y est déjà misérablement... » (Mme de Villars à Mme de Coulanges, Madrid, 17 avril 1681). La marquise ajoute dans la même lettre : « ... Ce que l'on vous mande de Rome de la connétable Colonne serait meilleur pour elle que ce qui se passe ici. La pauvre femme

Du caractère dont elle étoit, la dame, loin de s'abandonner au désespoir, et dans l'espérance de rompre quelque jour son ban pour la dernière fois, trouvoit encore moyen de plaisanter sur les étranges péripéties de sa destinée. « Si je n'avois pas autant compati à son malheur, écrit Mme de Villars à Mme de Coulanges [1], je n'aurois pu m'empêcher de me divertir à l'entendre parler comme elle fait. Elle a de l'esprit. Elle écrit que cela est surprenant, avec ses *hauts* et ses *bas*.»

C'est aussi pour la dernière fois que Mme de Villars parle de la Connétable, dans cette lettre à Mme de Coulanges. Deux mois après elle retournoit en France. De son côté, M. de Villars, l'ambassadeur de Louis XIV auprès de Charles II, étoit obligé de quitter l'Espagne. Dans les Mémoires qui lui sont attribués [2], il ne dit rien de plus que sa femme sur Mme Colonna.

De l'humeur dont elle étoit, la princesse ne put se résigner à vivre et à mourir dans son cloître. En 1684, elle fut assez heureuse pour s'évader en France et, cette fois,

est peut-être bien près d'éprouver de pires aventures que toutes celles qu'elle a eues par le passé. Il ne faut rien imputer à toutes ces sortes de têtes-là; mais on ne peut s'empêcher de la plaindre. C'est la meilleure femme du monde, à cela près, qu'il n'est pas au pouvoir humain de lui faire prendre les meilleurs partis, ni de résister à tout ce qui lui passe dans la fantaisie... »

1. Madrid, 17 avril 1681.

2. *Mémoires de la cour d'Espagne sous le règne de Charles II* (par le marquis de Villars), un vol. in-8o, 1861, publiée de nouveau par William Stirling. Ils avaient déjà paru en 1733, à Paris, chez J.-Fr. de Josse.

sans être arrêtée. Elle avoit dû garder dans sa fuite le plus rigoureux incognito.

Son mari, qui n'avoit plus que cinq ans à vivre [1], ne paraît plus s'être occupé d'elle, ou du moins il ne reste aucune trace des démarches qu'il put faire en France pour réintégrer sa femme dans un monastère. S'il en fit, elles restèrent sans effet. L'âge de la Connétable, lorsqu'elle rentra en France, l'avoit rendue peu dangereuse ; Marie-Thérèse étoit morte depuis un an [2] et Louis XIV ferma les yeux. Après la mort de son mari, Mme Colonna retourna en Italie, où elle resta jusqu'en 1703 et où « elle ne contraignit pas ses mœurs », comme nous l'a dit Saint-Simon [3].

A cette date, il enregistre son entrée en France, en plein règne de Mme de Maintenon :

« Cette Connétable (la plus folle et toutefois la meilleure de ces Mazarines) s'avisa cette année de venir d'Italie débarquer en Provence. Elle y fut plusieurs mois sans permission d'approcher de plus près. Enfin, elle l'obtint à la sol-

1. Il mourut à Rome, le 15 avril 1689.

2. Le 30 juillet 1683.

3. Comment se fait-il qu'on la retrouve à Madrid et dans un couvent en 1688? Sa présence y est indiquée ainsi à cette date dans une lettre du comte de Rebenac : « Madame la connétable, écrit-il, est ici dant un petit couvent d'où elle sort quand elle veut; elle ne se mêle d'aucune intrigue. Sa conduite ne déplaît point à la cour. Elle a beaucoup d'amis considérables, et, quoiqu'elle ne soit pas brouillée avec sa sœur, personne ne s'étoit tant réjoui qu'elle de l'ordre qu'on lui avoit donné de se retirer. » (Archives du ministère des affaires étrangères.)

licitation de sa famille, pour la voir sans l'aller chercher si loin, à condition qu'elle ne mettroit pas le pied dans Paris, beaucoup moins à la cour. Elle vint à Passy, dans une petite maison du duc de Nevers, son frère. Hors sa famille, elle ne connoissoit plus personne. Tout étoit renouvelé depuis qu'elle étoit partie de France pour s'aller marier avant le mariage du Roi[1]. L'ennui la prit d'être si mal accueillie, et d'elle-même elle s'en retourna assez promptement[2]. »

Qui ne voit dans cette défense absolue de revenir à la cour et même à Paris, l'influence secrète de Mme de Maintenon, vieille, dévote, et d'autant plus ombrageuse ?

Que devint Marie Mancini depuis cette époque? où traîna-t-elle les dernières années de sa vie? nul ne le sait. Le P. Anselme et la Chenaye des Bois prétendent qu'elle mourut à Madrid en mai 1715, la même année que Louis XIV et en le précédant de quelques mois seulement. Le président de Brosses, qui voyageait en Italie au commencement de la Régence, dit, en parlant d'elle : « Je fus fort

1. Il est presque inutile de relever l'erreur de Saint-Simon. Ce ne fut pas avant le mariage du Roi, que Marie Mancini épousa le connétable, mais après.

2 « Cette race demi-mazarine, dit Saint-Simon en tête du passage que nous venons de citer, me fait souvenir de la connétable Colonne que le Roi eut en sa jeunesse tant envie d'épouser, qui ne contraignit pas ses mœurs à Rome, ni de courir le bon bord, du vivant et surtout depuis la mort de son mari. C'étoit la plus folle et toutefois la meilleure de ces Mazarines. Pour la plus galante, on aurait peine à décider, excepté la mère de M. de Vendôme et du grand prieur, qui mourut trop jeune dans la première innocence des mœurs. »

surpris d'apprendre que cette sempiternelle, qui était maîtresse de Louis XIV il y a un siècle, n'était morte que depuis peu d'années[1]. »

Ainsi finit dans l'obscurité la plus profonde celle sur qui l'amour du Roi avait attiré les regards de l'Europe; celle de qui l'histoire a retenu ce mot triste et charmant : « Vous m'aimez, vous êtes Roi, et je pars! » Ainsi mourut inconnue et oubliée celle que les courtisans avaient saluée comme une Reine, comme la muse de la poésie et des beaux-arts. Quelle existence offrit jamais de plus étranges contrastes! Aujourd'hui on la voit sur les marches d'un trône, demain errante et fugitive ou sous les grilles d'un monastère, mais encore plus esclave, et toujours victime de ses passions et de l'inconstante mobilité de son caractère. Une seule fois elle donne le spectacle de ce que peut une âme intrépide qui se dompte elle-même : elle sacrifie avec grandeur au repos de l'État, en même temps qu'à sa dignité de femme, sa passion pour Louis XIV. Puis, comme si ce grand effort avait à jamais brisé la fierté de son âme, à partir de ce jour, elle cède au torrent et s'abandonne à tous les caprices de son imagination et à l'inquiétude de son humeur. Rien ne peut faire plier sa nature indomptable, ni les menaces, ni la prison, ni les

1. Lettre XXX[e]. Elle s'occupait avec passion d'astrologie et d'autres sciences occultes. On a sous son nom un opuscule intitulé : *Discorso astrofisico delle mutationi de' tempi et di altri accidenti mondani dell' anno 1670* (Rome), in-4°.

coups les plus rudes de la Fortune. Elle brave tout, jusqu'à la mort, pour n'obéir qu'aux entraînements de sa fantaisie.

Jusqu'à son départ pour l'Italie, elle se maintient presque à la hauteur des héroïnes de roman, créées par le noble et gracieux génie de Mme de La Fayette; depuis sa fuite de Rome, elle descend jusqu'au rôle des héroïnes de *Gil Blas*. Elle n'est plus qu'une princesse d'aventure.

R. CHANTELAUZE.





TABLE DES MATIÈRES



Achevé d'imprimer

le quinze mai mil huit cent quatre-vingt-un

PAR CH. UNSINGER

POUR

E. HILAIRE, LIBRAIRE-ÉDITEUR

A PARIS

A LA MÊME LIBRAIRIE

Le Parlement
La Cour et la Ville

PENDANT LE PROCÈS DE

DAMIENS

(1757)

Lettres inédites du poète Robbé de Beauveset

PUBLIÉES POUR LA PREMIÈRE FOIS AVEC

NOTICE, NOTES ET DOCUMENTS INÉDITS

PAR

GEORGES D'HEYLLI

Un volume in-16 jésus sur papier vergé

avec Fleurons, Lettres ornées, tiré à 300 exemplaires

PRIX : 7 FRANCS

Paris. — Typ. Ch. Unsinger, 83, rue du Bac.



MÉMOIRES

DE

MARIE

MANCINI

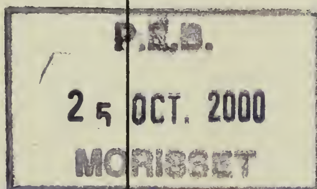


Prix : 3 fr. 50

PARIS

LIBRAIRIE

GÉNÉRALE


P.E.B.
25 OCT. 2000
MORISSET

